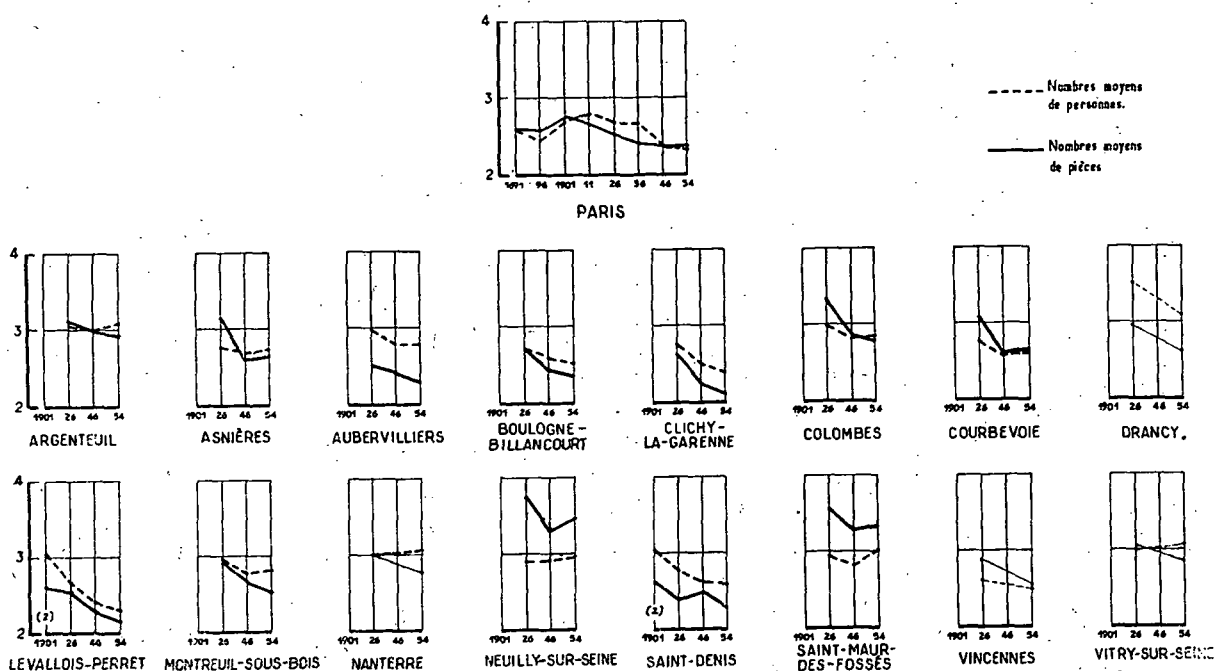


GRAPHIQUE 10 E

1901-1954. Évolution des nombres moyens de personnes et de pièces (1) par logement à Paris et dans les villes de la banlieue parisienne de 50.000 à 100.000 habitants en 1954



(1) - Les cuisines familiales ont été comptées comme pièces en 1946, de même que les cuisines de 7<sup>m</sup> et plus en 1954, quelle que soit leur destination.  
(2) - En 1901, les résultats concernant Levallois-Perret et Saint-Denis ont été bloqués dans le recensement.

Le tableau 31 A est relatif à l'ensemble du pays par catégorie de communes; ces catégories ne sont valables qu'à chaque recensement, puisque les communes peuvent changer d'importance d'un recensement à l'autre; pour les communes importantes, une comparaison a été possible entre 1926 et 1954, car toutes les villes ayant plus de 50.000 habitants en 1954 avaient déjà plus de 20.000 habitants en 1926 et figuraient donc dans ce recensement. De même, on connaît les résultats pour 1946 des villes de plus de 100.000 habitants en 1954.

Les comparaisons font l'objet du tableau 31 B.

Le tableau 31 C concerne les villes ayant plus de 100.000 habitants à chaque recensement.

Les villes de 50.000 à 100.000 habitants à l'époque de chacun des recensements figurent sur les tableaux 31 D et 31 E, relatifs respectivement à la province et à la banlieue de Paris.

Les résultats qui concernent Paris sont repris au tableau 31 F. Enfin, les détails par arrondissement parisien sont reportés au tableau 31 G.

TABLEAU 31 A

1901-1954 : Nombre et importance des logements (1) par catégorie de communes à chaque recensement

	Population légale (milliers d'habitants)	Nombre de logements occupés (2) (milliers)	Nombre de personnes dans les logements (2) (milliers)	Nombre de pièces dans les logements (3) (milliers)	Nombre moyen de		
					personnes par logement	pièces par logement (3)	personnes par pièce (3)
<i>1901 (87 départements) [4]</i>							
Communes de moins de 2.000 habitants.....	19.060,7	4.918,5	17.710,2	14.604,6	3,60	2,97	1,21
Communes de 2.000 à 50.000 habitants.....	13.066,6	2.927	10.412,9	9.465,1	3,55	3,24	1,10
Communes de 50.000 à 100.000 habitants.....	1.484,9	332,6	1.063,4	1.081,9	3,19	3,25	0,98
Communes de plus de 100.000 habitants, sauf Paris.....	2.635,6	732,5	2.296,4	2.264,6	3,13	3,09	1,01
Paris.....	2.714,1	874,3	2.413,6	2.382,3	2,76	2,73	1,01
France entière.....	38.961,9	9.784,9	33.896,5	29.798,5	3,46	3,05	1,14
Ensemble des villes de plus de 50.000 habitants.....	6.834,6	1.939,4	5.773,4	5.728,8	2,98	2,95	1,01
<i>1911 (87 départements) :</i>							
Communes de moins de 2.000 habitants.....	18.321,4	8.802,6	30.763,5	"	3,50	"	"
Communes de 2.000 à 50.000 habitants.....	13.783,2						
Communes de 50.000 à 100.000 habitants.....	1.720,4	491,1	1.505,7	1.558	3,07	3,17	0,97
Communes de plus de 100.000 habitants, sauf Paris.....	2.889,2	852,5	2.674,6	2.721,9	3,14	3,19	0,98
Paris.....	2.888,1	996,6	2.656	2.814,8	2,67	2,82	0,94
France entière.....	39.602,3	11.142,8	37.599,8 (5)	"	3,37	"	"
Ensemble des villes de plus de 50.000 habitants.....	7.497,7	2.340,2	6.836,3	7.094,7	2,94	3,03	0,96
<i>1926 (90 départements) :</i>							
Communes de moins de 2.000 habitants.....	17.547,9	"	"	"	"	"	"
Communes de 2.000 à 50.000 habitants.....	14.538,3	"	"	"	"	"	"
Communes de 50.000 à 100.000 habitants.....	2.346,9	716,2	2.091,8	2.302	2,92	3,21	0,91
Communes de plus de 100.000 habitants, sauf Paris.....	3.439,4	1.029,9	3.124,3	3.330,6	3,03	3,23	0,94
Paris.....	2.871,4	992,5	2.516,1	2.669,1	2,54	2,69	0,94
France entière.....	40.743,9	"	"	"	"	"	"
Ensemble des villes de plus de 50.000 habitants.....	8.657,7	2.738,6	7.732,2	8.301,7	2,82	3,03	0,93

	Population légale (milliers d'habitants)	Nombre de logements occupés (2) (milliers)	Nombre de personnes dans les logements (2) (milliers)	Nombre de pièces dans les logements (3) (6) (milliers)		Nombre moyen de personnes par logement	Nombre moyen de pièces (3) (6) par logement		Nombre moyen de personnes par pièce (3) (6)	
				sans les cuisines familiales	avec les cuisines familiales		sans les cuisines	avec les cuisines	sans les cuisines	avec les cuisines
<b>1946 (90 départements) :</b>										
Communes rurales.....	18.951	5.652,3	18.664	15.719,9	20.212,5	3,30	2,78	3,58	1,19	0,92
Communes urbaines de 2.000 à 50.000 habitants.....	12.763,9	3.981,5	12.047	11.172,3	13.479,3	3,03	2,81	3,39	1,08	0,89
Villes de 50.000 à 100.000 habitants.....	2.194,6	723	2.041,6	1.867,6	2.167,9	2,82	2,58	3	1,09	0,94
Villes de plus de 100.000 habitants, sauf Paris.....	3.867,6	1.284,5	3.650	3.158,2	3.799,4	2,84	2,46	2,96	1,16	0,96
Paris.....	2.725,4	1.030,3	2.475,6	2.326,3	2.477,3	2,40	2,26	2,40	1,06	1
France entière.....	40.502,5	12.671,6	38.878,2	34.244,3	42.136,4	3,07	2,70	3,33	1,14	0,92
Ensemble des villes de plus de 50.000 habitants.....	8.787,6	3.037,8	8.167,2	7.352,1	8.444,6	2,69	2,42	2,78	1,11	0,97

	Population légale (milliers d'habitants)	Nombre de logements (2) (milliers)	Nombre de personnes logées (2) (milliers)	Nombre de pièces dans les logements (2) (3) (milliers)			Nombre moyen de personnes par logement	Nombre moyen de pièces par logement (3)			Nombre moyen de personnes par pièce (3)		
				sans les cuisines	avec les cuisines catégorie a	avec les cuisines catégories a et b		sans les cuisines	avec les cuisines catégorie a	avec les cuisines catégories a et b	sans les cuisines	avec les cuisines catégorie a	avec les cuisines catégories a et b
<b>1954 (90 départements) :</b>													
Communes rurales.....	18.382	5.555,5	18.265,1	15.076,7	18.581,1	19.927,2	3,29	2,71	3,34	3,59	1,21	0,98	0,92
Communes urbaines de 2.000 à 50.000 habitants.....	14.500,5	4.347	13.450,6	11.961,9	13.558	14.864,4	3,10	2,75	3,12	3,42	1,12	0,99	0,90
Villes de 50.000 à 100.000 habitants.....	2.689,5	888,6	2.534,5	2.264,1	2.453,9	2.684,4	2,85	2,55	2,77	3,02	1,12	1,03	0,94
Villes de plus de 100.000 habitants, sauf Paris..	4.355	1.430,9	4.090,5	3.441,7	3.840,8	4.273,6	2,86	2,41	2,68	2,99	1,19	1,07	0,96
Paris.....	2.850,2	1.179,5	2.771,5	2.566,4	2.633,9	2.808,7	2,35	2,18	2,23	2,38	1,08	1,05	0,99
France entière.....	42.777,2	13.401,5	41.112,2	35.310,8	41.067,7	44.558,3	3,07	2,63	3,06	3,32	1,16	1	0,92
Ensemble des villes de plus de 50.000 habitants.....	9.894,7	3.499	9.396,5	8.272,2	8.928,6	9.766,7	2,69	2,36	2,55	2,79	1,14	1,05	0,96

(1) Les logements pour lesquels le nombre de personnes ou de pièces n'a pas été déclaré ont été supposés de même importance que l'ensemble des autres logements.

(2) De 1901 à 1926 inclusivement, logements occupés dans les immeubles ordinaires; en 1946, logements occupés par la population municipale légale, à l'exception des personnes vivant en hôtel (logements ordinaires et mixtes); en 1954, logements occupés constituant les résidences principales de la population municipale légale (résultats du sondage au 1/20).

(3) De 1901 à 1926, le nombre de pièces comprend les cuisines et cabinets de toilette assez grands pour contenir un lit d'adulte. En 1946, les cuisines n'ont été comptées comme pièces que si elles contenaient effectivement un lit d'adulte; on a recensé, d'autre part, les « cuisines familiales », c'est-à-dire celles où la famille prenait habituellement ses repas; il se peut que certaines cuisines familiales aient été déjà comptées comme pièces, surtout à la campagne. En 1954, on a distingué les cuisines suivant leurs dimensions et leur destination: dans la catégorie (a), figurent les cuisines de 7 mètres carrés et plus servant de salle commune; la catégorie (b) représente les cuisines de 7 mètres carrés et plus ne servant pas de salle commune.

(4) En 1901, le dépouillement n'a porté, pour certaines communes, que sur un très petit nombre de bulletins, ce qui réduit d'autant le nombre de logements recensés.

(5) Évaluation d'après la répartition des ménages, suivant le nombre de personnes qui les composent.

(6) En 1946, les logements de « zéro pièce » ont été considérés comme comportant une pièce d'habitation.



1954	Population légale (milliers d'habitants)	Nombre de logements occupés (2) (milliers)	Nombre de personnes (2) dans les logements (milliers)	Nombre de pièces dans les logements (2) (3) (milliers)			Nombre moyen de personnes par logement	Nombre moyen de pièces par logement (3)			Nombre moyen de personnes par pièce (3)		
				sans les cuisines	avec cuisines catégorie a	avec cuisines catégories a et b		sans les cuisines	avec cuisines catégorie a	avec cuisines catégories a et b	sans les cuisines	avec cuisines catégorie a	avec cuisines catégories a et b
<b>Villes de 50.000 à 100.000 habitants en 1954 :</b>													
Province.....	1.655,4	519,7	1.527,3	1.422,3	1.567,5	1.724,6	2,94	2,75	3,02	3,32	1,08	0,97	0,89
Banlieue de Paris.....	1.034,1	368,9	1.007,2	841,8	886,4	959,8	2,73	2,28	2,40	2,60	1,20	1,14	1,05
Ensemble.....	2.689,5	888,6	2.534,5	2.264,1	2.453,9	2.684,4	2,85	2,55	2,77	3,02	1,12	1,03	0,94
<b>Villes de plus de 100.000 habitants en 1954 (sauf Paris).....</b>													
Paris.....	4.355	1.430,9	4.090,5	3.441,7	3.840,8	4.273,6	2,86	2,41	2,68	2,99	1,19	1,07	0,96
Ensemble des villes de plus de 50.000 habitants en 1954.....	2.850,2	1.179,5	2.771,5	2.566,4	2.633,9	2.808,7	2,35	2,18	2,23	2,38	1,08	1,05	0,99
Ensemble des villes de plus de 50.000 habitants en 1954.....	9.894,7	3.499	9.396,5	8.272,2	8.928,6	9.766,7	2,69	2,36	2,55	2,79	1,14	1,05	0,96

(1) Les logements pour lesquels le nombre de personnes ou de pièces n'a pas été déclaré ont été supposés de même importance que l'ensemble des autres logements.

(2) En 1926, logements occupés dans les immeubles ordinaires; en 1946, logements occupés par la population municipale légale, à l'exception des personnes vivant en hôtel (logements ordinaires et mixtes); en 1954, logements constituant les résidences principales de la population municipale légale (résultats du sondage au 1/20).

(3) En 1926, le nombre de pièces comprend les cuisines et cabinets de toilette assez grands pour contenir un lit d'adulte. En 1946, les cuisines n'ont été comptées comme pièces que si elles contenaient effectivement un lit d'adulte en plus des appareils de cuisine; on a recensé, d'autre part, les « cuisines familiales » c'est-à-dire celles où la famille prenait habituellement ses repas; il se peut que certaines cuisines familiales aient déjà été comptées comme pièces, mais le cas doit être rare. En 1954, on a distingué les cuisines suivant leurs dimensions et leur destination: dans la catégorie (a) figurent les cuisines de 7 mètres carrés et plus servant de salle commune; la catégorie (b) représente les cuisines de 7 mètres carrés et plus ne servant pas de salle commune.

(4) En 1946, les logements de « zéro pièce » ont été considérés comme comportant une pièce d'habitation.

TABLEAU

1901-1954 : Nombre et importance des logements (1) dans les villes

	Population légale (en milliers d'habitants)		Nombre de logements occupés (2) (en milliers)		Nombre de personnes habitant ces logements (en milliers)	
	1901	1911	1926	1946	1954	1954
Angers :						
1901	82,4		18,9		55,8	
1911	83,8		"		"	
1926		86,3	27,6		75	
1946		94,4	30,0		84,4	
1954			102,1		92,8	
Bordeaux :						
1901	256,6		77,9		228,3	
1911	261,7		84,8		240,7	
1926		256	84,6		235,5	
1946		253,8	83,4		231,8	
1954			257,9		242,7	
Brest :						
1901	84,3		19		61,8	
1911	90,5		"		"	
1926		87,9	19,8		56,2	
1946		75	23		69,6	
1954			110,7		105,7	
Clermont-Ferrand :						
1901	52,9		14,3		42,9	
1911	65,4		"		"	
1926		111,7	34,5		98,1	
1946		108,1	34,1		99,3	
1954			113,4		101,8	
Dijon :						
1901	71,3		21,2		64,3	
1911	76,8		"		"	
1926		83,8	25,7		72,9	
1946		100,7	32,7		94,4	
1954			112,8		103,4	
Grenoble :						
1901 (4)	68,6		3,1 (4)		8,8 (4)	
1911	77,4		"		"	
1926		85,6	27		75,5	
1946		102,2	35,7		98,2	
1954			116,4		104,1	
Le Havre :						
1901	130,2		37,1		122,6	
1911	136,2		38,1		124,7	
1926		158	48,8		147,9	
1946		106,9	34,7		104,2	
1954			139,8		137,3	
Le Mans :						
1901	63,3		19,3		55,6	
1911	69,4		"		"	
1926		72,9	23,7		65,3	
1946		100,4	32,6		94,1	
1954			111,9		103,2	
Lille :						
1901	210,7		40,7		147,1	
1911	217,8		61,3		198,3	
1926		201,9	66		184,5	
1946		188,9	67,6		175	
1954			194,6		181,3	
Limoges :						
1901	84,1		21		72,5	
1911	92,2		"		"	
1926		98,2	28,3		85,1	
1946		107,8	37		101,8	
1954			106		100,9	

31 c

de plus de 100.000 habitants en 1954 (sauf Paris)

	Nombre de pièces (3) dans ces logements (en milliers)	Nombre moyen		
		de personnes par logement	de pièces par logement (3)	de personnes par pièce (3)
Angers :				
1901	61	2,95	3,22	0,92
1911	"	"	"	"
1926	85,7	2,72	3,10	0,88
1946	{ 72,9 88,2	2,81	{ 2,43 2,94	{ 1,16 0,96
1954	{ 77,7 96	2,93	{ 2,42 3	{ 1,21 0,98
Bordeaux :				
1901	245	2,83	3,15	0,93
1911	306,9	2,84	3,62	0,78
1926	287,9	2,78	3,40	0,82
1946	{ 216,6 254,6	2,78	{ 2,60 3,05	{ 1,07 0,91
1954	{ 222,6 270,8	2,73	{ 2,51 3,04	{ 1,10 0,90
Brest :				
1901	39,4	3,25	2,07	1,57
1911	"	"	"	"
1926	44,8	2,85	2,27	1,25
1946	{ 37,9 48,1	3,03	{ 1,65 2,09	{ 1,84 1,45
1954	{ 72,8 95,3	3,13	{ 2,15 2,82	{ 1,46 1,11
Clermont-Ferrand :				
1901	47,3	2,99	3,29	0,91
1911	"	"	"	"
1926	102,4	2,84	2,97	0,96
1946	{ 86,2 104	2,91	{ 2,53 3,05	{ 1,15 0,95
1954	{ 96,4 118	2,77	{ 2,48 3,22	{ 1,14 0,86
Dijon :				
1901	62,8	3,03	2,96	1,02
1911	"	"	"	"
1926	81,6	2,83	3,17	0,89
1946	{ 85,6 99,2	2,89	{ 2,60 3,04	{ 1,11 0,95
1954	{ 93,3 112,5	2,92	{ 2,63 3,17	{ 1,12 0,92
Grenoble :				
1901 (4)	8,7 (4)	2,83	2,79	1,02
1911	"	"	"	"
1926	77,5	2,80	2,87	0,98
1946	{ 81 101,6	2,75	{ 2,27 2,84	{ 1,21 0,97
1954	{ 80 104,6	2,84	{ 2,19 2,85	{ 1,30 1
Le Havre :				
1901	112,4	3,30	3,03	1,09
1911	115,5	3,27	3,03	1,08
1926	133,2	3,03	2,73	1,11
1946	{ 75 97,6	3	{ 2,16 2,81	{ 1,39 1,07
1954	{ 98,9 129,3	3	{ 2,16 2,82	{ 1,40 1,06
Le Mans :				
1901	65,3	2,88	3,38	0,85
1911	"	"	"	"
1926	79,2	2,75	3,34	0,82
1946	{ 80,4 93,7	2,88	{ 2,46 2,87	{ 1,17 1
1954	{ 83,4 101,3	3,05	{ 2,47 3	{ 1,24 1,02
Lille :				
1901	137,5	3,61	3,38	1,07
1911	200,1	3,24	3,26	0,99
1926	208	2,80	3,15	0,89
1946	{ 177,1 207	2,59	{ 2,62 3,06	{ 0,99 0,85
1954	{ 165,1 209	2,71	{ 2,49 3,12	{ 1,10 0,87
Limoges :				
1901	53,2	3,46	2,54	1,36
1911	"	"	"	"
1926	76,7	3	2,71	1,11
1946	{ 77,4 96,1	2,75	{ 2,69 2,60	{ 1,32 1,06
1954	{ 77,5 99,5	2,79	{ 2,13 2,75	{ 1,31 1,01

TABLEAU

	Population légale (en milliers d'habitants)		Nombre de logements occupés (2) (en milliers)		Nombre de personnes habitant ces logements (en milliers)	
<b>Lyon :</b>						
1901	459,1		142,1		399,8	
1911 (5)	566,3 (5)		170 (5)		522,7 (5)	
1926		570,8		166,2		519,7
1946				163,2		440,5
a.		460,7				
b.						
1954				166,5		438,7
a.		471,3				
b.						
<b>Marseille :</b>						
1901	491,2		130		445,9	
1911	550,6		146		505,6	
1926		652,2		181,7		601,9
1946				201,2		603,5
a.		636,3				
b.						
1954				214,3		628,4
a.		661,5				
b.						
<b>Nancy :</b>						
1901	102,6		31,3		95,2	
1911	119,9		33,7		100,3	
1926		114,5		34,6		100,4
1946				37,7		108
a.		113,5				
b.						
1954				40,1		116,4
a.		124,8				
b.						
<b>Nantes :</b>						
1901	133		38,3		116,2	
1911	170,5		52,7		154,5	
1926		184,5		59,4		168
1946				66,1		189,5
a.		200,3				
b.						
1954				68,3		208,8
a.		222,8				
b.						
<b>Nice :</b>						
1901	105,1		20,4		73	
1911	142,9		37		130,7	
1926		184,4		50		165,5
1946				74		203,2
a.		211,2				
b.						
1954				88,9		240
a.		244,4				
b.						
<b>Reims :</b>						
1901	108,4		31,8		98,4	
1911	115,2		34,1		102,9	
1926		101		31,3		93,9
1946				35		103,0
a.		110,7				
b.						
1954				37,5		112
a.		121,1				
b.						
<b>Rennes :</b>						
1901 (4)	74,7		2,9 (4)		11,8 (4)	
1911	79,4		"		"	
1926		83,4		24,8		71,1
1946				36,5		103,9
a.		113,8				
b.						
1954				37,2		114,1
a.		124,1				
b.						
<b>Roubaix :</b>						
1901	124,4		34,9		122	
1911	122,7		33,4		113,9	
1926		117,2		39		112,3
1946				37,2		98,2
a.		101				
b.						
1954				37,8		107,1
a.		110,1				
b.						
<b>Rouen :</b>						
1901	116,3		37,2		105	
1911	125		38,7		112,2	
1926		122,9		38		106,6
1946				36,9		103,3
a.		107,7				
b.						
1954				38,7		110,9
a.		116,5				
b.						

31 c (suite)

	Nombre de pièces (3) dans ces logements (en milliers)	Nombre moyen				
		de personnes par logement		de pièces par logement (3)		de personnes par pièce (3)
1901	357,5	2,81		2,52		1,12
1911 (5)	464,4 (5)	3,07 (5)		2,73 (5)		1,13 (5)
1926	474,9	3,13		2,86		1,10
1946						
a.	{ 355,6			{ 2,18		{ 1,24
b.	{ 425,7			{ 2,61		{ 1,03
1954						
a.	{ 337,1	2,70		{ 2,03		{ 1,33
b.	{ 429,6			{ 2,58		{ 1,02
<b>Marseille :</b>						
1901	455,3	3,43		3,50		0,98
1911	510,1	3,46		3,49		0,99
1926	629,7	3,31		3,47		0,95
1946						
a.	{ 491,5			{ 2,44		{ 1,23
b.	{ 591	3		{ 2,94		{ 1,02
1954						
a.	{ 513,6			{ 2,40		{ 1,23
b.	{ 627,1	2,93		{ 2,93		{ 1
<b>Nancy :</b>						
1901	93,5	3,04		3,99		1,02
1911	103,4	2,98		3,07		0,97
1926	119	2,91		3,44		0,84
1946						
a.	{ 99,7			{ 2,64		{ 1,08
b.	{ 116,3	2,87		{ 3,09		{ 0,93
1954						
a.	{ 104,2			{ 2,61		{ 1,11
b.	{ 125,8	2,90		{ 3,14		{ 0,93
<b>Nantes :</b>						
1901	107,7	3,04		2,81		1,08
1911	141,7	2,93		2,69		1,09
1926	168,9	2,83		2,85		0,99
1946						
a.	{ 145,9			{ 2,21		{ 1,30
b.	{ 181,6	2,87		{ 2,75		{ 1,04
1954						
a.	{ 156,9			{ 2,30		{ 1,33
b.	{ 199,4	3,06		{ 2,92		{ 1,05
<b>Nice :</b>						
1901	87,5	3,58		4,30		0,83
1911	149,7	3,53		4,05		0,87
1926	196	3,31		3,92		0,84
1946						
a.	{ 206			{ 2,78		{ 0,99
b.	{ 238,5	2,75		{ 3,23		{ 0,85
1954						
a.	{ 236			{ 2,66		{ 1,03
b.	{ 279,9	2,70		{ 3,15		{ 0,86
<b>Reims :</b>						
1901	92,3	3,09		2,90		1,07
1911	103,8	3,02		3,04		0,99
1926	108	3		3,45		0,87
1946						
a.	{ 97,4			{ 2,78		{ 1,07
b.	{ 113,8	2,97		{ 3,25		{ 0,91
1954						
a.	{ 97,1			{ 2,59		{ 1,16
b.	{ 118,9	2,98		{ 3,17		{ 0,94
<b>Rennes :</b>						
1901 (4)	11,5 (4)	4,06		4,02		1,01
1911	"	"		"		"
1926	67,6	2,87		2,72		1,05
1946						
a.	{ 75,4			{ 2,07		{ 1,38
b.	{ 90,6	2,85		{ 2,48		{ 1,15
1954						
a.	{ 80,1			{ 2,15		{ 1,43
b.	{ 104,7	3,07		{ 2,52		{ 1,09
<b>Roubaix :</b>						
1901	146	3,50		4,19		0,84
1911	154,1	3,37		4,62		0,74
1926	166	2,88		4,26		0,88
1946						
a.	{ 132,6			{ 3,57		{ 0,74
b.	{ 154,4	2,84		{ 4,15		{ 0,84
1954						
a.	{ 130,9			{ 3,47		{ 0,82
b.	{ 158,2	2,84		{ 4,19		{ 0,88
<b>Rouen :</b>						
1901	116,3	2,82		3,13		0,90
1911	126,4	2,90		3,26		0,89
1926	125,9	2,80		3,31		0,85
1946						
a.	{ 93,1			{ 2,52		{ 1,11
b.	{ 107,4	2,80		{ 2,91		{ 0,96
1954						
a.	{ 95,3			{ 2,48		{ 1,15
b.	{ 115,4	2,87		{ 2,98		{ 0,96

TABLEAU

	Population légale (en milliers d'habitants)		Nombre de logements occupés (2) (en milliers)		Nombre de personnes habitant ces logements (en milliers)	
<b>Saint-Étienne :</b>						
1901.....	146,6		43,9		138,1	
1911.....	148,7		46,5		139,8	
1926.....	193,7		61,8		176,5	
1946 { a.....		178		65,7		176
b.....						
1954 { a.....		181,7		65,5		177,9
b.....						
<b>Strasbourg :</b>						
1901.....	151		"		"	
1911.....	178,9		"		"	
1926.....	174,5		45		152,8	
1946 { a.....		175,5		54,1		165,4
b.....						
1954 { a.....		200,9		60,8		183,4
b.....						
<b>Toulon :</b>						
1901.....	101,6		21,8		66,1	
1911.....	104,6		30,2		90,6	
1926.....	115,1		31,8		92,7	
1946 { a.....		125,7		38,1		114,9
b.....						
1954 { a.....		141,1		44,1		127
b.....						
<b>Toulouse :</b>						
1901.....	149,8		45,2		138,7	
1911.....	149,6		46		137,7	
1926.....	180,8		57,3		168	
1946 { a.....		204,4		81		240,6
b.....						
1954 { a.....		268,9		85		251,6
b.....						
<b>Ensemble des villes de plus de 100.000 habitants (sauf Paris) à chaque recensement (6) :</b>						
1901 (14 villes) [4] [7]..	2.635,6		732,5		2.296,4	
1911 (14 villes) [5] [7]..	2.931,7		852,5		2.674,6	
1926 (16 villes).....	3.439,2		1.029,9		3.124,3	
1946 (21 villes) { a.....		3.867,6		1.284,5		3.649,7
b.....						
1954 (23 villes) { a.....		4.354,8		1.430,9		4.090,5
b.....						
<b>Ensemble des 23 villes de plus de 100.000 habitants en 1954 (sauf Paris) :</b>						
1901.....	3.368,2		"		"	
1911.....	3.703 (8)		"		"	
1926.....	4.017,3		1.206,9		3.625,4	
1946 { a.....		4.037		1.337,5		3.803,7
b.....						
1954 { a.....		4.354,8		1.430,9		4.090,5
b.....						

- (1) Les logements pour lesquels le nombre de personnes ou de pièces n'a pas été déclaré ont été supposés de même importance que l'ensemble des autres logements.  
(2) De 1901 à 1926 inclusivement, logements occupés dans les immeubles ordinaires; en 1946, logements occupés par la population municipale légale à l'exception des personnes vivant à l'hôtel (logements ordinaires et mixtes); en 1954, logements occupés constituant les résidences principales de la population municipale légale (résultats du sondage au 1/20).  
(3) En 1946, les logements de « zéro » pièce ont été considérés comme comportant une pièce. Les cuisines n'ont pas été comptées suivant la même méthode aux différents recensements. Pour faciliter les comparaisons, ont été indiqués en 1946 et en 1954, d'une part, les nombres de pièces, cuisines non comprises à moins, pour 1946, qu'elles ne contiennent un lit d'adulte (ligne a) et, d'autre part, les nombres de pièces obtenus en ajoutant aux précédents : en 1946, les cuisines familiales et, en 1954, les cuisines de 7 mètres carrés et plus, qu'elles servent ou non de salle commune (ligne b).  
(4) Le nombre de feuilles de ménages dépouillé pour les villes de Grenoble et de Rennes en 1901 est très faible; de nombreux bulletins remplis à l'occasion de cette première enquête ont dû se révéler inexploitable.  
(5) Y compris Villeurbanne en 1911 (dont la population était de 42,5 milliers d'habitants).  
(6) Voir la liste des villes ayant plus de 100.000 habitants à chaque recensement aux tableaux 5 et 6 (p. 999 et 1001).  
(7) Non compris Strasbourg en 1901 et 1911, cette ville étant alors sous l'autorité allemande.  
(8) Non compris Villeurbanne.

31 c (suite et fin)

	Nombre de pièces (3) dans ces logements (en milliers)	Nombre moyen		
		de personnes par logement	de pièces par logement (3)	de personnes par pièce (3)
<b>Saint-Étienne :</b>				
1901.....	100,3	3,14	2,28	1,38
1911.....	100,4	3,01	2,16	1,39
1926.....	134	2,86	2,17	1,31
1946 { a.....	{ 109,4			{ 1,61
b.....	{ 156,4			{ 1,13
1954 { a.....	{ 113,5			{ 1,61
b.....	{ 164,9			{ 1,08
<b>Strasbourg :</b>				
1901.....	"	"	"	"
1911.....	"	"	"	"
1926.....	178,6	3,39	3,96	0,86
1946 { a.....	{ 166,7			{ 0,99
b.....	{ 213,3			{ 0,78
1954 { a.....	{ 190,5			{ 0,96
b.....	{ 227,6			{ 0,81
<b>Toulon :</b>				
1901.....	70	3,04	3,21	0,94
1911.....	95,4	3	3,16	0,95
1926.....	108	2,92	3,43	0,86
1946 { a.....	{ 96,5			{ 1,19
b.....	{ 111,3			{ 1,03
1954 { a.....	{ 107,5			{ 1,19
b.....	{ 127,2			{ 1
<b>Toulouse :</b>				
1901.....	143,3	3,07	3,17	0,97
1911.....	150	2,99	3,26	0,92
1926.....	190,1	2,93	3,31	0,88
1946 { a.....	{ 209,1			{ 1,15
b.....	{ 245,4			{ 0,98
1954 { a.....	{ 211,3			{ 1,20
b.....	{ 258,6			{ 0,97
<b>Ensemble des villes de plus de 100.000 habitants (sauf Paris) à chaque recensement (6) :</b>				
1901.....	2.264,6	3,13	3,09	1,01
1911.....	2.721,9	3,14	3,19	0,98
1926.....	3.330,6	3,03	3,23	0,94
1946 { a.....	{ 3.158,2			{ 1,16
b.....	{ 3.799,5			{ 0,96
1954 { a.....	{ 3.441,7			{ 1,19
b.....	{ 4.273,6			{ 0,96
<b>Ensemble des 23 villes de plus de 100.000 habitants en 1954 (sauf Paris) :</b>				
1901.....	"	"	"	"
1911.....	"	"	"	"
1926.....	3.843,7	3	3,18	0,94
1946 { a.....	{ 3.269			{ 1,16
b.....	{ 3.935,8			{ 0,97
1954 { a.....	{ 3.441,7			{ 1,19
b.....	{ 4.273,0			{ 0,96

- (1) Les logements pour lesquels le nombre de personnes ou de pièces n'a pas été déclaré ont été supposés de même importance que l'ensemble des autres logements.  
(2) De 1901 à 1926 inclusivement, logements occupés dans les immeubles ordinaires; en 1946, logements occupés par la population municipale légale à l'exception des personnes vivant à l'hôtel (logements ordinaires et mixtes); en 1954, logements occupés constituant les résidences principales de la population municipale légale (résultats du sondage au 1/20).  
(3) En 1946, les logements de « zéro » pièce ont été considérés comme comportant une pièce. Les cuisines n'ont pas été comptées suivant la même méthode aux différents recensements. Pour faciliter les comparaisons, ont été indiqués en 1946 et en 1954, d'une part, les nombres de pièces, cuisines non comprises à moins, pour 1946, qu'elles ne contiennent un lit d'adulte (ligne a) et, d'autre part, les nombres de pièces obtenus en ajoutant aux précédents : en 1946, les cuisines familiales et, en 1954, les cuisines de 7 mètres carrés et plus, qu'elles servent ou non de salle commune (ligne b).  
(4) Le nombre de feuilles de ménages dépouillé pour les villes de Grenoble et de Rennes en 1901 est très faible; de nombreux bulletins remplis à l'occasion de cette première enquête ont dû se révéler inexploitable.  
(5) Y compris Villeurbanne en 1911 (dont la population était de 42,5 milliers d'habitants).  
(6) Voir la liste des villes ayant plus de 100.000 habitants à chaque recensement aux tableaux 5 et 6 (p. 999 et 1001).  
(7) Non compris Strasbourg en 1901 et 1911, cette ville étant alors sous l'autorité allemande.  
(8) Non compris Villeurbanne.



1901-1954 : Nombre et importance des logements (1) dans les villes

	Population légale (milliers)		Nombre de logements occupés (2) (milliers)	
	1901	1926	1946	1954
<b>Aix-en-Provence :</b>				
1901	29,4			
1926	35,1		10,1	
1946		46,1		
1954				
a.				16,2
b.		54,2		
<b>Amiens :</b>				
1901	90,8		24	
1926	91,6		29,6	
1946		84,8		28,7
1954				29,7
a.				
b.		92,5		
<b>Avignon :</b>				
1901	46,9			
1926	51,7		14,5	
1946		60,1		17,6
1954				19,9
a.				
b.		62,8		
<b>Besançon :</b>				
1901	55,4		14,3	
1926	58,5		16,9	
1946		63,5		19,5
1954				21,2
a.				
b.		73,4		
<b>Béziers :</b>				
1901 (4)	52,3		3,6 (1)	
1926	65,7		19,6	
1946		64,6		21,2
1954				21,3
a.				
b.		64,9		
<b>Boulogne-sur-Mer :</b>				
1901	49,9			
1926	52,8		15,4	
1946		34,9		
1954				
a.				
b.		41,9		
<b>Bourges :</b>				
1901	46,6			
1926	44,2		13,3	
1946		51,0		16,6
1954				16,9
a.				
b.		53,0		
<b>Caen :</b>				
1901	44,8			
1926	54,1		15,8	
1946		51,4		15,3
1954				18,4
a.				
b.		67,9		
<b>Calais :</b>				
1901	59,7		15	
1926	71,6		20,8	
1946		50,0		16,6
1954				19
a.				
b.		60,3		
<b>Cannes :</b>				
1901	30,4			
1926	42,4		12,4	
1946		45,5		
1954				18,3
a.				
b.		50,2		

de province de 50.000 à 100.000 habitants en 1954

	Nombre de personnes habitant ces logements (milliers)	Nombre de pièces (3) dans ces logements (milliers)	Nombre moyen		
			de personnes par logement	de pièces par logement (3)	de personnes par pièce (3)
Aix-en-Provence :					
1901					
1926	30,1	39,4	2,96	3,88	0,76
1946					
1954					
a.		44,8			1,04
b.	46,4	54,8	2,87	3,39	0,85
Amiens :					
1901	78,8	92,6	3,28	3,85	0,85
1926	84	114,4	2,83	3,86	0,73
1946		84,1			0,96
1954		99			0,82
a.	80,7				
b.	85,3				
Avignon :					
1901					
1926	43,4	55,3	2,99	3,81	0,78
1946		51,7			1,01
1954		61,1			0,86
a.	52,3				
b.	58,5				
Besançon :					
1901	45,3	43,3	3,17	3,03	1,05
1926	48,9	54,7	2,90	3,24	0,90
1946		50,6			1,17
1954		60,4			0,97
a.	58,6				
b.	63,1				
Béziers :					
1901 (4)	12,9	17	3,55	4,69	0,76
1926	62,2	66,3	3,18	3,39	0,94
1946		62,8			0,99
1954		73,3			0,85
a.	62				
b.	61,5				
Boulogne-sur-Mer :					
1901					
1926	49,7	49,3	3,23	3,19	1,01
1946					
1954					
a.					
b.					
Bourges :					
1901					
1926	38,5	41	2,89	3,08	0,94
1946		43,0			1,11
1954		50,7			0,92
a.	46,9				
b.	49				
Caen :					
1901					
1926	44,7	52,5	2,83	3,32	0,85
1946		43,0			1,45
1954		37,7			1,22
a.	46,1				
b.	59,2				
Calais :					
1901	57,6	52,6	3,85	3,51	1,10
1926	69,3	75,4	3,33	3,62	0,92
1946		39,7			1,26
1954		48,5			1,03
a.	49,8				
b.	59,1				
Cannes :					
1901					
1926	38,8	46,1	3,14	3,73	0,84
1946					
1954					
a.		46,7			1,01
b.	46,7				0,81

TABLEAU

31 D (suite)

	Population légale (milliers)		Nombre de logements occupés (2) (milliers)		Nombre de personnes habitant ces logements (milliers)	Nombre de pièces (3) dans ces logements (milliers)	Nombre moyen		
							de personnes par logement	de pièces par logement (3)	de personnes par pièce (3)
<b>La Rochelle :</b>									
1901.....	31,6			11,1	34,8	38	3,13	3,42	0,92
1926.....	41,5	48,9			"	"	"	"	"
1946.....					"	"	"	"	"
1954 a.....			58,8		55,6	{ 44,9 53,6	3,27	{ 2,84 3,15	{ 1,23 1,04
1954 b.....				17					
<b>Metz :</b>									
1901.....	(67,8)			18,9	59,2	66,2	3,13	3,50	0,89
1926.....	69,6								
1946 a.....		70,1		21,2	65,1	{ 58,2 73,8	3,08	{ 2,75 3,49	{ 1,13 0,88
1946 b.....									
1954 a.....			85,7		77,3	{ 68,6 84,5	3,20	{ 2,34 3,50	{ 1,14 0,91
1954 b.....				24,1					
<b>Montpellier :</b>									
1901.....	75,9		21,7	25,1	66,4	82,4	3,05	3,79	0,81
1926.....	82,8				70,8	94,2	2,83	3,78	0,75
1946 a.....		93,1		30,5	85,7	{ 93,2 105,7	2,81	{ 3,05 3,46	{ 0,93 0,81
1946 b.....									
1954 a.....			97,5		89,2	{ 86,4 103,1	2,93	{ 2,84 3,39	{ 1,05 0,87
1954 b.....				30,4					
<b>Mulhouse :</b>									
1901.....	(89,1)			28,4	93,4	114	3,30	4,02	0,82
1926.....	99,9								
1946 a.....		87,7		30,2	85,4	{ 90,0 115,8	2,83	{ 2,98 3,84	{ 0,95 0,74
1946 b.....									
1954 a.....			99,1		95,4	{ 104,3 123,1	2,92	{ 3,08 3,84	{ 0,92 0,7
1954 b.....				33,9					
<b>Nîmes :</b>									
1901 (4).....	80,6		0,8 (1)	24,7	2,8	3,3	3,59	4,15	0,87
1926.....	84,7				79	92	3,20	3,73	0,86
1946 a.....		91,7		28,5	86	{ 85,0 100,2	3,01	{ 2,98 3,51	{ 1,03 0,86
1946 b.....									
1954 a.....			89,1		80	{ 73,3 90,5	2,87	{ 2,63 3,24	{ 1,09 0,88
1954 b.....				28,0					
<b>Orléans :</b>									
1901.....	67,3		15,9	21,1	50,3	51,6	3,15	3,24	0,97
1926.....	70,6				61	72,4	2,89	3,43	0,84
1946 a.....		70,2		23,1	64,8	{ 58,7 68,1	2,80	{ 2,64 2,95	{ 1,11 0,95
1946 b.....									
1954 a.....			76,4		70,5	{ 63,0 74,7	2,92	{ 2,61 3,09	{ 1,12 0,94
1954 b.....				24,2					
<b>Perpignan :</b>									
1901.....	36,2			17,6	65,1	65,1	3,70	3,70	1
1926.....	68,8								
1946 a.....		75,0		22,5	71,5	{ 69,2 77,9	3,17	{ 3,07 3,45	{ 1,05 0,92
1946 b.....									
1954 a.....			70,1		65,5	{ 63,7 76	2,90	{ 2,82 3,37	{ 1,03 0,86
1954 b.....				22,6					
<b>Poitiers :</b>									
1901.....	39,9			10,4	33,2	38,3	3,21	3,70	0,87
1926.....	42,2								
1946.....	48,5								
1954 a.....			52,6		46,6	{ 40,2 49,2	3,22	{ 2,79 3,40	{ 1,16 0,95
1954 b.....				14,4					
<b>Saint-Quentin :</b>									
1901.....	50,3		14	15,0	44,8	44,1	3,20	3,15	1,02
1926.....	49,7				47,1	58,6	2,95	3,67	0,80
1946.....	48,6								
1954 a.....			53,9		52,1	{ 52,9 64,5	3,01	{ 3,08 3,73	{ 0,99 0,81
1954 b.....				17,3					

J. P. 710070.

	Population légale (milliers)		Nombre de logements occupés (2) (milliers)		Nombre de personnes habitant ces logements (milliers)	Nombre de pièces dans ces logements (milliers)	Nombre moyen								
	1901	1926	1901	1926			de personnes par logement	de pièces par logement (3)	de personnes par pièce (3)						
<b>Tourcoing :</b>															
1901.....	79,2	81,4	18,1	26,6	76,2	79,2	93,4	120,4	4,22	2,98	5,17	4,53	0,82	0,66	0,75
1926.....		76,1		26,5		74,2		{ 99,3 113,4		2,81		{ 3,75 4,28		{ 0,65 0,78	
1946 { a.....								{ 101,6 120,3		2,99		{ 3,82 4,52		{ 0,66 0,78	
1946 { b.....						79,6									
1954 { a.....		83,4		26,6											
1954 { b.....															
<b>Tours :</b>															
1901.....	64,7	77,2	19,2	24,9	56,3	68,8	62,2	81,1	2,93	2,76	3,24	3,26	0,90	0,85	1,13
1926.....		80,0		27,6		75,4		{ 66,8 76,4		2,73		{ 2,42 2,77		{ 0,99 1,10	
1946 { a.....								{ 70,8 82,8		2,72		{ 2,47 2,90		{ 0,94 1,10	
1946 { b.....						77,7									
1954 { a.....		83,6		28,6											
1954 { b.....															
<b>Troyes :</b>															
1901.....	53,1	58,3	15,9	19	47,3	53,1	44,1	54,3	2,98	2,80	2,78	2,86	1,07	0,98	1,15
1926.....		58,8		18,7		52,2		{ 45,4 52,6		2,79		{ 2,43 2,82		{ 0,99 1,12	
1946 { a.....								{ 50,5 60,9		2,87		{ 2,57 3,09		{ 0,93 1,12	
1946 { b.....						56,5									
1954 { a.....		58,8		19,7											
1954 { b.....															
<b>Versailles :</b>															
1901.....	55,0	68,6	14,2	17,8	41,7	52	52,1	65,7	2,93	2,92	3,67	3,69	0,80	0,79	1,04
1926.....		70,1		21,8		62,5		{ 62,1 68,7		2,87		{ 2,85 3,15		{ 0,91 1,12	
1946 { a.....								{ 64,9 74,1		3,08		{ 2,77 3,15		{ 0,98 1,12	
1946 { b.....						72,3									
1954 { a.....		84,4		23,5											
1954 { b.....															
<b>Villeurbanne :</b>															
1901.....	29,2	63,8		20,2		60	50,9		2,98		2,52		1,18	1,44	1,13
1926.....		82,4		28,2		80,6		{ 56,0 71,2		2,85		{ 2,00 2,52		{ 1,13 1,51	
1946 { a.....								{ 53,2 71		2,82		{ 1,88 2,49		{ 1,08 1,51	
1946 { b.....						80,2									
1954 { a.....		81,8		28,5											
1954 { b.....															
<b>ENSEMBLE des villes de province ayant de 50.000 à 100.000 habitants à chaque recensement (5) :</b>															
1901 (20 villes) [4], [6].....	1.366	1.849,9	296,5	553,8	953,7	1.644,9	987,9	1.857,3	3,22	2,97	3,33	3,35	0,97	0,89	1,08
1926 (25 villes).....				467,2		1.353,3		{ 1.258,8 1.490,8		2,90		{ 2,69 3,19		{ 0,91 1,08	
1946 (20 villes) { a.....		1.450						{ 1.422,3 1.724,6		2,94		{ 2,75 3,32		{ 0,89 1,08	
1946 (20 villes) { b.....						1.527,3									
1954 (23 villes) { a.....		1.655,3		519,7											
1954 (23 villes) { b.....															
<b>ENSEMBLE des 23 villes de province ayant de 50.000 à 100.000 habitants en 1954 :</b>															
1901.....	1.276,2	1.474,1		434,7		1.316,6		1.556,3		3,03		3,58		0,85	1,08
1926.....		1.518,2						{ 1.422,3 1.724,6		2,94		{ 2,75 3,32		{ 0,89 1,08	
1946.....						1.527,3									
1954 { a.....		1.655,3		519,7											
1954 { b.....															

- (1) Les logements pour lesquels le nombre de personnes ou de pièces n'a pas été déclaré ont été supposés de même importance que l'ensemble des autres logements.
- (2) En 1901 et 1926, logements occupés dans les immeubles ordinaires; en 1946, logements occupés par la population municipale légale, à l'exception des personnes vivant à l'hôtel (logements ordinaires et mixtes); en 1954, logements occupés constituant les résidences principales de la population municipale légale (résultats du sondage au 1/20).
- (3) En 1946, les logements de « zéro » pièce ont été considérés comme comportant une pièce. Les cuisines n'ont pas été comptées suivant la même méthode aux différents recensements. Pour faciliter les comparaisons, ont été indiqués, en 1946 et 1954, d'une part, les nombres de pièces, cuisines non comprises à moins, pour 1946, qu'elles ne contiennent un lit d'adulte (ligne a) et, d'autre part, les nombres de pièces obtenus en ajoutant aux précédents : en 1946, les cuisines familiales et, en 1954, les cuisines de 7 mètres carrés et plus, qu'elles servent ou non de salle commune (ligne b).
- (4) Le nombre de feuilles de ménages dépouillé pour les villes de Béziers et de Nîmes en 1901 est très faible; de nombreux bulletins remplis à l'occasion de cette première enquête ont dû se révéler inexploitable.
- (5) Voir la liste des villes de province de 50.000 à 100.000 habitants à chaque recensement dans les tableaux n° 5 et 6 (p. 999 et 1001). Il y a lieu de remarquer que la population de la ville de Boulogne-sur-Mer a dépassé 50.000 habitants en 1926 et a été inférieure à ce nombre aux autres recensements considérés.
- (6) Non compris la population de Metz et Mulhouse en 1901, ces villes étant alors sous l'autorité allemande.

1901-1954 : Nombre et importance des logements (1) dans les villes

	Population légale (milliers)		Nombre de logements occupés (2) (milliers)	
<b>Argenteuil :</b>				
1901	17,4		12,7	
1926	44,5		17,5	
1946		53,5		20,8
1954		63,3		
<b>Asnières :</b>				
1901	31,3		17,9	
1926	52,6		25,6	
1946		72,3		28,5
1954		77,8		
<b>Aubervilliers :</b>				
1901	31,2		14,3	
1926	48,0		17,4	
1946		53,5		21,0
1954		58,7		
<b>Boulogne-Billancourt :</b>				
1901	44,4		25,1	
1926	75,6		28,6	
1946		79,4		36
1954		94,0		
<b>Clichy-la-Garenne :</b>				
1901	39,5		18,4	
1926	50,4		19,5	
1946		53,0		22,8
1954		55,6		
<b>Colombes :</b>				
1901	23,1		13,7	
1926	42,6		21,1	
1946		61,0		23,6
1954		67,9		
<b>Courbevoie :</b>				
1901	25,3		15,3	
1926	48,0		20	
1946		55,1		21,7
1954		59,7		
<b>Drancy :</b>				
1901	3,5		7,6	
1926	31,5			
1946		42,2		16,2
1954		50,7		
<b>Levallois-Perret :</b>				
1901 (4)	58,1		36,2(4)	
1926	75,1		24,5	
1946		61,7		22,5
1954		62,9		26,6
<b>Montreuil-sous-Bois :</b>				
1901	31,8		18,4	
1926	58,5		23,9	
1946		69,8		27
1954		76,3		

de la banlieue parisienne de 50.000 à 100.000 habitants en 1954

	Nombre de personnes habitant ces logements (milliers)	Nombre de pièces (3) dans ces logements (milliers)	Nombre moyen		
			de personnes par logement	de pièces par logement (3)	de personnes par pièce (3)
"	38,9	39,6	3,05	3,11	1,02
"	52,3	{ 45,4 52,3	2,99	{ 2,59 2,99	{ 1,16 1
"	63,8	{ 51,1 60,8	3,06	{ 2,45 2,92	{ 1,25 1,05
"	49,6	56,4	2,77	3,15	0,88
"	68,2	{ 59,6 66	2,66	{ 2,33 2,58	{ 1,15 1,03
"	77,5	{ 66,6 75	2,72	{ 2,34 2,63	{ 1,16 1,03
"	42,5	36,1	2,97	2,52	1,18
"	48,1	{ 36,9 41,9	2,77	{ 2,12 2,41	{ 1,32 1,15
"	57,9	{ 39,9 47,4	2,77	{ 1,90 2,26	{ 1,45 1,22
"	67,2	67,2	2,68	2,68	1
"	73,9	{ 62,9 69,3	2,59	{ 2,21 2,43	{ 1,17 1,07
"	90,5	{ 74,2 84	2,51	{ 2,06 2,33	{ 1,28 1,08
"	44,6	42,6	2,73	2,60	1,05
"	48,6	{ 39,3 43,8	2,50	{ 2,02 2,25	{ 1,24 1,11
"	54,2	{ 42,5 47,6	2,38	{ 1,87 2,09	{ 1,29 1,14
"	40,8	45,6	2,98	3,33	0,89
"	59,6	{ 53,0 59,8	2,83	{ 2,52 2,84	{ 1,13 0,99
"	67,2	{ 58,1 66,5	2,84	{ 2,46 2,81	{ 1,16 1,01
"	42,3	46,9	2,76	3,07	0,90
"	51,9	{ 47,1 52,2	2,59	{ 2,35 2,61	{ 1,10 0,99
"	57	{ 50,7 57,3	2,62	{ 2,20 2,64	{ 1,20 1
"	26,6	22,3	3,54	2,97	1,19
"	50,3	{ 34,7 42,6	3,11	{ 2,14 2,63	{ 1,45 1,18
"	109,7 (4)	65	94 (4)	3,03 (4)	2,60 (4)
"	54	62,2	2,65	2,54	1,17 (4)
"	54	{ 48,1 51,6	2,40	{ 2,12 2,29	{ 1,13 1,05
"	60,8	{ 52,3 56,8	2,29	{ 1,97 2,14	{ 1,16 1,07
"	54,1	53,6	2,94	2,81	1,01
"	68,4	{ 56,0 63,3	2,77	{ 2,34 2,65	{ 1,19 1,05
"	75,7	{ 59,1 68	2,80	{ 2,19 2,52	{ 1,29 1,11

TABLEAU

	Population légale (milliers)		Nombre de logements occupés (2) (milliers)	
	1901	1926	1946	1954
<b>Nanterre :</b>				
1901	14,1			
1926	35,0	41,9	9,7	
1946				
1954		53,0		14,2
<b>Neuilly-sur-Seine :</b>				
1901	37,5			
1926	52,4		16,6	
1946		60,2		17,3
1954		66,1		22,4
<b>Saint-Denis :</b>				
1901 (4)	60,8		(4)	24,7
1926	79,9			
1946		70,0		23,2
1954		80,7		29,5
<b>Saint-Maur-des-Fossés :</b>				
1901	23,0			
1926	49,7		15,8	
1946		55,5		19,2
1954		64,4		21,8
<b>Saint-Ouen (5) :</b>				
1901	35,4			
1926	52,5		18,8	
1946		45,5		
1954		48,1		
<b>Vincennes :</b>				
1901	31,4			
1926	45,2		15,5	
1946		49,2		
1954		50,4		20,8
<b>Vitry-sur-Seine :</b>				
1901	9,9			
1926	31,4		10	
1946		44,1		
1954		52,5		16,5
<b>ENSEMBLE des villes de la banlieue parisienne ayant de 50.000 à 100.000 habitants à chaque recensement (5) :</b>				
1901 (2 villes)	118,9		36,2	162,4
1926 (8 villes)	497			
1946 (12 villes)		745		255,8
1954 (16 villes)		1.034		368,9
<b>ENSEMBLE des 16 villes de la banlieue parisienne ayant de 50.000 à 100.000 habitants en 1954 :</b>				
1901	482,3			
1926	821,3		258,2	
1946		922,4		
1954		1.034		368,9

(1) Les logements pour lesquels le nombre de personnes ou de pièces n'a pas été déclaré ont été supposés de même importance que l'ensemble des autres logements.  
(2) En 1901 et 1926, logements occupés dans les immeubles ordinaires ; en 1946, logements occupés par la population municipale légale, à l'exception légale (résultats du sondage au 1/20).  
(3) En 1946, les logements de « zéro » pièce ont été considérés comme comportant une pièce. Les cuisines n'ont pas été comptées suivant les mêmes prises, à moins, pour 1946, qu'elles ne contiennent un lit d'adulte (ligne a) et, d'autre part, les nombres de pièces obtenus en ajoutant aux précédents : en 1946, les cuisines familiales et, en 1954, les cuisines de 7 mètres carrés et plus, qu'elles servent ou non de salle commune (ligne b).  
(4) En 1901 les deux seules villes de la banlieue parisienne qui comportaient plus de 50.000 habitants étaient Saint-Denis et Levallois-Perret. Elles ont été comptées ensemble dans le recensement.  
(5) Voir la liste des villes de la banlieue parisienne ayant de 50.000 à 100.000 habitants à chaque recensement aux tableaux 5 et 6 (p. 999 et 1001) considérés.

31E (suite et fin)

	Nombre de personnes habitantes ces logements (milliers)	Nombre de pièces dans ces logements (3) (milliers)	Nombre moyen		
			de personnes par logement	de pièces par logement (3)	de personnes par pièce (3)
Nanterre :					
1901	29,1	29,2	2,99	3,01	1
1926					
1946					
1954					
1954 (a)		43,3			
1954 (b)					
Neuilly-sur-Seine :					
1901	47,9	61,9	2,89	3,74	0,77
1926					
1946					
1954					
1954 (a)		50,2			
1954 (b)					
Saint-Denis :					
1901 (4)	68,6	59	2,77	2,38	1,16
1926					
1946					
1954					
1954 (a)		61			
1954 (b)					
Saint-Maur-des-Fossés :					
1901	46,4	56,3	2,94	3,57	0,82
1926					
1946					
1954					
1954 (a)		54,1			
1954 (b)					
Saint-Ouen (5) :					
1901	49,8	41,7	2,65	2,22	1,19
1926					
1946					
1954					
Vincennes :					
1901	40,3	44,7	2,60	2,88	0,90
1926					
1946					
1954					
1954 (a)		50,6			
1954 (b)					
Vitry-sur-Seine :					
1901	29,9	30,1	3,01	3,03	0,99
1926					
1946					
1954					
1954 (a)		50,6			
1954 (b)					
ENSEMBLE des villes de la banlieue parisienne ayant de 50.000 à 100.000 habitants à chaque recensement (5) :					
1901 (2 villes)	109,7	94	3,03	2,60	1,17
1926 (8 villes)	446,8	444,6	2,75	2,74	1
1946 (12 villes)					
1954 (16 villes)					
1954 (a)		688,3			
1954 (b)					
ENSEMBLE des 16 villes de la banlieue parisienne ayant de 50.000 à 100.000 habitants en 1954 :					
1901	733,8	753,7	2,84	2,92	0,97
1926					
1946					
1954					
1954 (a)		1.007,2			
1954 (b)					

logements.  
des personnes vivant en hôtel (logements ordinaires et mixtes) ; en 1954, logements occupés constituant les résidences principales de la population municipale.  
méthodes aux différents recensements. Pour faciliter les comparaisons, ont été indiqués en 1946 et 1954, d'une part, les nombres de pièces, cuisines non comprises, à moins, pour 1946, qu'elles ne contiennent un lit d'adulte (ligne a) et, d'autre part, les nombres de pièces obtenus en ajoutant aux précédents : en 1946, les cuisines familiales et, en 1954, les cuisines de 7 mètres carrés et plus, qu'elles servent ou non de salle commune (ligne b).  
Il y a lieu de remarquer que la population de la ville de Saint-Ouen a dépassé 50.000 habitants en 1926 et a été inférieure à ce nombre aux autres recensements.

TABLEAU 31 F

## Nombre et importance des logements (1) à Paris depuis 1891

	Population légale (milliers d'habitants)	Nombre de logements occupés (2) (milliers)	Nombre de personnes habitant ces logements (milliers)	Nombre de pièces (3) dans ces logements (milliers)	Nombre moyen de		
					Personnes par logement	Pièces (3) par logement	Personnes par pièce (3)
1891.....	2.448	884,3	2.320,6	2.322	2,63	2,63	1
1896.....	2.511,6	947,4	2.456,4	2.330	2,46	2,59	1,05
1901.....	2.714,1	874,3	2.413,6	2.382,3	2,73	2,76	1,01
1911.....	2.888,1	996,6	2.650	2.814,8	2,82	2,67	0,94
1926.....	2.871,4	992,5	2.516,1	2.669,1	2,69	2,54	0,94
1936.....	2.829,7	1.048,2	2.541,1	2.818,2	2,69	2,42	0,90
1946 (3) :							
a.....	2.725,4	1.030,3	2.475,6	2.326,3	2,40	2,25	1,06
b.....				2.477,2		2,40	1
1954 (3) :							
a.....	2.850,2	1.179,5	2.771,5	2.566,4	2,35	2,18	1,08
b.....				2.808,7		2,38	0,99

(1) Les logements pour lesquels le nombre de personnes ou de pièces n'a pas été déclaré ont été supposés de même importance que l'ensemble des autres logements.

(2) De 1891 à 1936 inclusivement, logements occupés dans les immeubles ordinaires; en 1946, logements occupés par la population municipale légale, à l'exception des personnes vivant en hôtel (logements ordinaires et mixtes); en 1954, logements occupés constituant les résidences principales de la population municipale légale (résultats du sondage au 1/20).

(3) En 1946, les logements de « zéro » pièce ont été considérés comme comportant une pièce. Les cuisines n'ont pas été comptées suivant les mêmes méthodes aux différents recensements. Pour faciliter les comparaisons, ont été indiqués en 1946 et 1954, d'une part, les nombres de pièces, cuisines non comprises, à moins, pour 1946, qu'elles ne contiennent un lit d'adulte (ligne a) et, d'autre part, les nombres de pièces obtenus en ajoutant aux précédents : en 1946, les cuisines familiales et, en 1954, les cuisines de 7 mètres carrés et plus, qu'elles servent ou non de salle commune (ligne b).

TABLEAU 31c

Paris : Importance des logements (1) en 1946 et 1954 par arrondissement

Arrondissements	1946						1954									
	Popula- tion totale (milliers d'habi- tants)	Nombre de loge- ments étudiés (2) (milliers)	Nombre de per- sonnes dans ces loge- ments (milliers)	Nombre moyen de			Popula- tion totale (milliers d'habi- tants)	Nombre de loge- ments (3) (milliers)	Nombre de per- sonnes dans ces loge- ments (milliers)	Nombre de pièces (milliers)		Nombre moyen de per- sonnes par loge- ment	Nombre moyen de pièces par logement		Nombre moyen de personnes par pièce	
				Per- sonnes par loge- ment	Pièces par loge- ment	Per- sonnes par pièce				non compris les cuisines	y compris les cuisines de 7 m <sup>2</sup> et plus		non compris les cuisines	y compris les cuisines de 7 m <sup>2</sup> et plus	non compris les cuisines	y compris les cuisines de 7 m <sup>2</sup> et plus
1 <sup>e</sup> .....	36,5	14,3	32,8	2,3	2,1	1,1	38,9	17,6	38,6	36,3	39,5	2,20	2,07	2,25	1,08	0,98
2 <sup>e</sup> .....	41,4	17,4	37,1	2,1	1,9	1,1	43,9	20,7	42,7	36,1	39,6	2,07	1,76	1,91	1,19	1,08
3 <sup>e</sup> .....	64,4	26,4	59,6	2,3	2	1,1	65,3	29,8	66,8	58,9	64,4	2,24	1,98	2,16	1,14	1,04
4 <sup>e</sup> .....	60,1	22,7	53,2	2,4	2,1	1,1	66,6	28,5	66,1	57,7	63	2,32	2,03	2,21	1,15	1,05
5 <sup>e</sup> .....	102,6	36,3	84,7	2,3	2,2	1,1	106,5	45,2	99	91,9	99,7	2,19	2,04	2,21	1,09	0,99
6 <sup>e</sup> .....	84	29,1	71,5	2,5	2,5	1	88,2	36,2	85,8	89	97,1	2,37	2,46	2,69	0,98	0,88
7 <sup>e</sup> .....	102,6	35	93,2	2,7	2,8	1	104,4	39,2	100	106,5	116,2	2,55	2,72	2,96	0,95	0,86
8 <sup>e</sup> .....	72,4	26,3	70,3	2,7	2,9	0,9	80,8	31,2	79,4	88,8	98,1	2,54	2,85	3,14	0,90	0,81
9 <sup>e</sup> .....	96,7	39,6	89,5	2,3	2,3	1	102,3	45,4	103,1	106,5	115,7	2,27	2,35	2,55	0,98	0,89
10 <sup>e</sup> .....	123,0	51,7	115,9	2,2	2	1,1	129,2	56,3	124,8	115,6	126,3	2,22	2,06	2,24	1,09	0,99
11 <sup>e</sup> .....	188,6	75,1	171,4	2,3	2	1,1	200,5	89	198,3	171,5	187	2,23	1,93	2,10	1,17	1,06
12 <sup>e</sup> .....	153,6	57,9	138	2,4	2,2	1,1	158,4	64,9	153,1	134,5	146,5	2,36	2,08	2,26	1,14	1,05
13 <sup>e</sup> .....	159,7	58,5	145,6	2,5	2	1,2	165,6	64,9	158	126,9	141,1	2,43	1,96	2,17	1,25	1,12
14 <sup>e</sup> .....	175,6	64,7	156,8	2,4	2,2	1,1	181,4	71,1	169	154,3	169,2	2,38	2,17	2,38	1,10	1
15 <sup>e</sup> .....	245	91,2	218	2,4	2,2	1,1	250,1	103	240,5	214,5	233,6	2,35	2,08	2,27	1,13	1,03
16 <sup>e</sup> .....	197,7	66,4	188,2	2,8	3,1	0,9	214,1	75,4	205,8	235,9	259,7	2,73	3,13	3,44	0,88	0,79
17 <sup>e</sup> .....	218,3	84	202,7	2,4	2,5	1	232	97,4	225,4	231,3	251,5	2,31	2,38	2,58	0,98	0,90
18 <sup>e</sup> .....	259,6	102	235,3	2,3	2	1,1	266,8	117,2	263,8	227,7	247,3	2,25	1,95	2,11	1,17	1,07
19 <sup>e</sup> .....	149,3	54	135,2	2,5	2,1	1,2	155	63,7	154,3	124,2	137,8	2,42	1,95	2,16	1,25	1,12
20 <sup>e</sup> .....	193,4	74,4	179	2,4	2	1,2	200,2	82,8	196,5	158,3	175,4	2,37	1,91	2,12	1,25	1,12
Paris.....	2.725,4	1.027	2.478	2,4	2,2	1,1	2.850,2	1.179,5	2.771,0	2.566,4	2.808,7	2,35	2,18	2,38	1,08	0,99

(1) Les logements, pour lesquels le nombre de personnes ou de pièces n'a pas été déclaré ont été supposés la même importance que l'ensemble des autres logements.

(2) En 1946, logements occupés dans les immeubles ordinaires ; le nombre qui figure ici est légèrement inférieur à celui qui concerne Paris considéré dans son ensemble, les cas trop particuliers ayant été éliminés. Les renseignements relatifs à l'année 1946 ont paru dans « Données statistiques sur la population et les logements de la Ville de Paris » (répartition par foyers), I.N.S.E.E., Paris, 1949. L'ouvrage n'indique pas le nombre de pièces dans chaque arrondissement, mais seulement le nombre moyen de pièces par logement, cuisines familiales non comprises.

(3) En 1954, résidences principales de la population municipale légale (résultats du sondage au 1/20<sup>e</sup>).

Ces tableaux appellent quelques observations :

*a. France entière.*

Les résultats pour l'ensemble du pays ne sont connus, on l'a vu, que pour 1901, 1946 et 1954.

Étant donné les différences de définition qui viennent d'être signalées, il ne semble pas qu'on puisse tirer de conclusions très nettes d'une comparaison des recensements à cinquante ans d'intervalle, surtout à la campagne; les chiffres relatifs aux communes rurales et, par voie de conséquence, à la France entière, ne figurent dans le tableau qu'à titre de comparaison avec ceux concernant les villes; il serait vain de vouloir les rapprocher dans le temps.

De façon générale, la dimension moyenne des appartements est sensiblement la même dans les villes de 50.000 à 100.000 habitants et dans les villes de plus de 100.000 habitants : les logements, au dernier recensement, y comportaient, dans l'ensemble, deux pièces et une cuisine d'au moins 7 mètres carrés ou trois pièces et une cuisine de moins de 7 mètres carrés. A Paris, les dimensions sont plus réduites : la moyenne est de 2,38 pièces par appartement, cuisines de 7 mètres carrés et plus comprises. A la campagne, la moyenne, grandes cuisines comprises, était en 1954 de 3,59 pièces par logement.

En ce qui concerne les grandes villes, les chiffres de 1946 sont très comparables à ceux de 1954 si on ajoute les cuisines familiales aux résultats bruts du recensement. Les chiffres des grandes villes en 1901 (8) sont supérieurs à ceux des deux derniers recensements.

Il est probable qu'au début du siècle, les logements étaient plus grands qu'aujourd'hui : non seulement, ils comportaient plus de pièces, mais celles-ci étaient de dimensions plus vastes. Les recensements ne nous renseignent malheureusement pas à ce sujet.

*β. Ensemble des villes de plus de 50.000 habitants en 1954.*

Le tableau 31 B permet de comparer le nombre de pièces des logements en 1926 et 1954, dans l'ensemble des villes qui avaient plus de 50.000 habitants en 1954.

La comparaison est valable dans ce cas pour deux

raisons : tout d'abord, elle porte sur les mêmes villes; ensuite, il semble que l'introduction en 1954 de l'ensemble des cuisines de 7 mètres carrés et plus corresponde à la définition de la « pièce » en 1926. La comparaison s'établit comme suit :

Nombre moyen de pièces par logement :	1926	1954	Diminution
			de 1954 sur 1926 %
Villes de province de 50.000 à 100.000 habitants en 1954...	3,58	3,28	8,4
Villes de la banlieue parisienne de 50.000 à 100.000 habitants en 1954.....	2,92	2,60	11
Ensemble des villes de 50.000 à 100.000 habitants en 1954..	3,33	3	10
Villes de plus de 100.000 habi- tants en 1954, sauf Paris....	3,18	2,99	6
Paris.....	2,69	2,38	11,5
Ensemble des villes de plus de 50.000 habitants en 1954....	3,05	2,79	8,5

La diminution est générale — et nettement plus importante à Paris et dans la banlieue parisienne que dans les autres grandes villes françaises. *Dans l'ensemble, plus les villes sont grandes, moins les appartements comportent de pièces.*

*γ. Résultats par ville de plus de 50.000 habitants en 1954.*

On a considéré d'abord les villes qui ont actuellement plus de 100.000 habitants; en 1901, c'est Nice qui venait en tête avec 4,30 pièces en moyenne par appartement; on n'y compte plus que 3,15 pièces en 1954; Nice est suivie directement par Roubaix en 1901, avec une moyenne de 4,19; cette moyenne n'a pas changé en 1954; c'est la plus élevée au dernier recensement; ensuite viennent en 1954 Strasbourg, avec 3,74 pièces en moyenne par appartement et Clermont-Ferrand avec 3,22.

Au bas de l'échelle, se situent, en 1901, Brest avec 2,07 et Saint-Étienne avec 2,28, moyennes portées respectivement à 2,82 et 2,52 en 1954; entre elles, viennent se placer Lyon (2,58) et Limoges (2,75). Le Havre est à égalité avec Brest en 1954.

Dans la catégorie des villes de province ayant en 1954 de 50.000 à 100.000 habitants, on trouve tout d'abord en 1901 : Tourcoing avec 5,17 pièces par logement et Béziers avec 4,69; au dernier recensement, Tourcoing est toujours en tête avec 4,52, suivie par Saint-Quentin avec 3,73, Béziers n'étant plus qu'à 3,18.

(8) En 1901 ne figurent pas dans les statistiques les trois départements de l'Est alors sous domination allemande; mais l'habitat y est meilleur que dans le reste du pays (le nombre moyen de pièces par logement dans l'ensemble des trois départements est de 4 en 1954 contre 2,86 pour la France entière); l'inclusion dans les chiffres de 1901 des résultats relatifs à ces trois départements aurait eu pour effet d'augmenter la moyenne pour ce recensement, et donc l'écart avec les résultats ultérieurs.



Les villes de cette catégorie où les appartements ont le moins grand nombre de pièces sont, en 1954, Villeurbanne (2,49), Tours (2,90) et Amiens (2,94).

Pour les villes de la banlieue parisienne ayant plus de 50.000 habitants, on obtient 2,60 pièces en moyenne par logement en 1954, c'est-à-dire un peu plus qu'à Paris et moins qu'en province, avec un maximum de 3,46 à Neuilly-sur-Seine et un minimum de 2,09 à Clichy-La Garenne; en 1901, on ne connaît que les résultats relatifs à l'ensemble Saint-Denis et Levallois-Perret, qui donnent 2,60, chiffre moyen qui se retrouve en 1954.

#### d. Paris.

Les statistiques relatives à Paris remontent à 1891, mais on ne sait guère quelle valeur leur attribuer.

En 1891, on a dénombré une moyenne de 2,63 pièces par logement à Paris; cette moyenne croît jusqu'en 1901 (2,76) et décroît régulièrement ensuite pour n'être plus, en 1954, que de 2,38. Le mouvement apparent 1891-1901 n'est pas très significatif,

mais celui des 50 dernières années se rapproche de celui des autres villes.

La moyenne de 2,38 relative à 1954 ne représente qu'imparfaitement la capitale, composée de quartiers très divers : dans les arrondissements aisés (16<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup>), le nombre moyen est beaucoup plus fort (3,44 - 3,14 - 2,96 respectivement); il est très faible dans le 2<sup>e</sup> arrondissement, centre d'affaires (1,91) et dans les arrondissements moins fortunés (11<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup>, 20<sup>e</sup>). Les chiffres correspondants de 1946 ne sont pas très représentatifs, car ils n'ont pu être majorés des cuisines familiales, dont on ne connaît pas le détail par arrondissement.

#### b. D'après l'enquête de 1941-1942 sur la propriété bâtie

Les résultats de l'enquête fiscale de 1941-1942 sur la propriété bâtie, pour la partie concernant le nombre de pièces des logements sont reportés dans les trois tableaux 32 A, 32 B, 32 C qui se rapportent respectivement aux agglomérations de plus de 30.000 habitants, aux arrondissements de Paris et aux communes rurales.

TABLEAU 32 B (9)  
Paris : Enquête sur la propriété bâtie en 1941-1942  
Importance des logements

	Nombre de logements (milliers)	Nombre de personnes logées (milliers) (population totale)	Nombre de pièces (milliers)	Nombre moyen de			Surface moyenne des logements (m <sup>2</sup> )	Surface moyenne d'habitation par personne (m <sup>2</sup> )
				personnes par logement	pièces par logement	personnes par pièce		
1 <sup>er</sup> arrondissement...	18,9	36,5	44,6	1,93	2,36	0,82	64,10	33,20
2 <sup>e</sup> arrondissement...	22,2	41,4	43,6	1,87	1,97	0,95	49,60	26,60
3 <sup>e</sup> arrondissement...	30,8	64,4	69,5	2,09	2,25	0,93	57,70	27,70
4 <sup>e</sup> arrondissement...	29,3	60,1	63,1	2,05	2,15	0,95	57,40	28
5 <sup>e</sup> arrondissement...	40,3	102,6	90	2,55	2,25	1,13	64,70	25,40
6 <sup>e</sup> arrondissement...	33,5	84	90,8	2,51	2,71	0,93	83,70	33,40
7 <sup>e</sup> arrondissement...	35,8	102,6	108,7	2,87	3,04	0,94	112,50	39,20
8 <sup>e</sup> arrondissement...	30,1	72,4	113,8	2,41	3,78	0,64	160,90	66,80
9 <sup>e</sup> arrondissement...	44	96,7	121,3	2,20	2,76	0,80	85,20	38,80
10 <sup>e</sup> arrondissement...	55,7	123,9	122,7	2,23	2,20	1,01	63,80	28,60
11 <sup>e</sup> arrondissement...	86,7	188,6	172,1	2,17	1,98	1,10	51	23,50
12 <sup>e</sup> arrondissement...	61,3	153,6	131	2,51	2,14	1,17	56,50	22,50
13 <sup>e</sup> arrondissement...	63,1	159,7	126,8	2,53	2,01	1,26	49,60	19,60
14 <sup>e</sup> arrondissement...	66,4	175,6	151,8	2,65	2,29	1,16	56,70	21,40
15 <sup>e</sup> arrondissement...	93,7	245	207	2,62	2,21	1,18	60,10	23
16 <sup>e</sup> arrondissement...	65,6	197,7	238,9	3,02	3,64	0,84	149,90	49,70
17 <sup>e</sup> arrondissement...	89,4	218,3	231	2,44	2,58	0,95	78,10	32
18 <sup>e</sup> arrondissement...	111,1	259,6	227,3	2,34	2,05	1,14	50,80	21,80
19 <sup>e</sup> arrondissement...	60,1	149,3	121,7	2,48	2,02	1,23	53,40	21,50
20 <sup>e</sup> arrondissement...	78,2	193,4	154,8	2,47	1,98	1,25	48,50	19,60
PARIS.....	1.116,2	2.725,4	2.630,5	2,44	2,36	1,04	69,20	28,30

(9) Voir tableau 32 A page 1090.

**TABLEAU 32A**  
**Enquête sur la propriété bâtie en 1941-1942 dans les agglomérations de plus de 30.000 habitants**  
**Importance des logements**

	Nombre de			Nombre moyen de			Surface moyenne des logements (m <sup>2</sup> )	Surface moyenne d'habitation par personne (m <sup>2</sup> )		Nombre de			Nombre moyen de			Surface moyenne des logements (m <sup>2</sup> )	Surface moyenne d'habitation par personne (m <sup>2</sup> )
	logements (milliers)	personnes logées (milliers) (1)	pièces (milliers)	personnes par logement	pièces par logement	personnes par pièce				logements (milliers)	personnes logées (milliers) (1)	pièces (milliers)	personnes par logement	pièces par logement	personnes par pièce		
Aix-en-Provence...	15,8	46,1	48,1	2,9	3	1	100	35,10	Montluçon.....	16,8	50,5	39	3,6	2,3	1,2	69	22,80
Albi.....	9,8	34,3	26,8	3,5	2,7	1,3	110	31,50	Montpellier.....	30,6	93,1	89,6	3	2,9	1,3	90	30,90
Alès (Gard).....	13,5	34,7	33,4	2,6	2,5	1	64	25,70	Nancy.....	46,3	153,4	129,9	3,3	2,8	1,2	90	27,20
Angers.....	32,5	100,9	83,7	3,1	2,6	1,2	83	26,90	Narbonne (Aude)...	10,3	30	28,5	2,9	2,8	1,1	94	32,50
Angoulême.....	17,8	63,5	54	3,6	3	1,2	84	23,50	Nevers.....	11	35,5	28,5	3,2	2,6	1,2	73	25,50
Arras.....	9,8	43	36,8	4,4	3,8	1,2	108	24,50	Nice.....	99,7	211,2	289	2,1	2,9	0,7	83	39,80
Avignon.....	19,5	60,1	57,5	3,1	3	1	85	27,60	Nîmes.....	31,8	104,1	81,4	3,3	2,6	1,3	62	18,80
Bayonne.....	9,5	32,6	33,4	3,4	3,5	1	51	14,90	Orléans.....	27	94,3	79,6	3,5	3	1,2	76	21,70
Belfort.....	15,9	45,6	45,6	2,9	2,9	1	86	30,20	Pau.....	17,2	58,7	53	3,4	3,1	1,1	115	34
Besançon.....	21,5	63,5	56,4	3	2,6	1,1	77	27,10	Périgueux.....	13,3	45,3	37,8	3,4	2,8	1,2	87	25,50
Béziers.....	21,4	64,6	54,9	3	2,6	1,2	59	20,30	Perpignan.....	21,1	75	59,3	3,6	2,8	1,3	78	21,80
Bordeaux.....	134,5	408,5	390,2	3	2,9	1	49	16	Poitiers.....	12,6	48,5	41,8	3,9	3,3	1,2	45	11,80
Bourges.....	16,1	53,5	41,7	3,3	2,6	1,3	69	20,80	Reims.....	38,6	114,2	105,8	3	2,7	1,1	76	25,60
Bruay-en-Artois (P.-de-C.)..	8,7	34	33,5	3,9	3,9	1	92	23,60	Rennes.....	29,9	116	68,1	3,9	2,3	1,7	"	"
Caen.....	27,3	65,6	92,5	2,4	3,4	0,7	75	31,30	Roanne.....	20,7	60,3	44	2,9	2,1	1,4	70	25,80
Cannes.....	23,7	55,9	72,1	2,4	3	0,8	89	38	Roubaix.....	89,5	268,8	392,9	3	4,4	0,7	77	25,60
Carcassonne.....	11,1	38,1	30,6	3,4	2,8	1,2	94	27,90	Rouen.....	82,3	234	227,4	2,8	2,8	1	74	25,70
Châlons-sur-Marne..	9,1	32,7	26,8	3,6	3	1,2	80	22,20	St-Brieuc (C.-du-N.)	7,7	36,7	24,7	4,8	3,2	1,5	99	20,70
Chalon-sur-Saône...	13,4	41,8	31,5	3,1	2,4	1,3	81	26,40	Saint-Étienne.....	90,7	242,5	133,2	2,7	1,5	1,8	56	21,70
Clermont-Ferrand..	38,2	122,8	98,3	3,2	2,6	1,2	81	25	Saint-Quentin.....	16,8	51,2	55,7	3,1	3,3	0,9	95	31,10
Dijon.....	34,3	108	97,3	3,1	2,8	1,1	73	26,60	Sète.....	12,6	31,2	33,5	2,5	2,7	0,9	95	40,50
Douai.....	18	68,6	69,6	3,8	3,9	1	99	26,20	Tarbes.....	13,6	53,3	35,5	3,9	2,6	1,5	85	21,70
Dreux.....	3,9	14,2	13,1	3,6	3,4	1,1	89	24,60	Toulon.....	49,8	125,7	118,5	2,5	2,4	1,1	58	23,10
Grenoble.....	38,9	121,1	86	3,6	2,2	1,1	60	21,80	Toulouse.....	81,2	264,4	208,4	3,3	2,6	1,3	86	26,40
Le Mans.....	26,3	100,5	83,1	3,1	3,2	1,4	82	22	Tours.....	35,2	104,5	97	3	2,8	1,1	78	26,30
Lens.....	20,7	97,1	80,6	3,8	3,9	1,2	96	20,40	Troyes.....	27,4	80,4	74,2	2,9	2,7	1,1	68	23,30
Lille.....	101,6	352,1	381,4	4,7	3,8	1,2	70	20,40	Valence.....	14,6	47,4	39,8	3,3	2,7	1,2	85	28,40
Limoges.....	33,5	107,9	72,7	3,4	2,2	0,9	67	20,90	Valenciennes.....	25,7	89,4	96,2	3,5	3,7	0,9	92	26,40
Lyon.....	203	642,7	416,9	3,2	2,1	1,5	75	27,10	Versailles.....	24,4	78,5	76,5	3,2	3,1	1	76	23,60
Marseille.....	209,9	649,5	546	3,2	2,6	1,5	65	21,20	TOTAUX ou moyennes	2.175,9	6.765	6.037,5	3,1	2,8	1,1	73	24,60
Montargis (Loiret)..	8,1	27,1	22,9	3,4	2,8	1,2	67	20,10	Paris.....	1.116,2	2.725,4	2.625	2,4	2,4	1,04	69	28,30
Montauban.....	10	36,3	31,3	3,1	3,6	1,2	89	24,70									

(1) Ce nombre est celui de la population de l'agglomération au recensement de 1946.

TABLEAU 32 c (10)

1941-1942 : Enquête sur la propriété bâtie dans les communes rurales

## Importance des logements

Régions	Nombre de logements (milliers)	Nombre de personnes logées (milliers)	Nombre de pièces (milliers)	Nombre moyen de :		
				personnes par logement	pièces par logement	personnes par pièce
Région alpestre.....	18,3	47,5	53	2,6	2,9	0,89
Bassin parisien.....	14,4	36,1	39,9	2,5	3,6	0,90
Bretagne.....	18,2	59,5	28	3,3	1,5	2,13
Centre occidental.....	14,0	38,4	31,7	2,7	2,3	1,21
Centre oriental.....	16,6	45,1	37,8	2,7	2,3	1,19
Centre septentrional.....	22,3	57,0	54,6	2,6	2,5	1,04
Est.....	12,5	36,2	34,9	2,9	2,8	1,04
Littoral méditerranéen occidental.....	15,4	39,6	49,3	2,6	3,2	0,80
Normandie.....	7,1	20,6	20,1	2,9	2,8	1,02
Nord.....	19,0	58,9	61,5	3,1	3,2	0,96
Nord-Est.....	10,5	27,6	30	2,6	2,9	0,92
Arrière pays de l'Ouest.....	21,8	62,7	47,5	2,9	2,2	1,32
Ouest-Atlantique.....	17,4	47,6	36,4	2,7	2,1	1,31
Sud.....	17,2	47,3	44,1	2,8	2,6	1,07
Sud-Est.....	18,6	40,8	55,1	2,2	3	0,74
Sud-Ouest.....	18,1	51,0	56,2	2,8	3,1	0,91
ENSEMBLE.....	261,4	715,9	680,1	2,7	2,6	1,05

Le premier de ces tableaux n'apporte, en la circonstance, que peu d'informations, car il concerne les agglomérations, groupes moins homogènes que les villes. Le nombre moyen de pièces par logement qui y figure est, en général, compris entre les nombres avec et sans cuisines familiales tirés du recensement de 1946. Les quelques exceptions s'appliquent, soit à des villes qui ont souffert de destructions de guerre (comme Caen et Orléans — les nombres moyens de l'enquête sont évidemment supérieurs à ceux de 1946), soit à des cas isolés, comme Saint-Étienne, où le recensement de 1946 a été défectueux. A Lille et Roubaix, les chiffres de l'enquête sont supérieurs à ceux du recensement, mais les agglomérations sont beaucoup plus importantes que les villes elles-mêmes (Tourcoing, par exemple, fait partie de l'agglomération de Roubaix et les appartements y sont plus vastes qu'à Roubaix), ce qui fausse la comparaison.

Plus instructif est le tableau relatif à Paris; les chiffres de 1946 concernant les 20 arrondissements sont, on l'a vu, peu significatifs. Les renseignements provenant de l'enquête sur la propriété bâtie se rapprochent davantage, au point de vue de la définition, de ceux du recensement de 1954; on note d'ailleurs peu d'évolution entre les deux dates, si ce n'est une réduction du nombre moyen de pièces dans les quartiers aisés (division d'appartements, mise en location de chambres de domestiques), compensée par une légère augmentation, dans les secteurs plus ouvriers, qui s'explique plus difficilement et tient peut-être à des différences d'interprétation des déclarations individuelles.

Le tableau 32 c permet d'apprécier la grandeur de l'habitat rural suivant les régions. En moyenne, le nombre de pièces des logements y est voisin de celui des villes, mais on constate une différence importante entre le bassin parisien (3,6 pièces en moyenne), le Nord et le Littoral méditerranéen (3,2), d'une part, et le Centre (2,3 à 2,5) et la Bretagne (1,5), d'autre part.

(10) Voir tableau 32a p. 1089.

## B. Surface moyenne des logements d'habitation

L'enquête de 1941-1942 sur la propriété bâtie apporte un élément supplémentaire d'information sur les dimensions des logements français, tout au moins dans les agglomérations de plus de 30.000 habitants et à Paris, par arrondissement : il s'agit de la surface moyenne des logements (11). Les renseignements sont tirés, rappelons-le, des déclarations des propriétaires souscrites en 1939 ou en 1941-1942. Ils figurent dans les tableaux 32 A et 32 B ci-dessus.

On voit que la surface moyenne des logements est, pour l'ensemble des 61 agglomérations étudiées, de 73 mètres carrés. Elle oscille entre 115 mètres carrés à Pau (suivi par Albi avec 110 mètres carrés) et 45 mètres carrés à Poitiers (précédé de Bordeaux avec 49 mètres carrés), soit une variation de l'ordre de 1 à 3 suivant les villes. A Paris, la surface moyenne d'habitation est de 69 mètres carrés, en 1942, nombre intermédiaire entre ceux de Marseille (65 mètres carrés) et Lyon (75 mètres carrés). La dispersion est grande entre les 20 arrondissements de Paris : la surface moyenne est de 161 mètres carrés dans le 8<sup>e</sup> arrondissement, 150 mètres carrés dans le 16<sup>e</sup>, et de 49 à 51 mètres carrés seulement dans le 2<sup>e</sup>, le 11<sup>e</sup>, le 19<sup>e</sup> et le 20<sup>e</sup> arrondissements. Dans l'ensemble, les moyennes observées dans les 61 agglomérations sont nettement supérieures à celles qui seraient atteintes par la généralisation des normes de construction actuelles.

Cependant, il ne s'agit là que de résultats obtenus pour l'ensemble des immeubles d'habitation ; la surface des logements peut varier sensiblement suivant la nature des immeubles. L'enquête de 1941-1942 fournit des précisions à ce sujet puisque, pour chaque agglomération, elle donne deux surfaces moyennes relatives à deux catégories d'immeubles destinés, en principe, à l'habitation ouvrière ; ces immeubles sont ou bien des maisons individuelles abritant une seule famille, ou bien des immeubles de rapport assez modestes ; les catégories qui figurent pour chaque agglomération sont celles qui, dans chaque cas, se rencontrent le plus fréquemment. Les résultats sont repris au tableau 33.

Le cas le moins favorable est celui des maisons de rapport ouvrières dans les grandes villes : la surface moyenne des logements n'y est que de 32 mètres carrés à Bordeaux, 48 mètres carrés à Paris, 52 mètres carrés à Marseille ; dans les petites villes, la situation est relativement meilleure que dans les grandes à l'époque de l'enquête : les

surfaces correspondant aux précédentes sont de 97 mètres carrés à Sète, 80 mètres carrés à Aix-en-Provence, 74 mètres carrés à Albi et Narbonne ; dans les cités ouvrières, la surface moyenne varie de 52 mètres carrés par logement à Roubaix-Tourcoing, à 97 mètres carrés à Bruay-en-Artois.

Les maisons ouvrières destinées à une seule famille offrent une surface d'habitation supérieure à celle des logements dans les immeubles de rapport ; le maximum est atteint à Albi (102 mètres carrés) et le minimum à Poitiers (46 mètres carrés, ce qui est très faible pour une maison individuelle, mais dépasse les 32 mètres carrés des logements bordelais). Les maisons semi-bourgeoises qui abritent une seule famille sont beaucoup plus vastes que les maisons ouvrières : même à Poitiers, ville étroite, pour les 1.331 maisons classées dans la catégorie « semi-bourgeoise », la surface moyenne de l'habitation est de 94 mètres carrés. A Versailles, ville construite largement, la surface moyenne est de 179 mètres carrés dans les 1.519 maisons de cette catégorie.

## C. Répartition des logements français d'après le nombre de leurs pièces

### 1<sup>o</sup> RENSEIGNEMENTS TIRÉS DES RECENSEMENTS

Jusqu'à présent, on a étudié l'évolution du nombre moyen de pièces que comportaient les logements français, en se plaçant au double point de vue historique et géographique. Mais ces considérations ne permettent pas de déterminer si les différences constatées tiennent au fait que le nombre de pièces a varié dans l'ensemble des logements ou si c'est la proportion de petits et de grands logements qui a elle-même changé. Pour répondre à cette question, il est nécessaire d'examiner la répartition des logements d'après le nombre de leurs pièces, à différentes époques et en différents endroits. Les recensements fournissent des renseignements à cet égard, mais les difficultés de comparaison sont les mêmes que celles rencontrées précédemment.

Le principal obstacle aux comparaisons réside, comme il a été vu, dans les changements de définition de la cuisine, considérée ou non comme pièce dans les recensements.

Jusqu'en 1926 inclusivement, on peut admettre que les chiffres sont comparables et comprennent les grandes cuisines. En 1954, il faut ajouter aux chiffres bruts du recensement, qui comprennent les cuisines d'au moins 7 mètres carrés servant de salle commune, les cuisines de 7 mètres carrés et plus qui ne servent pas de salle commune, d'après les déclarations des recensés. Les nombres de

(11) Surface hors-tout.

TABLEAU 33

Enquête de 1941-1942 sur la propriété bâtie dans les agglomérations de plus de 30.000 habitants  
Surface moyenne des logements suivant les catégories d'immeubles

	Maison semi-bour- geoise pour une seule famille	Maison ouvrière pour une seule famille	Maison de rapport ouvrière	Cité ouvrière	Immeuble commer- cial avec habitation		Maison semi-bour- geoise pour une seule- famille	Maison ouvrière pour une seule famille	Maison de rapport ouvrière	Cité ouvrière	Immeuble commer- cial avec habitation
Aix-en-Provence.....	"	89	80	"	"	Montauban.....	"	68	88 (1)	"	"
Albi.....	"	102	74	"	"	Montluçon.....	"	67	52	"	"
Alès.....	"	62	59	"	"	Montpellier.....	"	88	67	"	"
Angers.....	"	72	"	"	84	Nancy.....	"	85	65	"	"
Angoulême.....	137	71	"	"	"	Narbonne.....	"	85	74	"	"
Arras.....	148	88	"	"	"	Nevers.....	"	71	59	"	"
Avignon.....	"	78	66	"	"	Nice.....	"	68	66	"	"
Bayonne.....	94	"	38	"	"	Nîmes.....	"	60	54	"	"
Belfort.....	"	95	67	"	"	Orléans.....	"	71	54	"	"
Besançon.....	"	71	60	"	"	Pau.....	"	94	73	"	"
Béziers.....	"	56	46	"	"	Périgueux.....	"	82	66	"	"
Bordeaux.....	"	60	32	"	"	Perpignan.....	"	67	59	"	"
Bourges.....	"	64	57	"	"	Poitiers.....	89	46	"	"	"
Bruay-en-Artois.....	"	69	"	97	"	Reims.....	"	76	57	"	"
Caen.....	90	64	"	"	"	Rennes.....	"	"	"	"	"
Cannes.....	"	73	61	"	"	Roanne.....	"	75	56	"	"
Carcassonne.....	"	91	70	"	"	Roubaix.....	"	68	"	52	"
Châlons-sur-Marne.....	"	83	60	"	"	Rouen.....	"	67	50	"	"
Chalon-sur-Saône.....	"	88	"	"	87	Saint-Brieuc.....	164	75	"	"	"
Clermont-Ferrand.....	"	83	64 "	"	"	Saint-Étienne.....	"	75	47	"	"
Dijon.....	"	67	57	"	"	Saint-Quentin.....	"	86	"	"	130
Douai.....	"	79	"	80	"	Sète.....	"	64	97	"	"
Dreux.....	"	75	"	"	93	Tarbes.....	"	84	67	"	"
Grenoble.....	"	71	48	"	"	Toulon.....	"	63	47	"	"
Le Mans.....	153	64	"	"	"	Toulouse.....	"	83	68	"	"
Lens.....	"	70	"	94	"	Tours.....	"	66	56	"	"
Lille.....	"	62	"	"	34	Troyes.....	"	73	52	"	"
Limoges.....	"	73	57	"	"	Valence.....	"	85	71	"	"
Lyon.....	"	85	61	"	"	Valenciennes.....	134	81	"	"	"
Marseille.....	"	64	52	"	"	Versailles.....	179	82	"	"	"
Montargis.....	"	61	50	"	"	Paris.....	74 (2)	"	48	"	"

(1) Logement agricole pour propriétaire ou métayer.

(2) Maison de rapport semi-bourgeoise.

pièces obtenus en comptant toutes les cuisines d'au moins 7 mètres carrés comme des pièces d'habitation sont relativement comparables aux chiffres des recensements de 1901 à 1926.

On peut ainsi modifier la répartition des logements d'après le nombre de pièces; un certain nombre de logements d'une pièce deviennent des logements de 2 pièces, certains logements de 2 pièces deviennent des logements de 3 pièces et ainsi de suite.

Pour 1946, on a vu qu'on obtenait un nombre de pièces du même ordre de grandeur que ceux des recensements précédents en ajoutant les cuisines familiales aux nombres de pièces tirés du dénombrement. Mais une difficulté nouvelle surgit ici : on ne sait pas comment se répartit l'ensemble des cuisines familiales entre les logements d'une pièce, deux pièces, trois pièces, etc., sauf pour quelques grandes villes où la répartition est donnée dans le recensement.

L'hypothèse suivante a été adoptée : on a supposé, faute d'information meilleure, que les cuisines familiales se répartissaient, en 1946, dans chaque endroit considéré, entre les logements de 1, 2, 3, 4... pièces, comme l'ensemble des cuisines de 7 mètres carrés et plus en 1954.

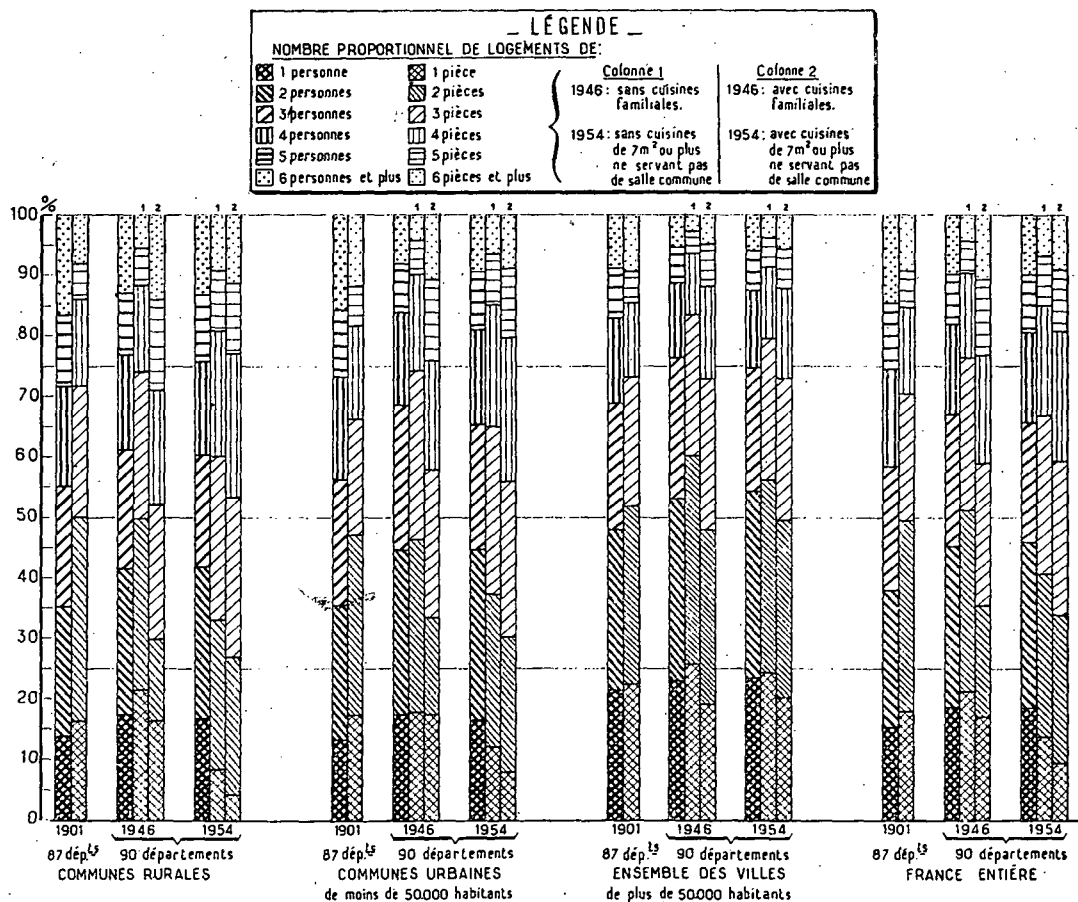
On a donc calculé, dans chaque cas, en 1954, la répartition des cuisines d'au moins 7 mètres carrés entre les logements classés par ordre d'importance et on a appliqué les coefficients de répartition ainsi obtenus au total correspondant des cuisines familiales en 1946.

Un certain nombre de logements considérés comme n'ayant qu'une pièce en 1946 sont alors comptés comme logements de deux pièces, la pièce déclarée et la cuisine familiale. Le même calcul a été appliqué aux logements de 2, 3 pièces, etc.

Les résultats figurent sur les 7 tableaux 34 A

GRAPHIQUE 11 A

1901-1954. Répartition proportionnelle des logements suivant le nombre de personnes et de pièces. France entière, par catégories de communes à chaque recensement.



à 34 c, qui comportent également la répartition des logements d'après le nombre de personnes; mais seule la première de ces répartitions sera étudiée dans ce chapitre; la comparaison des deux répartitions des logements suivant le nombre de personnes et de pièces renseigne, en effet, sur l'occupation des logements dont l'étude fait l'objet du chapitre suivant.

Les tableaux 34 A et 34 B relatifs à la France entière sont illustrés par les graphiques 11A et 11B. Pour chacune des 63 villes françaises de plus de 50.000 habitants en 1954, un graphique qui schématise la répartition des logements suivant le nombre de personnes et de pièces aux différents recensements utilisables a été inséré dans les tableaux récapitulatifs par ville, en annexe.

GRAPHIQUE 11 B

1926-1954. Répartition proportionnelle des logements selon le nombre de personnes et de pièces dans l'ensemble des villes de plus de 50.000 habitants en 1954.

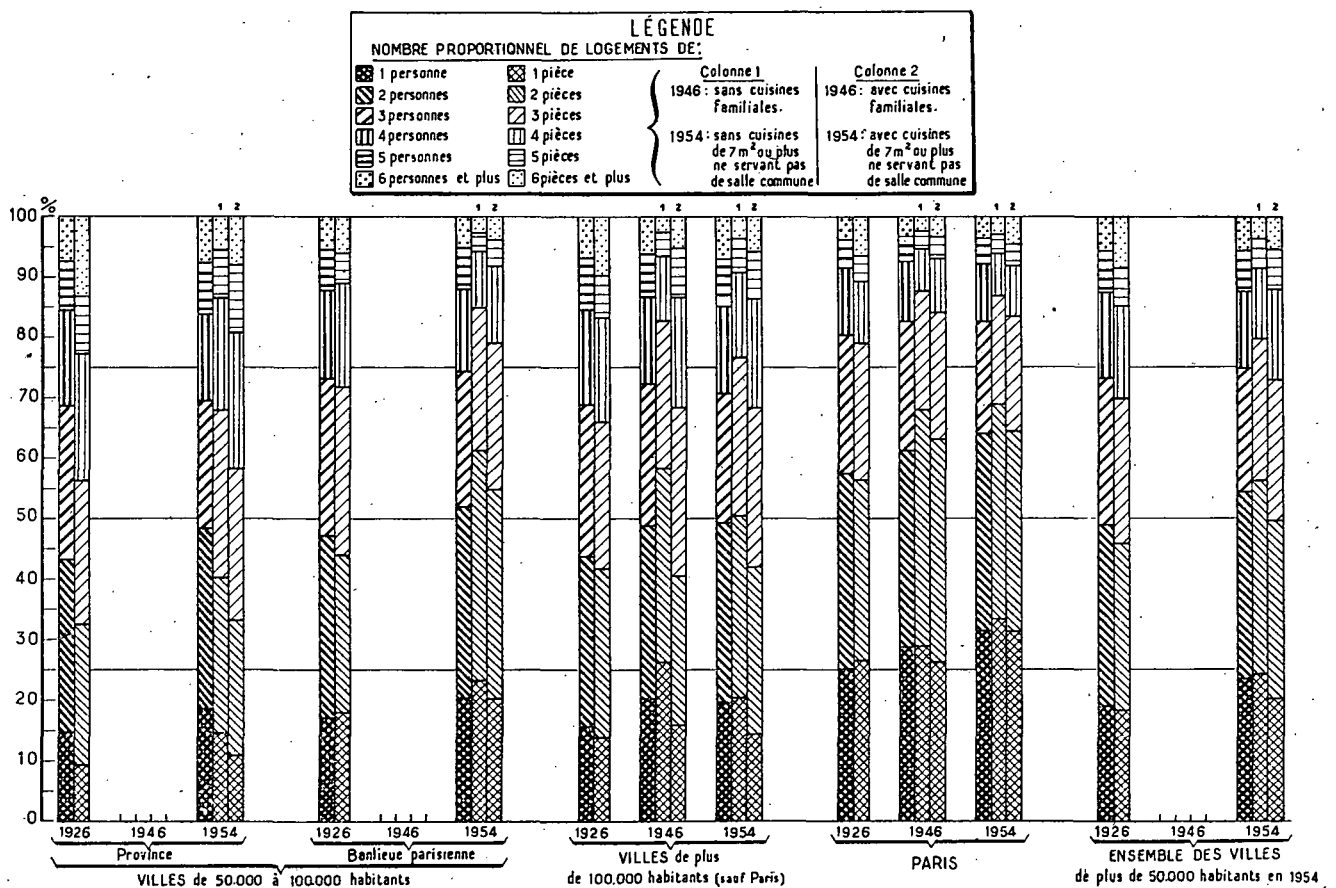


TABLEAU 34 A

## Répartition proportionnelle des logements (1) suivant le nombre de personnes et de pièces (2)

## France entière par catégories de communes

	Nombre total de logements (milliers)	Nombre de logements sur cent abritant						Nombre de logements sur cent (2)					
		1 personne	2 personnes	3 personnes	4 personnes	5 personnes	6 personnes et plus	1 pièce	2 pièces	3 pièces	4 pièces	5 pièces	6 pièces et plus
<i>1901 (87 départements) :</i>													
Communes de moins de 2.000 habitants.....	4.882,3	19,7	21,5	19,9	16,7	11,8	16,4	16,4	33,6	21,7	14,5	5,7	8,1
Communes de 2.000 à 50.000 habitants.....	2.892,8	13,3	22,1	21,1	16,9	11,3	15,3	17,2	29,8	19,4	15,3	6,5	11,8
Communes de 50.000 à 100.000 habitants.....	330,3	17,6	24,8	21,6	15,6	9,4	11	18	29,4	19,5	13,3	7,4	12,4
Communes de plus de 100.000 habitants (sauf Paris).....	723,5	18,7	25,1	21,3	15,2	9,5	10,2	18,8	29,1	21,4	14,6	6,2	9,9
Paris.....	860,8	24,3	28,9	20,4	12,7	6,8	6,9	26,7	30,1	21,8	10	4,3	7,1
Ensemble des villes de plus de 50.000 habitants..	1.914,6	21,1	26,8	20,9	14,2	8,2	8,8	22,2	29,6	21,3	12,3	5,5	9,1
France entière.....	9.639,7	15,1	22,7	20,5	16,2	10,9	14,6	17,8	31,6	21	14,3	5,9	9,4
<i>1911 (87 départements) :</i>													
Communes de moins de 50.000 habitants.....	9.112,2	15,6	22,4	20,4	16,2	10,9	14,5	"	"	"	"	"	"
Communes de 50.000 à 100.000 habitants.....	486,7	17,4	26,4	23,1	15,7	8,7	8,7	16,7	29,7	21,2	14,4	7	11
Communes de plus de 100.000 habitants (sauf Paris).....	820,7	16,3	26	22,8	16,1	9,3	9,5	14,8	29,7	22,6	16,2	6,4	10,3
Paris.....	991,4	24,4	30,3	21,6	12,4	6	5,3	24,9	29,2	22,7	10,8	4,4	8
Ensemble des villes de plus de 50.000 habitants..	2.298,8	20	28	22,4	14,4	7,7	7,5	19,6	29,5	22,3	13,5	5,7	9,4
France entière.....	11.411	16,5	23,5	20,8	15,8	10,3	13,1	"	"	"	"	"	"
<i>1926 (90 départements) :</i>													
Communes de moins de 50.000 habitants.....	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
Communes de 50.000 à 100.000 habitants.....	678	16,7	29,2	25,2	15,2	7,4	6,3	15	26,9	24	17,1	7,1	9,9
Communes de plus de 100.000 habitants (sauf Paris).....	936,5	14,9	28	25,1	16	8,8	7,2	12,8	26,7	25,2	18,1	7,5	9,7
Paris.....	992,4	25	32,4	22,9	11,2	4,6	3,9	26,4	29,8	22,7	10,3	4,3	6,5
Ensemble des villes de plus de 50.000 habitants..	2.606,9	19,3	30	24,3	14	6,8	5,6	18,5	27,9	23,9	14,9	6,2	8,6
France entière.....	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"



	Nombre total de logements (milliers)	Nombre de logements sur cent abritant						Nombre de logements sur cent ayant (2)											
		1 per- sonne	2 per- sonnes	3 per- sonnes	4 per- sonnes	5 per- sonnes	6 per- sonnes et plus	1 pièce		2 pièces		3 pièces		4 pièces		5 pièces		6 pièces et plus	
								a	b	a	b	a	b	a	b	a	b	a	b
<i>1946 (90 départements) :</i>																			
Communes rurales.....	5.611,7	17,3	24,3	19,8	15,6	10,2	12,8	21,4	16,4	28,4	13,4	24,3	22,3	14,4	19	6	15	5,5	13,9
Communes urbaines de moins de 50.000 habitants.....	3.957,7	17,1	27,4	23,7	15,6	8,2	8	17,6	15,9	28,5	17,4	28,2	24,4	15,8	18,2	5,6	13,4	4,3	10,7
Communes de 50.000 à 100.000 habitants.....	717,8	19,6	29,6	24,1	14,1	6,7	5,9	20,7	15,5	33,1	24,6	26,1	25,7	12,8	18,7	4,4	9,7	2,9	5,8
Communes de plus de 100.000 habitants (sauf Paris).....	1.277	20,1	28,8	23,5	14,3	7,1	6,2	25,7	15,4	31,9	24,7	24,8	28	11	18,4	3,9	8,3	2,7	5,2
Paris.....	1.020,4	28,6	32,5	21,4	10,1	4,1	3,3	28,8	26,1	39,1	36,9	19,7	21	7	9	3	3,6	2,4	3,4
Ensemble des villes de plus de 50.000 habitants.....	3.015,2	22,8	30,2	22,9	12,9	6	5,2	25,6	19	34,6	28,8	23,4	25,1	10,1	15,3	3,7	7,1	2,6	4,7
France entière.....	12.584,6	18,5	26,7	21,8	15	8,5	9,5	21,2	16,9	29,9	18,4	25,3	23,6	13,8	17,8	5,4	12,6	4,4	10,7
<i>1954 (90 départements) [3] :</i>																			
Communes rurales.....	5.252,6	16,7	24,8	18,8	15,6	10,9	13,2	8,3	4	24,9	22,8	27	26,4	20,7	23,9	10	11,7	9,1	11,2
Communes urbaines de moins de 50.000 habitants.....	4.198,2	16,3	27,7	21,2	15,8	9,6	9,4	11,9	7,7	25,3	22,4	27,8	25,6	20,1	24,2	8,5	11,2	6,4	8,9
Communes de 50.000 à 100.000 habitants.....	857,9	19,2	30,7	21,5	14,2	7,8	6,6	18,1	14,7	30,8	27,5	26	24,6	14,7	18,6	6,1	8,2	4,3	6,4
Communes de plus de 100.000 habitants sauf Paris.....	1.368,9	19,5	29,8	21,3	14,5	7,9	7	20,2	14,2	30,2	27,7	26,2	26,2	14,1	18,3	5,5	7,7	3,8	5,9
Paris.....	1.126,8	31,2	32,8	18,5	9,6	4,3	3,6	33,3	31,3	35,3	33	18,3	19,1	6,9	8,3	3,2	3,7	3	4,6
Ensemble des villes de plus de 50.000 habitants.....	3.353,6	23,4	31	20,4	12,7	6,7	5,8	24,1	20,1	32	29,4	23,5	23,4	11,8	15	4,9	6,5	3,7	5,6
France entière.....	12.804,4	18,4	27,3	20	14,9	9,4	10	13,6	9,4	26,9	24,4	26,3	25,3	18,2	21,7	8,2	10,2	6,8	9

(1) Non compris les logements pour lesquels le nombre de personnes ou de pièces n'a pas été déclaré.

(2) En 1946, les logements de « zéro » pièce ont été considérés comme comportant une pièce. Les cuisines n'ont pas été comptées suivant les mêmes méthodes aux différents recensements. Pour faciliter les comparaisons, ont été indiquées en 1946 et en 1954, d'une part, la répartition des logements suivant le nombre de pièces d'après les résultats bruts des recensements, c'est-à-dire : en 1946, sans compter les cuisines, à moins qu'elles ne contiennent effectivement un lit d'adulte et en 1954, en comptant les cuisines de 7 mètres carrés et plus servant de salle commune (colonne a) ; et d'autre part, la nouvelle répartition des logements obtenue en comptant comme pièces, en 1946, les cuisines familiales et, en 1954, les cuisines de 7 mètres carrés et plus, qu'elles servent ou non de salle commune (colonne b).

(3) Pour 1954, les résultats sont ceux du sondage au 1/20.

**TABEAU 34 B**  
**1926-1954 : Répartition proportionnelle des logements (1) selon le nombre de personnes et de pièces (2)**  
**dans l'ensemble des villes de plus de 50.000 habitants en 1954**

	Nombre total de logements (milliers)	Nombre de logements sur cent abritant						Nombre de logements sur cent ayant					
		1 personne	2 personnes	3 personnes	4 personnes	5 personnes	6 personnes et plus	1 pièce	2 pièces	3 pièces	4 pièces	5 pièces	6 pièces et plus
<b>1926 :</b>													
Villes de 50.000 à 100.000 habitants en 1954 :													
Province .....	400,7	14,6	28,7	25,2	15,9	8,2	7,4	9,2	23,3	23,8	21,1	9,5	13,1
Banlieue de Paris .....	255,2	17	30,3	25,9	14,8	6,7	5,3	18	26	27,9	17,2	4,9	6
<b>Ensemble .....</b>	<b>655,9</b>	<b>15,6</b>	<b>29,3</b>	<b>25,4</b>	<b>15,5</b>	<b>7,6</b>	<b>6,6</b>	<b>12,6</b>	<b>24,4</b>	<b>25,4</b>	<b>19,6</b>	<b>7,7</b>	<b>10,3</b>
Villes de plus de 100.000 habitants, sauf Paris :													
Paris .....	1.107,1	15,5	28,2	25,1	15,8	8,5	6,9	13,8	27,8	24,4	17,3	7,2	9,5
<b>Ensemble des villes de plus de 50.000 habitants en 1954 .....</b>	<b>2.755,5</b>	<b>18,9</b>	<b>30</b>	<b>24,4</b>	<b>14,1</b>	<b>6,9</b>	<b>5,7</b>	<b>18,1</b>	<b>27,7</b>	<b>24</b>	<b>15,3</b>	<b>6,3</b>	<b>8,6</b>
<b>1946 :</b>													
Villes de 50.000 à 100.000 habitants en 1954 :													
Province .....	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
Banlieue de Paris .....	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
<b>Ensemble .....</b>	<b>1.329,7</b>	<b>20,1</b>	<b>28,7</b>	<b>23,5</b>	<b>14,3</b>	<b>7,1</b>	<b>6,3</b>	<b>26,3</b>	<b>15,7</b>	<b>31,9</b>	<b>24,8</b>	<b>24,5</b>	<b>27,9</b>
Villes de plus de 100.000 habitants, sauf Paris :	1.020,4	28,6	32,5	21,4	10,1	4,1	3,3	28,8	26,1	39,1	36,9	19,7	21
Paris .....	1.020,4	28,6	32,5	21,4	10,1	4,1	3,3	28,8	26,1	39,1	36,9	19,7	21
<b>Ensemble des villes de plus de 50.000 habitants en 1954 .....</b>	<b>"</b>	<b>"</b>	<b>"</b>	<b>"</b>	<b>"</b>	<b>"</b>	<b>"</b>	<b>"</b>	<b>"</b>	<b>"</b>	<b>"</b>	<b>"</b>	<b>"</b>
<b>1954 (3) :</b>													
Villes de 50.000 à 100.000 habitants en 1954 :													
Province .....	503,8	18,5	29,9	20,9	14,5	8,5	7,7	14,5	10,7	26,7	22,4	27,6	25
Banlieue de Paris .....	354,1	20,3	31,7	22,4	13,6	6,9	5,1	23,2	20,3	38	34,6	23,8	24,2
<b>Ensemble .....</b>	<b>857,9</b>	<b>19,2</b>	<b>30,7</b>	<b>21,5</b>	<b>14,2</b>	<b>7,8</b>	<b>6,6</b>	<b>18,1</b>	<b>14,7</b>	<b>30,8</b>	<b>27,5</b>	<b>26</b>	<b>24,6</b>
Villes de plus de 100.000 habitants, sauf Paris :													
Province .....	1.368,9	19,5	29,8	21,3	14,5	7,9	7	20,2	14,2	30,2	27,7	26,2	26,2
Banlieue de Paris .....	1.126,8	31,2	32,8	18,5	9,6	4,3	3,6	33,3	31,3	35,3	33	18,3	19,1
<b>Ensemble des villes de plus de 50.000 habitants en 1954 .....</b>	<b>3.353,6</b>	<b>23,4</b>	<b>31</b>	<b>20,4</b>	<b>12,7</b>	<b>6,7</b>	<b>5,8</b>	<b>24,1</b>	<b>20,1</b>	<b>32</b>	<b>29,4</b>	<b>23,5</b>	<b>23,4</b>

(1) Non compris les logements pour lesquels le nombre de personnes ou de pièces n'a pas été déclaré.

(2) En 1946, les logements de « zéro » pièce ont été considérés comme comportant une pièce. Les cuisines n'ont pas été comptées suivant les mêmes méthodes aux différents recensements. Pour faciliter les comparaisons, ont été indiquées, en 1946 et 1954, d'une part, la répartition des logements suivant le nombre de pièces d'après les résultats bruts des recensements, c'est-à-dire : en 1946, sans compter les cuisines (à moins qu'elles ne contiennent effectivement un lit d'adulte) et, en 1954, en comptant les cuisines de 7 mètres carrés et plus servant de salle commune (colonne a) ; et, d'autre part, la nouvelle répartition des logements obtenue en comptant comme pièces, en 1946, les cuisines familiales et, en 1954, les cuisines de 7 mètres carrés et plus, qu'elles servent ou non de salle commune (colonne b).

(3) Pour 1954, les résultats sont ceux du sondage au 1/20.

TABLEAU 34 c

1901-1954 : Répartition proportionnelle des logements (1) suivant le nombre de personnes et de pièces dans les villes de plus de 100.000 habitants en 1954 (2)

	Nombre total de logements (1) (en milliers)	Nombre de logements, sur cent, abritant						Nombre de logements, sur cent, ayant					
		1 personne	2 personnes	3 personnes	4 personnes	5 personnes	6 personnes et plus	1 pièce (3)	2 pièces (3)	3 pièces (3)	4 pièces (3)	5 pièces (3)	6 pièces et plus (3)
<b>Angers :</b>													
1901.....	18,9	18	29	22	15	8	8	21	35	15	10	4	15
1911.....	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
1926.....	27,3	20	32	24	13	6	5	16	35	21	12	5	11
1946.....	29,8	23	29	21	13	7	7	28	19	24	10	8	6
1954.....	31,8	23	28	19	12	9	9	22	17	31	28	22	24
<b>Bordeaux :</b>													
1901.....	77,8	22	26	22	14	8	8	20	28	21	15	5	11
1911.....	68,3	24	26	22	14	8	6	13	22	17	26	7	15
1926.....	78,7	21	28	24	14	7	6	14	23	26	18	7	12
1946.....	83,3	22	28	23	14	7	6	21	13	25	13	8	5
1954.....	86,8	23	28	23	13	7	6	22	16	28	14	7	7
<b>Brest :</b>													
1901.....	18,9	19	23	20	16	10	12	53	26	7	5	3	6
1911.....	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
1926.....	19,5	20	26	25	16	7	6	37	35	12	8	3	5
1946.....	22,9	18	25	24	17	9	7	57	30	28	34	11	24
1954.....	33,1	19	24	19	18	10	10	25	17	31	28	26	28
<b>Clermont-Ferrand</b>													
1901.....	14,3	21	25	22	15	9	8	13	29	24	16	7	11
1911.....	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
1926.....	31,5	20	28	25	15	7	5	20	23	24	20	6	7
1946.....	33,9	19	26	25	16	8	6	22	15	30	20	31	27
1954.....	34,8	20	29	24	14	7	6	20	14	24	23	30	26
<b>Dijon :</b>													
1901.....	21,2	20	25	22	15	9	9	15	36	23	13	5	8
1911.....	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
1926.....	25,5	18	30	25	15	7	5	12	28	27	18	7	8
1946.....	32,4	20	28	23	15	7	7	17	13	34	22	29	28
1954.....	34,2	18	30	20	16	8	8	13	10	31	26	31	28
<b>Grenoble :</b>													
1901.....	3,1 4)	24	27	20	14	8	7	23	32	21	12	5	7
1911.....	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
1926.....	26,8	20	30	24	14	6	6	18	31	24	14	6	7
1946.....	35	24	28	22	13	7	6	24	19	28	13	19	7
1954.....	34,6	19	32	22	14	7	6	21	13	35	32	25	27
<b>Le Havre :</b>													
1901.....	37,1	18	24	20	15	10	13	19	37	19	10	5	10
1911.....	37,9	16	26	21	15	10	12	14	39	23	11	4	9
1926.....	47,1	15	28	25	16	8	8	15	35	24	14	5	7
1946.....	34,5	15	29	26	15	8	7	32	18	36	24	21	32
1954.....	44,9	15	31	22	9	15	8	20	12	33	32	29	30

TABLEAU 34 C (Suite)

	Nombre total de logements (1) (en milliers)	Nombre de logements, sur cent, abritant						Nombre de logements, sur cent, ayant						
		1 per- sonne	2 per- sonnes	3 per- sonnes	4 per- sonnes	5 per- sonnes	6 per- sonnes et plus	1 pièce (3)	2 pièces (3)	3 pièces (3)	4 pièces (3)	5 pièces (3)	6 pièces et plus (3)	
<b>Le Mans :</b>														
1901.....	19,3	20	28	23	14	8	7	15	36	18	10	6	15	
1911.....	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	
1926.....	23,2	20	31	24	14	6	5	13	31	22	13	8	13	
1946.....	32,4	22	28	22	14	7	7	26	34	24	17	4	3	
1954.....	33,7	17	29	21	15	9	9	22	30	27	14	5	6	
<b>Lille :</b>														
1901.....	33,1	15	22	20	15	11	17	21	26	20	13	5	15	
1911.....	59,8	16	26	22	15	9	12	20	27	21	13	6	13	
1926.....	53	17	32	25	14	6	6	20	27	22	13	6	12	
1946.....	67,2	27	31	21	11	5	5	22	34	19	23	5	4	
1954.....	63,6	24	31	18	13	7	7	17	31	30	13	6	7	
<b>Limoges :</b>														
1901.....	21	14	21	22	18	11	14	29	39	13	9	3	7	
1911.....	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	
1926.....	23,5	14	27	28	17	8	6	20	38	19	12	5	6	
1946.....	36,9	21	28	25	14	7	5	39	32	19	6	2	4	
1954.....	35,6	21	30	21	15	7	6	24	33	24	12	4	4	
<b>Lyon :</b>														
1901.....	141,5	23	28	21	14	8	6	26	35	21	10	4	4	
1911.....	161,5	16	27	23	16	9	9	16	38	25	12	4	5	
1926.....	140,3	15	27	24	15	12	7	14	34	28	14	5	5	
1946.....	161,9	22	31	23	13	6	5	33	37	19	7	2	2	
1954.....	149,9	23	32	20	13	6	6	28	37	21	9	3	4	
<b>Marseille :</b>														
1901.....	129,8	14	23	22	17	11	13	8	19	31	23	9	10	
1911.....	143,9	11	24	23	18	11	13	6	21	32	24	8	9	
1926.....	162,8	10	25	26	19	10	10	6	20	32	24	9	8	
1946.....	200,2	16	28	25	16	8	7	22	34	29	10	3	2	
1954.....	204,8	17	29	23	16	8	7	20	29	30	14	5	4	
<b>Nancy :</b>														
1901.....	31,3	14	23	22	17	11	13	19	30	23	14	5	9	
1911.....	33,6	20	27	22	15	8	8	19	30	23	13	5	10	
1926.....	34,3	16	31	25	15	7	6	11	25	25	19	8	13	
1946.....	36,7	22	28	22	14	7	7	21	31	27	12	5	4	
1954.....	38,9	21	29	20	14	8	8	18	28	28	15	7	4	
<b>Nantes :</b>														
1901.....	38,8	20	25	22	15	9	9	29	34	13	9	4	11	
1911.....	52,3	20	27	23	15	8	7	28	39	11	9	4	9	
1926.....	57,6	19	29	25	15	7	5	22	37	17	11	4	9	
1946.....	65,7	21	27	23	15	7	7	36	31	19	8	3	5	
1954.....	67,6	19	27	20	15	10	9	26	29	22	13	5	6	

TABLEAU 34 c (Suite)

	Nombre total de logements (1) (en milliers)	Nombre de logements, sur cent, abritant						Nombre de logements, sur cent, ayant							
		1 per- sonne	2 per- sonnes	3 per- sonnes	4 per- sonnes	5 per- sonnes	6 per- sonnes et plus	1 pièce (3)	2 pièces (3)	3 pièces (3)	4 pièces (3)	5 pièces (3)	6 pièces et plus (3)		
Nice :															
1901.....	20,2	11	23	22	17	12	15	7	15	20	32	13	23		
1911.....	36,4	10	23	24	18	12	13	6	17	24	22	12	19		
1926.....	42,5	10	25	25	19	11	10	7	15	24	25	13	16		
1946.....	73,9	20	30	24	15	7	4	15	20	32	16	5	3		
1954.....	85,6	22	31	21	14	7	5	16	29	30	15	6	4		
Reims :															
1901.....	31,8	20	26	21	14	8	11	18	38	21	11	4	8		
1911.....	33,7	18	28	23	14	8	9	13	35	26	13	5	8		
1926.....	28,1	14	29	26	16	8	7	7	23	29	25	7	9		
1946.....	34,9	19	28	23	14	7	9	14	31	32	15	5	3		
1954.....	36,7	17	31	22	14	8	8	14	31	29	17	6	3		
Rennes :															
1901.....	2,8 (4)	8	18	22	18	13	21	20	30	9	12	5	24		
1911.....	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"		
1926.....	24,9	17	30	26	15	7	5	24	38	16	10	4	8		
1946.....	36	22	26	23	15	7	7	41	32	16	6	3	2		
1954.....	36,3	19	27	21	14	9	10	28	30	24	9	5	4		
Roubaix :															
1901.....	34,6	18	21	19	15	10	17	18	9	9	23	17	24		
1911.....	33,4	12	25	23	17	10	13	11	8	9	24	20	24		
1926.....	38,2	14	34	26	14	6	6	10	14	11	23	18	24		
1946.....	37,2	22	34	23	11	5	5	8	16	24	20	14	9		
1954.....	37,2	18	34	22	12	7	7	6	13	21	29	18	13		
Rouen :															
1901.....	37,1	26	27	19	13	7	9	27	28	16	11	5	13		
1911.....	38,6	23	28	20	13	7	9	23	26	18	13	6	14		
1926.....	37	21	31	23	13	6	6	19	26	20	15	7	18		
1946.....	36,6	23	30	21	13	6	7	25	32	24	12	4	3		
1954.....	36,5	22	31	19	14	6	8	23	28	24	15	6	4		
Saint-Étienne :															
1901.....	43,9	17	25	23	17	9	9	29	44	14	6	3	4		
1911.....	46,3	17	27	25	16	8	7	27	50	13	5	3	2		
1926.....	61	18	29	26	15	7	5	27	48	15	6	2	2		
1946.....	65,5	23	30	23	13	6	5	68	27	10	3	1	1		
1954.....	57,8	20	32	21	14	7	6	28	42	20	8	3	1		
Strasbourg :															
1901 (5).....	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"		
1911 (5).....	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"		
1926.....	44,6	8	25	27	19	11	10	4	12	30	26	13	15		
1946.....	54,1	14	28	26	16	8	8	7	27	24	18	7	4		
1954.....	60,3	15	31	23	16	8	7	6	22	31	25	11	6		

TABLEAU 34 c (Suite et fin)

	Nombre total de logements (1) (en milliers)	Nombre de logements, sur cent, abritant						Nombre de logements, sur cent, ayant					
		1 personne	2 personnes	3 personnes	4 personnes	5 personnes	6 personnes et plus	1 pièce (3)	2 pièces (3)	3 pièces (3)	4 pièces (3)	5 pièces (3)	6 pièces et plus (3)
<b>Toulon :</b>													
1901.....	21,7	18	26	23	16	9	8	12	29	26	17	6	10
1911.....	29,1	17	26	24	16	9	8	11	28	28	18	6	9
1926.....	24,3	13	30	27	17	8	5	6	26	29	22	7	10
1946.....	37,9	15	27	25	17	9	7	20	16	33	23	29	29
1954.....	42,2	19	29	22	16	8	6	20	16	30	27	29	28
<b>Toulouse :</b>													
1901.....	45,2	16	25	24	17	10	8	10	35	24	15	6	10
1911.....	45,9	17	26	24	17	9	7	8	31	27	17	7	10
1926.....	55,4	16	28	26	16	8	6	9	27	26	20	8	10
1946.....	80,8	18	26	24	16	9	7	22	14	30	23	28	29
1954.....	82	19	27	22	16	9	7	19	14	29	25	27	27
<b>Ensemble des villes de plus de 100.000 habitants à chaque recensement :</b>													
1901.....	723,5	18,7	25,1	21,3	15,2	9,5	10,2	18,8	29,1	21,4	14,6	6,2	9,9
1911.....	820,7	16,3	26	22,8	16,1	9,3	9,5	14,8	29,7	22,6	16,2	6,4	10,3
1926.....	936,5	14,9	28	25,1	16	8,8	7,2	12,8	26,7	25,2	18,1	7,5	9,7
1946.....	1.277	20,1	28,8	23,5	14,3	7,1	6,2	25,7	15,4	31,9	24,7	24,8	28
1954.....	1.368,9	19,5	29,8	21,3	14,5	7,9	7	20,2	14,2	30,2	27,7	26,2	26,2
<b>Ensemble des villes de plus de 100.000 habitants en 1954 :</b>													
1901.....	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
1911.....	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
1926.....	1.107,1	15,5	28,2	25,1	15,8	8,5	6,9	13,8	27,8	24,4	17,3	7,2	9,5
1946.....	1.329,7	20,1	28,7	23,5	14,3	7,1	6,3	26,3	15,7	31,9	24,8	24,5	27,9
1954.....	1.368,9	19,5	29,8	21,3	14,5	7,9	7	20,2	14,2	30,2	27,7	26,2	26,2

(1) Non compris les logements pour lesquels le nombre de personnes ou de pièces n'a pas été déclaré.

(2) Les résultats de 1954 sont ceux du sondage au 1/20.

(3) En 1946, les logements de « zéro » pièce ont été considérés comme comportant une pièce. Les cuisines n'ont pas été comptées suivant les mêmes méthodes aux différents recensements. Pour faciliter les comparaisons, ont été indiquées, en 1946 et 1954, d'une part, la répartition des logements suivant le nombre de pièces d'après les résultats bruts des recensements, c'est-à-dire : en 1946, sans compter les cuisines, à moins qu'elles ne contiennent effectivement un lit d'adulte, et, en 1954, en comptant les cuisines de 7 mètres carrés et plus servant de salle commune (colonne de gauche) et, d'autre part, la nouvelle répartition des logements obtenue en comptant comme pièces en 1946, les cuisines familiales (réparties comme le sont, en 1954, l'ensemble des cuisines d'au moins 7 mètres carrés, sauf pour les villes de Bordeaux, Lyon, Marseille et Toulouse pour lesquelles la répartition entre les logements classés d'après le nombre de pièces figure dans le recensement) et, en 1954, les cuisines de 7 mètres carrés et plus, qu'elles servent ou non de salle commune (colonne de droite).

(4) En 1901, le nombre de bulletins dépouillés pour les villes de Grenoble et Rennes est très faible ; de nombreux bulletins recueillis à l'occasion de cette première enquête ont dû se révéler inexploitable.

(5) Sous l'autorité allemande en 1901 et en 1911.

TABLEAU 34 D

1901-1954 : Répartition proportionnelle des logements (1) suivant le nombre de personnes et de pièces dans les villes de province de 50.000 à 100.000 habitants en 1954 (2)

	Nombre total de logements (1) (en milliers)	Nombre de logements, sur cent, abritant						Nombre de logements, sur cent, ayant (3)											
		1 personne	2 personnes	3 personnes	4 personnes	5 personnes	6 personnes et plus	1 pièce	2 pièces	3 pièces	4 pièces	5 pièces	6 pièces et plus						
<b>Aix-en-Provence :</b>																			
1901	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"					
1926	10,1	17	29	24	15	8	7	5	17	26	25	12	15						
1946	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"						
1954	15,5	19	30	21	15	8	7	16	11	23	19	29	26	18	24	9	11	5	9
<b>Amiens :</b>																			
1901	22,8	13	25	25	17	9	11	9	26	15	21	12	17						
1926	28,1	14	34	26	15	6	5	8	23	15	23	13	18						
1946	28,4	18	33	24	13	6	6	17	10	24	14	26	27	22	23	7	17	4	9
1954	28,9	18	33	22	12	8	7	8	6	22	20	27	23	25	28	10	13	8	10
<b>Avignon :</b>																			
1901	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"						
1926	13,5	15	29	25	16	8	7	8	16	22	28	12	14						
1946	17,6	17	28	24	16	8	7	15	12	24	15	31	25	20	24	6	15	4	9
1954	19,2	19	28	21	15	9	8	14	12	24	21	30	24	20	27	8	10	4	6
<b>Besançon :</b>																			
1901	14,3	19	25	21	15	9	11	16	33	23	13	6	9						
1926	16,0	19	29	23	14	8	7	12	27	25	19	7	10						
1946	19,3	20	26	21	15	9	9	21	14	31	17	28	30	12	21	5	11	3	7
1954	20,1	23	25	17	15	11	9	17	11	26	24	25	25	19	22	9	11	4	7
<b>Béziers :</b>																			
1901 (4)	3,6	10	23	23	19	12	13	3	13	14	19	26	25						
1926	19,5	12	25	27	20	9	7	5	26	32	21	7	9						
1946	21,1	19	27	24	15	9	6	12	8	27	14	31	28	20	25	6	16	4	9
1954	20,6	19	28	20	18	9	6	14	10	27	25	30	29	18	21	7	9	4	6
<b>Boulogne-sur-Mer :</b>																			
1901	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"						
1926	14,5	12	26	26	17	9	10	13	33	21	17	6	10						
1946	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"						
1954	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"						
<b>Bourges :</b>																			
1901	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"						
1926	13	15	31	26	16	7	5	10	39	22	15	5	9						
1946	16,4	20	29	24	14	7	6	20	13	33	19	27	30	13	22	4	10	3	6
1954	16,6	17	31	21	15	8	8	13	10	34	28	26	26	17	22	6	8	4	6

TABLEAU 34 D (Suite)

	Nombre total de logements (1) (en milliers)	Nombre de logements, sur cent, abritant						Nombre de logements, sur cent, ayant (3)									
		1 per- sonne	2 per- sonnes	3 per- sonnes	4 per- sonnes	5 per- sonnes	6 per- sonnes et plus	1 pièce	2 pièces	3 pièces	4 pièces	5 pièces	6 pièces et plus				
<b>Caen :</b>																	
1901.....	14,4	21	27	23	15	7	7	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
1926.....	15,2	20	26	22	15	8	9	39	35	17	22	8	14	3	16	2	4
1946.....	16,6	15	27	20	16	12	10	19	17	28	23	16	22	6	9	6	8
<b>Calais :</b>																	
1901.....	14,9	12	20	19	17	12	20	43		21	21		18		9		14
1926.....	19,6	12	25	25	17	10	11	8		22	22		22		12		13
1946.....	16,6	18	29	23	15	7	8	25	12	35	22	14	20	3	11	1	4
1954.....	18,6	15	29	22	15	10	9	10	6	25	21	26	28	8	11	6	8
<b>Cannes :</b>																	
1901.....	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
1926.....	11,9	13	29	25	16	9	8	7		22	27		21		10		13
1946.....	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
1954.....	17,8	22	36	21	12	6	3	18	12	30	23	16	21	4	7	4	7
<b>La Rochelle :</b>																	
1901.....	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
1926.....	10,4	13	28	24	17	9	9	11		24	25		21		8		11
1946.....	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
1954.....	16,2	15	27	21	14	10	13	19	16	23	20	19	23	7	9	5	7
<b>Metz :</b>																	
1901 (5).....	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
1926.....	16,1	16	33	24	17	10	10	12		18	23		23		11		11
1946.....	20,6	19	25	22	16	9	9	17	14	27	15	16	25	6	14	3	7
1954.....	23,4	15	25	22	17	10	11	11	9	20	16	23	27	12	15	6	8
<b>Montpellier :</b>																	
1901.....	21,7	18	26	22	16	9	9	7		24	28		19		8		14
1926.....	24,2	20	28	24	15	8	5	7		19	28		22		10		14
1946.....	30,2	23	27	22	14	8	6	14	11	23	21	21	25	8	15	5	11
1954.....	29,0	21	27	19	16	9	8	16	12	23	21	24	18	9	11	7	10
<b>Mulhouse :</b>																	
1901 (5).....	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
1926.....	26,2	8	26	28	19	10	9	4		7	80		36		10		13
1946.....	30,2	19	30	24	14	7	6	7	6	25	21	46	32	5	11	3	7
1954.....	33,7	18	33	21	15	6	7	5	4	22	16	43	28	7	12	6	8
<b>Nîmes :</b>																	
1901 (4).....	0,8	8	26	23	18	11	14	3		21	27		25		8		16
1926.....	15,7	13	28	26	17	8	8	4		19	28		26		10		12
1946.....	27,9	16	25	26	19	9	5	11	7	25	15	34	24	5	18	3	7
1954.....	27,1	20	28	23	15	8	6	15	10	25	22	31	28	7	10	4	7



TABLEAU 34 D (Suite)

	Nombre total de logements (1) (en milliers)	Nombre de logements, sur cent, abritant						Nombre de logements, sur cent, ayant (3)					
		1 per- sonne	2 per- sonnes	3 per- sonnes	4 per- sonnes	5 per- sonnes	6 per- sonnes et plus	1 pièce	2 pièces	3 pièces	4 pièces	5 pièces	6 pièces et plus
<b>Orléans :</b>													
1901.....	15,9	17	26	23	15	9	10	14	36	21	12	5	12
1926.....	20,4	16	31	25	15	7	6	8	30	26	17	7	12
1946.....	23,0	22	29	22	13	7	7	23	26	26	11	4	3
1954.....	23,8	20	33	17	14	8	8	16	30	28	15	6	5
<b>Perpignan :</b>													
1901.....	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
1926.....	15,0	8	20	22	17	16	17	5	14	30	30	10	11
1946.....	22,3	15	25	25	17	9	9	11	21	33	23	8	4
1954.....	22,2	17	30	25	15	8	5	13	21	34	22	6	4
<b>Poitiers :</b>													
1901.....	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
1926.....	9,2	12	26	27	17	9	9	7	30	22	18	7	16
1946.....	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
1954.....	14,0	17	28	18	16	9	12	16	26	25	13	8	7
<b>Saint-Quentin :</b>													
1901.....	14	17	26	21	15	9	12	17	33	21	12	6	11
1926.....	15,8	14	31	26	15	8	6	6	23	23	23	11	14
1946.....	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
1954.....	17	18	28	21	16	10	7	8	22	26	25	11	8
<b>Tourcoing :</b>													
1901.....	17,9	5	20	19	18	13	25	3	5	6	19	32	35
1926.....	26,1	13	33	26	14	7	7	8	13	11	17	22	29
1946.....	26,4	18	35	23	12	6	6	7	13	20	32	19	9
1954.....	26,3	15	34	21	14	7	9	4	9	14	33	23	17
<b>Tours :</b>													
1901.....	19,1	20	27	22	15	8	8	17	30	23	12	5	13
1926.....	22,9	18	30	26	15	6	5	14	27	25	16	7	11
1946.....	27,5	22	30	23	14	6	5	24	37	24	10	3	4
1954.....	28,4	22	33	19	12	8	6	21	31	24	15	6	4
<b>Troyes :</b>													
1901.....	15,8	21	27	20	14	9	9	18	39	21	11	4	7
1926.....	17,3	18	32	24	14	7	5	16	34	25	14	5	6
1946.....	18,6	22	30	23	13	6	6	21	40	28	10	3	2
1954.....	19,2	20	32	20	12	8	8	17	36	24	14	5	4

TABLEAU 34 D (Suite et fin)

	Nombre total de logements (1) (en milliers)	Nombre de logements, sur cent, abritant						Nombre de logements, sur cent, ayant (3)											
		1 personne	2 personnes	3 personnes	4 personnes	5 personnes	6 personnes et plus	1 pièce	2 pièces	3 pièces	4 pièces	5 pièces	6 pièces et plus						
<b>Versailles :</b>																			
1911.....	14,1	24	26	20	13	8	9	17	24	20	14	8	17						
1926.....	15,4	17	29	25	15	7	7	14	24	21	17	8	16						
1946.....	21,0	20	27	23	15	7	8	20	16	29	23	27	25	13	19	5	7	6	10
1954.....	22,5	19	26	21	14	11	9	20	16	29	27	25	24	12	15	6	7	8	11
<b>Villeurbanne :</b>																			
1901.....	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
1926.....	19,9	14	31	26	15	8	6	16	45	22	11	3	3						
1946.....	28,1	18	30	25	14	7	6	36	22	39	26	17	31	6	14	1	5	1	2
1954.....	27,1	18	31	24	14	8	5	27	17	40	42	21	24	8	11	2	3	2	3
<b>Ensemble des villes de 50.000 à 100.000 habitants à chaque recensement :</b>																			
1901 (20 villes).....	294,3	17,2	24,8	21,6	15,6	9,5	11,3	17,2	29,5	19,5	13,4	7,9	13,5						
1926 (25 villes).....	515,5	15,9	28,7	25,1	15,6	7,9	6,8	12,9	26,6	22,6	18,2	8,2	11,5						
1946 (20 villes).....	463,1	19,5	28,4	23,2	14,7	7,4	6,8	20,8	14,2	28,7	20,4	26,5	24,8	15,2	21,3	5,4	12,1	3,4	7,2
1954 (23 villes).....	503,8	18,5	29,9	20,9	14,5	8,5	7,7	14,5	10,7	25,7	22,4	27,6	25	18,6	22,8	8,1	10,9	5,6	8,2
<b>Ensemble des villes de 50.000 à 100.000 habitants en 1954 :</b>																			
1901.....	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
1926.....	400,7	14,6	28,7	25,2	15,9	8,2	7,4	9,2	23,3	23,8	21,1	9,5	13,1						
1946.....	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
1954.....	503,8	18,5	29,9	20,9	14,5	8,5	7,7	14,5	10,7	25,7	22,4	27,6	25	18,6	22,8	8,1	10,9	5,6	8,2

(1) Non compris les logements pour lesquels le nombre de personnes ou de pièces n'a pas été déclaré.

(2) Les résultats de 1954 sont ceux du sondage au 1/20.

(3) En 1946, les logements de « zéro » pièce ont été considérés comme comportant une pièce. Les cuisines n'ont pas été comptées suivant les mêmes méthodes aux différents recensements. Pour faciliter les comparaisons, on a indiqué, en 1946 et 1954, d'une part, la répartition des logements suivant le nombre de pièces d'après les résultats bruts du recensement, c'est-à-dire : en 1946, sans tenir compte des cuisines, à moins qu'elles ne contiennent effectivement un lit d'adulte et, en 1954, en comptant les cuisines de 7 mètres carrés et plus servant de salle commune (colonne de gauche) et, d'autre part, la nouvelle répartition des logements obtenue en comptant comme pièces, en 1946, les cuisines familiales (réparties comme le sont, en 1954, l'ensemble des cuisines de 7 mètres carrés et plus) et, en 1954, les cuisines de 7 mètres carrés et plus, qu'elles servent ou non de salle commune (colonne de droite).

(4) Le nombre de feuilles de logement dépouillées en 1901 à Béziers et Nîmes est extrêmement faible. De nombreux bulletins recueillis à l'occasion de cette première enquête ont dû se révéler inexploitable.

(5) Les villes de Metz et Mulhouse étaient, en 1901, sous domination allemande.

TABLEAU 34 E

1901-1954 : Répartition proportionnelle des logements (1) suivant le nombre de personnes et de pièces dans les villes de la banlieue parisienne de 50.000 à 100.000 habitants en 1954 (2)

	Nombre total de logements (1) (en milliers)	Nombre de logements, sur cent, abritant						Nombre de logements, sur cent, ayant (3)											
		1 personne	2 personnes	3 personnes	4 personnes	5 personnes	6 personnes et plus	1 pièce	2 pièces	3 pièces	4 pièces	5 pièces	6 pièces et plus						
<b>Argenteuil :</b>																			
1901.....	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"					
1926.....	9,7	11	29	27	17	9	7	14	14	24	26	23	7	0					
1946.....	17,4	15	29	26	16	7	7	14	9	36	25	33	32	13	22	3	9	1	3
1954.....	20,1	16	26	23	17	10	8	17	13	33	28	29	29	15	20	4	6	2	4
<b>Asnières :</b>																			
1901.....	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
1926.....	17,9	18	31	26	14	6	5	18	18	23	26	18	6	9	9	2	4	2	4
1946.....	25,4	20	33	25	13	5	4	25	21	38	31	25	26	8	14	2	4	2	4
1954.....	27,9	20	31	24	14	6	5	25	22	36	33	23	23	9	13	1	4	2	5
<b>Aubervilliers :</b>																			
1901.....	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
1926.....	14,3	15	30	26	15	7	7	19	19	36	36	28	13	2	2	1	4	1	1
1946.....	17,2	19	30	26	14	6	5	22	18	50	36	22	28	5	13	1	4	1	1
1954.....	20,1	21	31	22	13	8	5	27	23	46	43	20	23	5	8	1	2	1	1
<b>Boulogne-Billancourt :</b>																			
1901.....	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
1926.....	25,1	20	32	25	13	6	4	25	25	25	28	14	4	4	1	2	1	2	2
1946.....	28,5	21	33	26	13	4	3	26	21	42	34	22	28	7	11	2	4	1	2
1954.....	33,8	24	33	22	12	6	3	30	28	40	35	20	23	7	9	2	3	1	2
<b>Clichy-la-Garenne :</b>																			
1901.....	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
1926.....	16,4	17	33	27	14	6	3	17	17	30	36	13	2	2	1	1	1	1	1
1946.....	19,3	21	35	26	12	4	2	27	24	49	41	20	25	3	7	1	2	1	1
1954.....	21,4	25	36	22	11	4	2	32	28	47	44	16	20	4	6	1	1	1	1
<b>Colombes :</b>																			
1901.....	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
1926.....	13,7	14	29	27	16	8	6	14	14	22	24	22	8	8	10	2	4	2	4
1946.....	21,0	16	31	27	15	6	5	17	14	38	29	29	29	11	17	3	7	2	4
1954.....	22,6	16	31	24	15	9	5	18	15	36	33	27	26	12	16	4	5	3	5
<b>Courbevoie :</b>																			
1901.....	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
1926.....	15,3	17	31	27	15	6	4	15	15	23	30	19	6	7	7	1	2	1	2
1946.....	20	21	33	26	12	5	3	21	17	41	33	27	28	8	15	2	5	1	2
1954.....	21,1	19	35	23	13	6	4	20	16	40	37	26	26	9	14	3	4	2	3

TABLEAU 34 E (Suite)

	Nombre total de logements (1) (en milliers)	Nombre de logements, sur cent, abritant						Nombre de logements, sur cent, ayant (3)					
		1 per-sonne	2 per-sonnes	3 per-sonnes	4 per-sonnes	5 per-sonnes	6 per-sonnes et plus	1 pièce	2 pièces	3 pièces	4 pièces	5 pièces	6 pièces et plus
<b>Drancy :</b>													
1901.....	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
1926.....	7,6	8	24	24	18	11	15	13	27	27	23	7	3
1946.....	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
1954.....	15,7	15	28	23	17	9	8	21	37	38	11	2	1
<b>Levallois-Perret :</b>													
1901.....	36 (4)	20 (4)	25 (4)	22 (4)	15 (4)	9 (4)	9 (4)	24 (4)	28 (4)	28 (4)	12 (4)	4 (4)	4 (4)
1926.....	24,6	20	32	26	14	5	3	22	31	31	13	4	2
1946.....	22,3	25	34	25	10	4	2	26	46	37	5	3	1
1954.....	25,6	30	35	20	9	4	2	33	40	37	5	2	1
<b>Montreuil-sous-Bois :</b>													
1901.....	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
1926.....	18,4	14	31	27	15	7	6	13	29	28	19	5	5
1946.....	23,9	18	31	26	14	6	5	18	44	34	7	2	2
1954.....	25,9	18	32	23	14	7	6	21	41	38	9	2	2
<b>Nanterre :</b>													
1901.....	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
1926.....	9,7	16	28	25	16	8	7	18	24	25	20	6	7
1946.....	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
1954.....	13,4	14	31	21	18	9	7	20	36	32	12	3	4
<b>Neuilly-sur-Seine :</b>													
1901.....	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
1926.....	16,6	22	27	23	13	7	8	20	17	17	15	9	18
1946.....	17,2	21	29	22	13	7	8	20	26	20	15	9	14
1954.....	22,0	22	29	19	12	8	10	23	23	21	11	10	13
<b>Saint-Denis :</b>													
1901.....	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
1926.....	24,7	18	31	26	15	6	4	22	32	33	12	1	2
1946.....	23,2	21	32	26	12	5	4	19	51	39	5	3	1
1954.....	27,7	22	32	24	13	6	3	26	46	43	5	2	1
<b>Saint-Maur-des-Fossés :</b>													
1901.....	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
1926.....	15,8	15	30	25	16	8	6	11	18	23	27	8	13
1946.....	19,2	18	32	24	15	6	5	10	31	21	17	6	4
1954.....	21,2	16	30	21	16	9	8	11	30	24	16	6	11

TABLEAU 34 E (Suite et fin)

	Nombre total de logements (1) (en milliers)	Nombre de logements, sur cent, abritant						Nombre de logements, sur cent, ayant (3)											
		1 personne	2 personnes	3 personnes	4 personnes	5 personnes	6 personnes et plus	1 pièce	2 pièces	3 pièces	4 pièces	5 pièces	6 pièces et plus						
<b>Saint-Ouen :</b>																			
1901.....	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"			
1926.....	18,8	23	29	24	14	6	4	33	30	24	10	2	1						
1946.....	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"			
1954.....	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"			
<b>Vincennes :</b>																			
1901.....	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"			
1926.....	15,5	22	32	25	13	5	3	19	24	28	19	5	5						
1946.....	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"			
1954.....	19,9	22	35	24	13	4	2	23	20	40	37	24	25	8	11	3	4	2	3
<b>Vitry-sur-Seine :</b>																			
1901.....	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"			
1926.....	10	14	29	26	17	7	7	15	22	28	24	6	5						
1946.....	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"			
1954.....	15,7	14	29	24	15	10	8	16	14	33	29	32	28	14	20	3	6	2	9
<b>Ensemble des villes de la banlieue de Paris de 50.000 à 100.000 habitants à chaque recensement :</b>																			
1901 (2 villes).....	36,0	20,3	24,6	21,6	15,5	8,9	9,1	24,2	28,3	28,2	13,2	3,6	3,5						
1926 (8 villes).....	162,5	19,0	30,7	25,6	14,1	6,1	4,5	21,6	27,5	28,4	13,9	3,8	4,8						
1946 (12 villes).....	254,7	19,7	31,9	25,6	13,1	5,4	4,3	20,7	17,8	41,1	32,2	25,4	27,3	8,4	14	2,6	5,3	1,8	3,4
1954 (16 villes).....	354,1	20,3	31,7	22,4	13,6	6,9	5,1	23,2	20,3	38	34,6	23,8	24,2	9,2	12,7	3,2	4,3	2,6	3,9
<b>Ensemble des villes de la banlieue de Paris de 50.000 à 100.000 habitants en 1954 :</b>																			
1901.....	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"			
1926.....	255,2	17,0	30,3	25,9	14,8	6,7	5,3	18	26	27,9	17,2	4,9	6						
1946.....	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"			
1954.....	354,1	20,3	31,7	22,4	13,6	6,9	5,1	23,2	20,3	38	34,6	23,8	24,2	9,2	12,7	3,2	4,3	2,6	3,9

(1) Non compris les logements pour lesquels le nombre de personnes ou de pièces n'a pas été déclaré.

(2) Les résultats de 1954 sont ceux du sondage au 1/20.

(3) En 1946, les logements de « zéro » pièce ont été considérés comme comportant une pièce. Les cuisines n'ont pas été comptées suivant les mêmes méthodes aux différents recensements. Pour faciliter les comparaisons, on a indiqué, en 1946 et 1954, d'une part, la répartition des logements suivant le nombre de pièces d'après les résultats bruts du recensement, c'est-à-dire, en 1946, sans tenir compte des cuisines, à moins qu'elles ne contiennent effectivement un lit d'adulte, et, en 1954, en comptant les cuisines d'au moins 7 mètres carrés servant de salle commune (colonne de gauche) et, d'autre part, la nouvelle répartition des logements obtenue en comptant comme pièces, en 1946, les cuisines familiales (réparties comme le sont, en 1954, l'ensemble des cuisines de 7 mètres carrés et plus) et, en 1954, les cuisines de 7 mètres carrés et plus, qu'elles servent ou non de salle commune (colonne de droite).

(4) En 1901, seules, dans la banlieue de Paris, les villes de Levallois-Perret et Saint-Denis avaient plus de 50.000 habitants ; les résultats concernant ces deux villes ont été bloqués dans le recensement de 1901.

TABLEAU 34 F  
Répartition proportionnelle des logements (1) à Paris suivant le nombre de personnes et le nombre de pièces depuis 1891, aux différents recensements

	Nombre total de logements (en milliers) (1)	Nombre de logements, sur cent, abritant						Nombre de logements, sur cent, ayant							
		1 personne	2 personnes	3 personnes	4 personnes	5 personnes	6 personnes et plus	1 pièce (2)	2 pièces (2)	3 pièces (2)	4 pièces (2)	5 pièces (2)	6 pièces et plus (2)		
								a	b	a	b	a	b	a	b
1891.....	884,3	30,8	26,7	18,6	11,4	6,3	6,2	35,6	25,6	17,5	9,5	4,4	7,4		
1896.....	942,9	31,1	27,1	18,5	11,2	6,1	6,0	39,2	23,7	18,8	8,8	3,6	5,9		
1901.....	860,8	24,3	23,9	20,4	12,7	6,8	6,9	26,7	30,1	21,8	10,0	4,3	7,1		
1911.....	991,4	24,4	30,3	21,6	12,4	6,0	5,3	24,9	29,2	22,7	10,8	4,4	8,0		
1926.....	992,5	25,0	32,4	22,9	11,2	4,6	3,9	26,4	29,8	22,7	10,3	4,3	6,5		
1946.....	1.020,4	28,6	32,5	21,4	10,1	4,1	3,3	28,8	26,1	39,1	36,9	19,7	21	7	9
1954 (3).....	1.126,8	31,2	32,8	18,5	9,6	4,3	3,6	33,3	31,3	35,3	33	18,3	19,1	6,9	8,3
														3,2	3,7
														3	3,7
														3	4,6

(1) Non compris les logements pour lesquels le nombre de personnes ou de pièces n'a pas été déclaré.

(2) Y compris, jusqu'en 1926, les cuisines assez grandes pour contenir un lit d'adulte. En 1946 et 1954, pour faciliter les comparaisons, on a indiqué, d'une part, la répartition des logements suivant le nombre de pièces d'après les résultats bruts des recensements, c'est-à-dire : en 1946, sans compter les cuisines (à moins qu'elles ne contiennent effectivement un lit d'adulte) et, en 1954, en comptant les cuisines de 7 mètres carrés et plus servant de salle commune (colonne a) et, d'autre part, la nouvelle répartition des logements obtenue en comptant comme pièces, en 1946, les cuisines familiales (leur répartition entre les logements classés le nombre de pièces figure dans le recensement) et, en 1954, l'ensemble des cuisines de 7 mètres carrés et plus, qu'elles servent ou non de salle commune (colonne b).

(3) Résultats du sondage au 1/20.

TABLEAU 34 G  
Répartition proportionnelle des logements (1) à Paris suivant le nombre de personnes et de pièces en 1954 (2)

	Nombre total de logements (en milliers)	Nombre de logements, sur cent, abritant						Nombre de logements, sur cent, ayant (3)											
		1 personne	2 personnes	3 personnes	4 personnes	5 personnes	6 personnes et plus	1 pièce		2 pièces		3 pièces		4 pièces		5 pièces		6 pièces et plus	
								a	b	a	b	a	b	a	b	a	b	a	b
1 <sup>er</sup> arrondissement.....	16,7	37	32	15	9	5	2	38	37	32	30	19	18	6	8	3	4	2	3
2 <sup>e</sup> —.....	19,2	41	30	16	8	3	2	47	45	32	31	14	15	5	6	1	2	1	1
3 <sup>e</sup> —.....	28,2	34	32	17	9	5	3	40	38	33	31	17	17	7	9	2	3	1	2
4 <sup>e</sup> —.....	27,1	35	30	17	10	4	4	38	36	33	32	18	19	6	7	3	3	2	3
5 <sup>e</sup> —.....	43,1	37	31	16	9	4	3	41	39	30	29	17	18	7	8	3	3	2	3
6 <sup>e</sup> —.....	33,5	34	30	17	9	5	5	36	33	26	25	16	16	10	10	6	7	6	9
7 <sup>e</sup> —.....	37,3	30	32	17	9	5	7	31	29	27	25	16	16	10	10	6	6	10	14
8 <sup>e</sup> —.....	30,3	32	28	16	11	6	7	36	35	19	18	12	12	10	9	10	8	13	18
9 <sup>e</sup> —.....	42,3	33	32	18	10	4	3	35	34	26	24	19	19	10	10	6	6	4	7
10 <sup>e</sup> —.....	54,2	34	33	19	8	4	2	34	32	37	35	18	19	7	8	3	4	1	2
11 <sup>e</sup> —.....	83,9	31	35	20	9	3	2	35	33	41	39	17	18	5	7	2	2	e	1
12 <sup>e</sup> —.....	62,9	28	35	20	10	5	2	29	28	42	38	20	22	6	8	2	3	1	1
13 <sup>e</sup> —.....	62,3	28	34	20	10	4	4	31	28	42	40	20	22	5	7	1	2	1	1
14 <sup>e</sup> —.....	68,2	29	33	20	10	5	3	29	27	37	34	22	22	8	10	3	4	1	3
15 <sup>e</sup> —.....	99,5	30	34	19	10	4	3	34	32	37	34	18	19	7	9	3	4	1	2
16 <sup>e</sup> —.....	72,7	28	28	18	11	6	9	26	24	23	21	16	16	12	12	9	8	14	19
17 <sup>e</sup> —.....	94	33	32	18	9	4	4	32	31	31	29	19	19	8	9	5	5	5	7
18 <sup>e</sup> —.....	112,2	32	35	18	8	4	3	34	32	41	38	19	21	5	6	1	2	e	1
19 <sup>e</sup> —.....	60,6	28	34	20	10	4	4	33	30	41	39	19	21	5	7	1	2	1	1
20 <sup>e</sup> —.....	78,6	29	34	19	11	4	3	33	30	43	40	18	20	5	7	1	2	e	1
PARIS au total.....	1.126,8	31,2	32,8	18,5	9,6	4,3	3,6	33,3	31,3	35,3	33	18,3	19,1	6,9	8,3	3,2	3,7	3	4,6

(1) Non compris les logements pour lesquels le nombre de personnes ou de pièces n'a pas été déclaré.

(2) Résultats du sondage au 1/20.

(3) La colonne a représente la répartition des logements selon le nombre de pièces d'après les résultats bruts du recensement, c'est-à-dire en considérant comme pièces les cuisines de 7 mètres carrés et plus servant de salle commune. La colonne b correspond à la nouvelle répartition obtenue en considérant également comme pièces les cuisines de 7 mètres carrés et plus ne servant pas de salle commune.

Comme les tableaux sur l'importance des logements, ceux qui sont relatifs à la répartition des logements, suivant le double critère du nombre de personnes et de pièces, concernent la France entière, les villes de plus de 50.000 habitants et Paris divisé en arrondissements. En plus des rectifications relatives aux cuisines, qui viennent d'être signalées, ont été indiqués les résultats bruts des recensements.

Voici les principales remarques qui intéressent la répartition des logements en France d'après le nombre de pièces :

#### a. France entière

Les résultats sont faussés par l'imprécision qui concerne les communes rurales et on ne peut guère considérer que des ordres de grandeur; de façon générale, on a observé un plus grand nombre de petits logements en 1901 qu'en 1951 : on a compté, en 1901, 16 à 17 % de logements d'une pièce, 50 % environ de logements de 1 et 2 pièces, 70 % environ de logements de 1 à 3 pièces, alors qu'en 1954, il y avait environ 10 à 12 % de logements d'une pièce, 35 à 45 % de logements de 1 et 2 pièces et 60 à 65 % de logements de 1 à 3 pièces.

En 1901, la répartition ne change guère lorsqu'on passe des communes rurales aux communes urbaines quelle que soit leur importance. Paris fait seule exception : la proportion de petits logements y est nettement supérieure à celle des autres communes, puisque près de 4/5 des logements n'ont que 1, 2 ou 3 pièces.

En 1954, la proportion de petits logements croît lorsque l'on passe des communes rurales aux villes de moins de 50.000 habitants et des villes de moins de 50.000 habitants à celles de plus de 50.000 habitants; il n'y a pas grande différence entre les villes de 50.000 à 100.000 habitants et celles de plus de 100.000 habitants; à Paris, la proportion de petits logements est beaucoup plus forte que dans les autres villes, la différence s'étant beaucoup accentuée depuis 50 ans : un tiers des logements environ ne comporte qu'une pièce, même en comptant les grandes cuisines comme pièces, et un autre tiers se compose de 2 pièces; 6 à 8 % seulement des appartements ont plus de 5 pièces, contre 11 à 12 % en 1901.

#### b. Villes de plus de 50.000 habitants en 1954

Entre 1926 et 1954, on note une légère progression des logements de 1 et 2 pièces au détriment des logements de 5 pièces et plus, les logements de 3 et 4 pièces étant en proportion relativement constante; on retrouve ici l'effet déjà signalé de

la division de grands appartements et de la location de chambres réservées auparavant au personnel domestique.

La répartition des logements suivant le nombre de pièces varie sensiblement d'une ville à l'autre et d'un recensement à l'autre : dans les villes qui ont actuellement plus de 100.000 habitants, c'est à Roubaix et Strasbourg qu'on trouve en 1954 le moins de logements d'une pièce : 5 % environ; à Roubaix, on en comptait 18 % en 1901, et 53 % à Brest; cette proportion a diminué de plus de la moitié en 1954 dans cette dernière ville. Dans les villes de 50.000 à 100.000 habitants, on observe une dispersion analogue, mais avec une proportion plus élevée de logements d'une pièce.

#### 2<sup>o</sup> ENQUÊTE DE 1906

L'enquête entreprise en 1906 par le Ministère du Travail et de la Prévoyance sur l'habitation ouvrière, dont il a déjà été question au début de cette étude, apporte quelques précisions sur la répartition des logements à cette époque suivant le nombre de pièces, dans une cinquantaine de villes françaises. L'attention a été portée plus spécialement sur les habitations modestes et on a considéré isolément les logements de 1 à 4 pièces et l'ensemble des logements plus vastes.

Dans les deux tableaux 35 A et 35 B sont indiqués, d'une part, la proportion des logements de 1 pièce et des logements de 1 à 4 pièces par rapport à l'ensemble des logements dans les villes étudiées en 1906 et les résultats correspondants en 1954, lorsqu'ils figurent dans le recensement, d'autre part, le nombre moyen de pièces par logement dans l'ensemble des logements et dans l'ensemble des logements de 1 à 4 pièces, pour les deux enquêtes.

Les renseignements concernant l'occupation des logements, qui figurent également sur les deux tableaux, seront étudiés dans un prochain chapitre.

Il est curieux de constater qu'en 1906 comme en 1954, dans l'ensemble des 27 villes pour lesquelles on possède des renseignements complets, un logement sur cinq ne comprend qu'une pièce; mais il est certaines villes où la proportion de logements d'une pièce a augmenté (Amiens, Clermont-Ferrand, La Rochelle, Le Mans, Montpellier, Orléans, Toulon, Toulouse) alors que, dans d'autres, elle a notablement diminué (Besançon, Bourges, Brest, Lille, Saint-Quentin). En 1906, la proportion de logements d'une pièce était très forte à Brest (53 %) (12) et à Fougères (50 %) et très faible à

(12) Ce résultat a déjà été rencontré en 1901.

TABLEAU 35 A

1906 : Enquête du Ministère du Travail sur l'habitation ouvrière dans 750 villes françaises  
 Importance des logements. — Nombre de logements d'une pièce. — Comparaison avec 1954

	1906						1954							
	Popu- lation totale (milliers d'habi- tants)	Nombre total de logements (milliers)	Nombre de logements d'une pièce		Population des logements d'une pièce		Nombre moyen d'habi- tants par logement d'une pièce	Nombre de personnes habitant les logements (milliers)	Nombre total de logements (milliers)	Nombre de logements d'une pièce		Population des logements d'une pièce		Nombre moyen d'habi- tants par logement d'une pièce
			en milliers	en % du nombre total de logements	en milliers	en % de la popu- lation totale				en milliers	en % du nombre total de logements	en milliers	en % de la popu- lation totale	
Amiens (Somme).....	85,74	21,21	0,26	1,2	0,60	0,7	2,3	85,30	29,74	2,40	8,1	4,82	5,7	2,0
Angers (Maine-et-Loire).....	75,47	26,16	5,71	21,8	12,60	16,6	2,2	93,84	32,04	7,08	22,1	14,26	15,2	2,0
Aubenas (Ardèche).....	6,44	2,12	0,42	19,7	0,68	10,6	1,6	"	"	"	"	"	"	"
Aubusson (Creuse).....	6,91	1,80	0,40	22,4	0,97	14,6	2,4	"	"	"	"	"	"	"
Bar-le-Duc (Meuse).....	14,75	4,93	0,95	19,2	0,40	2,7	0,4	"	"	"	"	"	"	"
Besançon (Doubs).....	49,34	16,41	3,57	21,7	6,25	12,6	1,8	63,04	21,20	3,34	15,8	6,62	10,5	2,0
Bessèges (Gard).....	8,20	2,43	0,25	10,4	0,37	4,5	1,5	"	"	"	"	"	"	"
Blois (Loir-et-Cher).....	21,09	6,64	1,10	16,5	2,06	9,8	1,9	"	"	"	"	"	"	"
Bordeaux (Gironde).....	242,59	79,40	16,05	20,2	23,96	9,8	1,5	242,72	88,96	18,82	21,2	35,50	14,6	1,9
Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais)....	49,67	13,73	1,98	14,5	4,37	8,7	2,2	"	"	"	"	"	"	"
Bourges (Cher).....	38,37	9,92	2,00	20,1	3,33	8,5	1,7	49	16,90	2,22	19,1	4,60	9,4	2,1
Brest (Finistère).....	71,16	21,78	11,61	53,3	29,96	42,0	2,6	105,66	33,74	8,32	24,7	17,62	16,7	2,1
Caen (Calvados).....	37,95	10,80	1,95	18,1	2,03	5,4	1,0	59,22	18,42	3,16	17,2	6,54	11,0	2,1
Charleville (Ardennes).....	19,72	5,88	1,04	17,7	2,10	10,5	2,0	"	"	"	"	"	"	"
Cherbourg (Manche).....	35,52	10,20	2,91	28,5	6,17	17,2	2,1	"	"	"	"	"	"	"
Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme)....	49,55	16,44	2,72	16,5	4,49	9,1	1,7	101,76	36,70	6,96	19,0	13,78	13,5	2,1
Commentry (Allier).....	10,21	3,19	0,35	11,0	0,71	7,1	2,0	"	"	"	"	"	"	"
Concarneau (Finistère).....	7,89	1,93	1,26	65,5	4,77	60,4	3,8	"	"	"	"	"	"	"
Épernay (Marne).....	20,45	6,05	0,53	8,8	0,79	3,8	1,5	"	"	"	"	"	"	"
Épinal (Vosges).....	22,47	6,77	0,83	12,3	1,24	5,5	1,5	"	"	"	"	"	"	"
Fougères (Ille-et-Vilaine).....	22,07	6,89	3,47	50,4	10,62	48,0	3,1	"	"	"	"	"	"	"
Fourmies (Nord).....	13,62	3,87	0,52	13,5	1,02	7,5	1,9	"	"	"	"	"	"	"
Grenoble (Isère).....	63,42	21,73	4,61	21,2	6,96	11,0	1,5	104,12	38,64	7,16	18,5	15,16	14,6	2,1
La Rochelle (Charente-Maritime)....	30,41	9,08	1,16	12,7	2,07	8,9	1,8	55,60	16,98	3,12	18,4	7,36	13,2	2,4
Le Havre (Seine-Maritime).....	129,40	38,86	7,07	18,2	10,50	8,0	1,5	137,34	45,82	9,16	20,0	20,26	14,8	2,2
Le Mans (Sarthe).....	58,80	20,39	3,05	14,9	4,87	8,3	1,6	103,18	33,82	7,20	21,3	17,28	16,8	2,4
Le Puy (Haute-Loire).....	17,49	5,88	1,82	31,0	3,86	22,0	2,1	"	"	"	"	"	"	"
Lille (Nord).....	197,69	58,26	16,25	27,9	32,51	16,0	2,0	181,30	66,94	10,66	15,9	19,98	11,0	1,9



TABLEAU 35 A (suite et fin)

	1906							1954						
	Popu- lation totale (milliers d'habi- tants)	Nombre total de logements (milliers)	Nombre de logements d'une pièce		Population des logements d'une pièce		Nombre moyen d'habi- tants par logement d'une pièce	Nombre de person- nes habit- ant les logements (milliers)	Nombre total de logements (milliers)	Nombre de logements d'une pièce		Population des logements d'une pièce		Nombre moyen d'habi- tants par logement d'une pièce
			en milliers	en % du nombre total de logements	en milliers	en % de la popu- lation totale				en milliers	en % de la popu- lation totale			
Limoges (Haute-Vienne).....	81,68	23,79	6,49	27,3	13,72	17,0	2,1	100,90	36,20	8,62	23,8	18,50	18,3	2,1
Lyon (Rhône).....	455,74	146,92	42,14	28,7	75,69	17,0	1,8	438,64	166,48	42,12	25,3	84,20	19,2	2,0
Mazamet (Tarn).....	14,13	3,87	0,54	13,9	1,05	7,0	1,9	"	"	"	"	"	"	"
Montpellier (Hérault).....	70,94	20,47	1,91	9,3	2,72	3,6	1,4	89,22	30,44	4,62	15,2	8,90	10,0	1,9
Nancy (Meurthe-et-Moselle).....	98,32	31,80	6,08	19,1	9,95	11,0	1,6	116,36	40,06	6,94	17,3	13,70	11,8	2,0
Nantes (Loire-Atlantique).....	123,27	39,03	11,01	28,2	23,51	19,0	2,1	208,79	68,28	17,76	26,0	40,58	19,4	2,3
Narbonne (Aude).....	25,42	6,88	0,44	6,4	0,68	2,7	1,5	"	"	"	"	"	"	"
Nouzon (Ardennes).....	7,57	2,08	0,21	10,1	0,31	4,0	1,5	"	"	"	"	"	"	"
Orléans (Loiret).....	66,74	19,49	1,99	10,2	3,95	6,5	2,0	70,50	24,16	3,88	16,1	8,00	11,3	2,1
Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle)	12,53	3,66	0,35	9,6	0,72	5,8	2,0	"	"	"	"	"	"	"
Puteaux (Seine).....	28,72	9,40	1,30	13,8	1,69	6,0	1,3	"	"	"	"	"	"	"
Rouen (Seine-Maritime).....	111,63	38,09	9,84	25,8	15,77	14,0	1,6	110,92	38,68	8,44	21,8	16,72	15,1	2,0
Saint-Chamond (Loire).....	14,43	4,44	0,52	11,6	0,85	6,0	1,6	"	"	"	"	"	"	"
Saint-Denis (Seine).....	62,36	20,26	4,50	22,2	6,76	10,8	1,5	76,18	29,48	7,18	24,4	15,02	19,7	2,1
Saint-Dizier (Haute-Marne).....	13,62	3,80	0,40	10,5	0,74	5,4	1,9	"	"	"	"	"	"	"
Saint-Étienne (Loire).....	140,42	44,78	12,99	29,0	28,80	20,5	2,2	177,94	65,44	14,96	22,9	34,48	19,4	2,3
Saint-Quentin (Aisne).....	50,78	16,27	2,87	17,6	5,01	10,0	1,7	52,10	17,30	1,40	8,1	3,06	5,9	2,2
Toulon (Var).....	91,97	27,59	2,46	8,9	4,35	4,8	1,8	127	44,08	8,50	19,3	18,18	14,3	2,1
Toulouse (Haute-Garonne).....	140,83	46,61	4,42	9,5	7,19	5,1	1,6	251,60	85,02	16,00	18,8	32,74	13,0	2,0
Tours (Indre-et-Loire).....	61,51	21,06	3,39	16,1	4,78	7,7	1,4	77,68	28,60	5,90	20,6	11,64	15,0	2,0
Troyes (Aube).....	51,44	16,87	3,03	18,0	4,75	9,2	1,6	58,54	19,72	3,30	16,7	6,84	12,1	2,1
Tulle (Corrèze).....	14,91	4,05	0,60	14,8	1,44	10,0	2,4	"	"	"	"	"	"	"
TOTAUX ou moyennes :														
ENSEMBLE des villes étudiées en 1906 (50 villes).....	3.145,35	983,96	211,32	21,5	394,69	12,0	1,9	"	"	"	"	"	"	"
ENSEMBLE des villes étudiées en 1954 (27 villes).....	2.737,52	863,47	189,13	21,9	347,08	12,7	1,8	3.336,45	1.171,84	239,22	20,4	496,34	14,9	2,1

TABLEAU

1906 : Enquête du Ministère du Travail sur l'habitation ouvrière dans 50 villes françaises. —

Popu- lation (1) municipale (milliers) d'habitants)	1906					
	Ensemble des logements					
	Nombre total de logements (milliers)	Nombre total de pièces (milliers)	Nombre moyen			
			d'habitants par logement	de pièces par logement	d'habitants par pièce	
Amiens (Somme).....	85,7	21,2	92,9	4	4,4	0,9
Angers (Maine-et-Loire).....	75,5	26,2	79,5	2,9	3	0,9
Aubenas (Ardèche).....	6,5	2,1	6	3	2,9	1,1
Aubusson (Creuse).....	6,9	1,8	4,8	3,8	3	1,4
Bar-le-Duc (Meuse).....	14,8	4,9	14,6	3	3	1
Besançon (Doubs).....	49,3	16,4	49,1	3	3	1
Besèges (Gard).....	8,2	2,4	5,8	3,4	2,4	1,4
Blois (Loir-et-Cher).....	21,1	6,6	19,9	3,2	3	1,1
Bordeaux (Gironde).....	242,6	79,4	250	3,1	3,2	1
Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais).....	49,7	13,7	48,2	3,6	3,5	1
Bourges (Cher).....	38,4	9,9	32,3	3,9	3,3	1,2
Brest (Finistère).....	71,2	21,8	43,1	3,3	2	1,7
Caen (Calvados).....	37,9	10,8	35,4	3,5	3,3	1,1
Charleville (Ardennes).....	19,7	5,9	17,5	3,4	3	1,1
Cherbourg (Manche).....	35,5	10,2	27,6	3,5	2,7	1,3
Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).....	49,6	16,4	52,6	3	3,2	0,9
Commentry (Allier).....	10,2	3,2	8,3	3,2	2,6	1,2
Concarneau (Finistère).....	7,9	1,9	3,6	4,1	1,9	2,2
Épernay (Marne).....	20,5	6	20,6	3,4	3,4	1
Épinal (Vosges).....	22,5	6,8	22,7	3,3	3,3	1
Fougères (Ille-et-Vilaine).....	22,1	6,9	13,5	3,2	2	1,6
Fourmies (Nord).....	13,6	3,9	11,7	3,5	3	1,2
Grenoble (Isère).....	63,4	21,7	60,8	2,9	2,8	1
La Rochelle (Charente-Maritime).....	30,4	9,1	30	3,3	3,3	1
Le Havre (Seine-Maritime).....	129,4	38,9	116,3	3,3	3	1,1
Le Mans (Sarthe).....	58,8	20,4	66,9	2,9	3,3	0,9
Le Puy (Haute-Loire).....	17,5	5,9	15,3	3	2,6	1,1
Lille (Nord).....	197,7	58,3	167,8	3,4	2,9	1,2
Limoges (Haute-Vienne).....	81,7	23,8	62,3	3,4	2,6	1,3
Lyon (Rhône).....	455,7	148,9	408,8	3,1	2,8	1,1
Mazamet (Tarn).....	14,1	3,9	10,4	3,7	2,7	1,4
Montpellier (Hérault).....	70,9	20,4	72,4	3,5	3,5	1
Nancy (Meurthe-et-Moselle).....	98,3	31,8	98,3	3,1	3,1	1
Nantes (Loire-Atlantique).....	123,3	39	103,3	3,2	2,7	1,2
Narbonne (Aude).....	25,4	6,9	22,8	3,7	3,3	1,1
Nouzon (Ardennes).....	7,6	2,1	5,5	3,7	2,6	1,4
Orléans (Loiret).....	66,7	19,5	57,1	3,4	2,9	1,2
Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle).....	12,5	3,7	12	3,4	3,2	1
Puteaux (Seine).....	28,7	9,4	28,6	3,1	3	1
Rouen (Seine-Maritime).....	111,6	38,1	121	2,9	3,2	0,9
Saint-Chamond (Loire).....	14,4	4,4	12	3,3	2,7	1,2
Saint-Denis (Seine).....	62,4	20,3	50,3	3,1	2,5	1,2
Saint-Dizier (Haute-Marne).....	13,6	3,8	10,8	3,6	2,9	1,3
Saint-Étienne (Loire).....	140,4	44,8	97	3,1	2,2	1,4
Saint-Quentin (Aisne).....	50,8	16,2	52,1	3,1	3,2	1
Toulon (Var).....	92	27,6	87,6	3,3	3,2	1
Toulouse (Haute-Garonne).....	140,8	46,6	149	3	3,2	0,9
Tours (Indre-et-Loire).....	61,5	21,1	69,7	2,9	3,3	0,9
Troyes (Aube).....	51,4	16,9	46,1	3	2,7	1,1
Tulle (Corrèze).....	14,9	4,1	10,9	3,7	2,7	1,4
TOTAUX OU MOYENNES : TOTAL général.....	3.145,3	984	2.904,8	3,20	2,95	1,08
ENSEMBLE des villes dont les résultats sont connus en 1954 (*).....	2.737,4	863,5	2.551,7	3,17	2,96	1,07

(1) Cette population est la population totale diminuée de la population à part. Elle est certainement un peu supérieure au nombre de personnes habitants par logement et par pièce.  
 (2) Y compris les cuisines d'au moins 7 mètres carrés servant de salle commune.  
 (\*) 27 villes.

35 B

Importance des logements. — Nombre des logements de 1 à 4 pièces. — Comparaison avec 1954

Nombre de logements de 1 à 4 pièces (milliers)	1954												
	Logements de 1 à 4 pièces				Ensemble des logements				Logements de 1 à 4 pièces				
	Nombre de logements pour 100 logements	Nombre total de pièces dans les logements de 1 à 4 pièces (milliers)	Rapport du nombre de pièces dans les logements de 1 à 4 pièces au nombre total de pièces (%)	Nombre de per- sonnes habitant les loge- ments (milliers)	Nombre total de logements pièces (2) (milliers)	Nombre total de logements pièces (2) (milliers)	Nombre moyen de			Nombre de loge- ments de 1 à 4 pièces (2) (milliers)	Nombre de loge- ments de 1 à 4 pièces pour 100 logements (milliers)	Nombre total de logements de 1 à 4 pièces (milliers)	Rapport du nombre de pièces (2) dans les logements de 1 à 4 pièces au nombre total de pièces (2) [%]
							per- sonnes par logement	pièces (2) par logement	per- sonnes par pièce (2)				
13	61,3	40,1	43,2	85,3	29,7	78,5	2,9	2,6	1,1	29,9	80,5	67,6	86,1
22,5	85,9	48,6	81,1	93,8	32	86,6	2,9	2,7	1,1	28,2	88,1	64,7	74,7
1,8	85,7	4,3	71,7										
1,6	88,9	3,3	68,8										
4,2	85,7	9,4	64,4										
13,1	79,9	30,5	62,1	63	21,2	62,1	3	2,8	1	17,4	82,1	44,2	71,2
2,3	85,9	5,2	89,6										
5,5	83,3	12,8	64,3										
64,5	81,2	154,3	61,7	242,7	89	242,5	2,7	2,7	1	77,7	87,3	182,9	75,4
10,9	79,5	26,2	54,3										
7,5	75,8	16,5	51,1	49	16,9	47,9	2,9	2,8	1	14,9	88,2	37,6	78,5
20,1	92,2	32,5	75,4	105,7	33,7	83,3	3,1	2,5	1,3	30,8	91,4	69	82,8
8,2	75,9	19,5	55,1	59,3	18,4	52,4	3,2	2,8	1,1	14,6	79,4	36	68,7
5	84,8	11,5	65,7										
8,8	86,3	17,6	63,5										
13,6	82,9	32,8	62,3	101,8	36,7	107,3	2,8	2,9	1	31,8	86,7	79,3	73,9
3	93,8	6,9	83,1										
1,8	94,7	2,6	72,2										
4,8	78,7	12,4	60,2										
5,3	78	13,3	58,6										
6,4	92,8	10,8	80										
3,3	84,6	7,7	65,8										
19	88	42,7	70,2	104,1	36,6	93,5	2,8	2,6	1,1	31,9	87,2	73,7	78,8
7,2	79,1	18,2	60,7	55,6	17	49,1	3,3	2,9	1,1	14,3	84,1	36,1	73,5
33,5	86,1	75,6	65	137,3	45,8	116	3	2,5	1,2	42,6	93,0	100,7	86,8
16,4	80,4	38,1	57	103,2	33,8	91,5	3,1	2,7	1,1	30,4	89,9	71,4	78,0
5,1	86,4	10,4	68										
49	84	101,9	60,7	181,3	66,9	193,1	2,6	2,8	0,9	55,1	82,4	132,3	68,5
21,1	88,6	42,9	68,9	100,9	36,2	90,3	2,8	2,5	1,1	33,2	91,7	74,6	82,6
125,5	85,4	279,9	68,5	438,6	166,5	380,7	2,6	2,3	1,2	141,8	85,2	300,1	78,8
3,5	89,7	7,9	76										
15,8	77,6	42,4	58,6	89,2	30,4	93,7	2,9	3,1	1	24,4	80,3	62,2	66,4
27	84,9	63,8	64,9	116,4	40,1	113,1	2,9	2,8	1	34,6	86,3	85	75,2
33	84,6	67	64,9	208,8	68,3	178,8	3,1	2,6	1,2	61,2	89,6	137,3	78,8
5,5	79,7	14,6	64										
1,9	90,5	4,4	80										
16,9	86,7	41,3	72,3	70,5	24,2	68	2,9	2,8	1	21,3	88,0	52,4	77,1
2,9	78,4	7	58,3										
8,2	87,2	21,8	76,2										
30,7	80,6	67,1	55,5	110,9	38,7	104,5	2,9	2,7	1,1	32,7	84,5	76,7	73,4
3,9	88,6	8,9	74,2										
19,3	95,1	44,1	87,5	76,2	29,5	62,7	2,6	2,1	1,2	27,1	91,9	55,7	88,8
3,4	89,5	7,9	72,5										
42,7	95,3	83,2	85,7	177,9	65,4	146,6	2,7	2,2	1,2	55,5	84,9	116,6	79,5
13,3	82,2	31,8	61	52,1	17,3	58,4	3	3,4	0,9	13,8	79,8	39	68,8
23,6	85,5	65,5	74,8	127	44,1	115,6	2,9	2,6	1,1	39,3	89,1	93,9	81,2
38,2	82	98,3	66	251,6	85	231,3	3	2,7	1,1	74,2	87,3	179,3	77,5
17,2	81,5	41,4	59,4	77,7	28,6	75,6	2,7	2,6	1	26	90,9	61,6	81,5
15,1	89,3	34,4	74,6	56,5	19,7	56,4	2,9	2,9	1	17,5	88,8	45,8	81,2
3,6	87,8	8	73,4										
829,5	83,8	1.889,3	65										
727	84,2	1.654,4	64,8	3.336,4	1.171,7	3.079,5	2,85	2,63	1,08	1.016,2	86,7	2.375,7	77,1

habitant dans les logements étudiés, qui n'est pas donné dans l'enquête ; mais la différence ne doit pas influer sensiblement sur les nombres moyens d'habi-

Amiens(1 %); en 1954, Brest ne compte plus qu'un logement sur quatre d'une seule pièce et, à Amiens, on en trouve un sur douze.

La proportion des logements de 1 à 4 pièces, qui était déjà très forte en 1906 (84,2 % pour les 27 villes pour lesquelles la comparaison est possible) a légèrement augmenté en 1954, où elle atteint 86,7 % : l'augmentation concerne la plupart des villes considérées; font seules exception à cette tendance : Brest, ville reconstruite après la deuxième guerre mondiale, Grenoble, Lille (les variations

sont faibles dans ces deux villes), Saint-Denis, Saint-Étienne (la proportion de logements d'une pièce y atteignait 95 % en 1906, chiffre anormalement élevé), Saint-Quentin, Troyes. Les proportions varient d'ailleurs peu, d'une ville à l'autre.

Quant au nombre moyen de pièces par logement, il diminue sensiblement de 1906 à 1954, ce qui vérifie la tendance déjà constatée précédemment (de 3,17, il passe à 2,63); la diminution est générale, aux deux exceptions près de Brest et Saint-Quentin, que l'on vient déjà de rencontrer ci-dessus.

1117

TROISIÈME PARTIE

RÉPARTITION DE LA POPULATION  
DANS LES HABITATIONS

CHAPITRE PREMIER

ÉVOLUTION DE L'OCCUPATION DES IMMEUBLES FRANÇAIS

Dans les chapitres précédents, ont été passés en revue les renseignements qu'on peut tirer des divers recensements et de l'enquête de 1941-1942 sur la propriété bâtie, au sujet des nombres d'immeubles et de logements et de leur importance; il reste à examiner comment se répartit la population française entre les habitations. En premier lieu sera étudiée l'occupation des immeubles français (il ne sera pas tenu compte des immeubles destinés uniquement à l'exercice d'une profession et ne contenant aucun logement d'habitation ou de gardiennage).

1° IMMEUBLES OCCUPÉS ET IMMEUBLES VACANTS

Les déplacements de population ont laissé vacants un certain nombre d'immeubles, alors que d'autres étaient surpeuplés; des maisons trop vétustes ont dû être abandonnées faute d'entretien; on constate ainsi, à chaque recensement, qu'un nombre non négligeable d'immeubles ont été déclarés vacants; de plus, les immeubles constituant des résidences secondaires occupées seulement de façon saisonnière sont généralement vacants à l'époque des recensements; la statistique est d'ailleurs peu sûre sur ces différents points, comme il a déjà été signalé (cf. *supra* p. 1005).

TABLEAU 36

*1901-1946 : Répartition des maisons vacantes par catégories de communes à chaque recensement*  
(Maisons d'habitation ordinaire ou mixte; nombres en milliers)

	1901 (87 départements)		1911 (87 départements)		1926 (1) (90 départements)		1946 (90 départements)	
	Nombres	%	Nombres	%	Nombres	%	Nombres	%
Communes de moins de 2.000 habitants.....	222,9	76,4	337,9	77,1			354,6 (2)	82,7
Communes de 2.001 à 50.000 habitants.....	57	19,5	87,3	19,9			67,3	15,7
Communes de 50.001 à 100.000 habitants.....	5,5	1,9	6,1	1,4	5,2		3,5	0,8
Communes de plus de 100.000 habitants, sauf								
Paris.....	5,6	1,9	6,5	1,5	5,7		3,3	0,8
Paris.....	0,8	0,3	0,5	0,1	7,7		0,1	e
<b>FRANCE ENTIÈRE.....</b>	<b>291,8</b>	<b>100</b>	<b>438,3</b>	<b>100</b>			<b>428,8</b>	<b>100</b>
Ensemble des communes de moins de 50.000 habitants.....	279,9	95,9	425,2	97			421,9 (3)	98,4
Ensemble des communes de 50.000 habitants et plus.....	11,9	4,1	13,1	3	18,6		6,9	1,6

(1) En supposant que les chiffres de ce recensement s'appliquent aux seules maisons d'habitation.

(2) En 1946, il s'agit de communes ayant moins de 2.000 habitants agglomérés.

(3) Dont 27,6 milliers partiellement détruits par faits de guerre.

En moyenne, on compte 5 immeubles vacants pour 100 immeubles occupés et ce chiffre est relativement stable d'un recensement à l'autre; il y a lieu de noter qu'en 1946, un certain nombre d'immeubles vacants étaient partiellement sinistrés à la suite de la guerre.

L'immense majorité des immeubles vacants se trouve à la campagne et dans les petites villes : en 1901, 95 % des immeubles inoccupés ont été recensés dans les communes de moins de 50.000 habitants.

A Paris, le nombre de maisons vacantes est insignifiant sauf en 1926. Il se peut que cette année-là,

les maisons vides aient été recensées avec plus de soin qu'aux autres dénombrements; il y a lieu de craindre, en effet, que les maisons inoccupées n'aient pas toujours fait l'objet de bordereaux, malgré les instructions données aux agents recenseurs.

On a donné, aux recensements de 1926 et de 1946, les nombres d'immeubles occupés et vides dans les villes de plus de 50.000 habitants; ils figurent aux tableaux n<sup>os</sup> 37 A à 37 C. En 1954, il n'a pas été prévu de dépouillement des bordereaux d'immeubles vacants.

TABLEAU 37 A

1926-1946 : Nombres proportionnels d'immeubles vacants dans les villes de plus de 100.000 habitants en 1954

	1926		1946	
	Nombre total d'immeubles ordinaires ou spéciaux occupés ou vacants (milliers)	Nombre d'immeubles vacants pour 100 immeubles occupés ou vacants	Nombre total d'immeubles d'habitation ordinaire ou mixte (milliers)	Nombre d'immeubles vacants pour 100 immeubles occupés ou vacants
Angers.....	12	2,2	13,6	0,2
Bordeaux.....	39	1,3	40,4	-
Brest.....	3,9	0,7	7,3	0,2
Clermont-Ferrand.....	9,8	0,2	11,4	0,4
Dijon.....	9,3	2,5	12,8	1,2
Grenoble.....	5,3	1,4	6,5	0,1
Le Havre (1).....	32,8	1,4	12,1	0,4
Le Mans.....	17,2	3	21,4	0,8
Lille (2).....	64,1	1	31,6	0,3
Limoges.....	9,7	0,4	13,3	0,1
Lyon.....	19,8	0,5	21,2	ε
Marseille.....	52	3	65,9	1,2
Nancy.....	10,9	2,3	12,1	2
Nantes.....	19,4	1,4	25,7	0,2
Nice.....	11,9	ε	16,7	2,1
Reims.....	15,8	5,9	17	1,3
Rennes.....	9,5	0,9	13,6	0,2
Roubaix (2).....	"	"	32,1	2,4
Rouen (1).....	"	"	15,3	0,4
Saint-Étienne.....	10,3	ε	10,9	0,2
Strasbourg.....	11,4	0,6	14,4	1
Toulon.....	11,3	5,9	14,1	2
Toulouse.....	22,6	1	33	0,2
Paris.....	81	9,5	71,2	0,2

(1) En 1926, les résultats du Havre ont été groupés avec ceux de Rouen.

(2) En 1926, les résultats de Lille ont été groupés avec ceux de Roubaix.

TABLEAU 37 B

1926-1946 : Nombres proportionnels d'immeubles vacants  
dans les villes de province de 50.000 à 100.000 habitants en 1954

	1926		1946	
	Nombre total d'immeubles ordinaires ou spéciaux occupés ou vacants (milliers)	Nombre d'immeubles vacants pour 100 immeubles occupés ou vacants	Nombre total d'immeubles d'habitation ordinaire ou mixte, occupés ou vacants (milliers)	Nombre d'immeubles vacants pour 100 immeubles occupés ou vacants
Aix-en-Provence (1).....	"	"	"	"
Amiens.....	25,7	3,5	23	0,6
Avignon.....	8,2	2,3	9,4	1,2
Besançon.....	4,9	4,6	6,2	2,2
Béziers (2).....	16,5	5,3	8,4	0,6
Bourges (3).....	"	"	8,9	0,8
Caen.....	6,9	1,6	6,1	e
Calais (4).....	23,4	1,7	11	0,4
Cannes (1).....	"	"	"	"
La Rochelle (1).....	"	"	"	"
Metz.....	5,2	1,3	5,9	1,7
Montpellier (2).....	"	"	10,5	4,7
Mulhouse.....	9	0,5	9,9	1,1
Nîmes.....	8,2	e	11,7	-
Orléans.....	10	1,7	10,4	1,2
Perpignan.....	7,6	e	9,3	0,2
Poitiers (1).....	"	"	"	"
Saint-Quentin (1).....	"	"	"	"
Tourcoing.....	21,8	1,2	24,7	1,3
Tours.....	12,1	1,2	12,8	0,3
Troyes.....	6,8	0,7	7,9	1,3
Versailles.....	4,7	2,4	4,1	1,6
Villeurbanne.....	5,3	0,6	6,6	0,7

(1) Ville de plus de 50.000 habitants en 1954 et de moins de 50.000 habitants en 1926 et 1946.

(2) En 1926, les résultats de Béziers ont été groupés avec ceux de Montpellier.

(3) Ville de plus de 50.000 habitants en 1946 et 1954 et de moins de 50.000 habitants en 1926.

(4) En 1926, les résultats de Calais ont été groupés avec ceux de Boulogne-sur-Mer ; cette dernière ville avait plus de 50.000 habitants en 1926 et moins de 50.000 habitants en 1946 et 1954.

TABLEAU 37 c

1926-1946 : Nombres proportionnels d'immeubles vacants  
dans les villes de la banlieue parisienne de 50.000 à 100.000 habitants en 1954

	1926		1946	
	Nombre total d'immeubles ordinaires ou spéciaux occupés ou vacants (milliers)	Nombre d'immeubles vacants pour 100 immeubles occupés ou vacants	Nombre total d'immeubles d'habitation ordinaire et mixte, occupés ou vacants (milliers)	Nombre d'immeubles vacants pour 100 immeubles occupés ou vacants
Argenteuil (1).....	"	"	9,3	0,2
Asnières (2).....	-	-	6	2,1
Aubervilliers (1).....	"	"	3,9	0,3
Boulogne-Billancourt (2).....	-	-	4,4	ε
Clichy-la-Garenne (2).....	-	-	2	0,5
Colombes (1).....	"	"	9,7	0,1
Courbevoie (1).....	"	"	4,2	0,6
Drancy (3).....	"	"	"	"
Levallois-Perret (2).....	-	-	2,3	0,2
Montreuil-sous-Bois (2).....	-	-	9,6	1,8
Nanterre (3).....	"	"	"	"
Neuilly-sur-Seine (2).....	-	-	2,7	2,5
Saint-Denis (2).....	-	-	4,7	
Saint-Maur-des-Fossés (1).....	"	"	12,6	5,3
Vincennes (3).....	"	"	"	"
Vitry-sur-Seine (3).....	"	"	"	"
Autres villes de la Seine (4).....	34,5	1,1	-	-

(1) Ville de plus de 50.000 habitants en 1946 et 1954 et de moins de 50.000 habitants en 1926.

(2) Comprise en 1926 dans la rubrique « autres villes de la Seine ».

(3) Ville de plus de 50.000 habitants en 1954 et de moins de 50.000 habitants en 1926 et en 1946.

(4) Asnières, Boulogne-Billancourt, Clichy-la-Garenne, Levallois-Perret, Montreuil-sous-Bois, Neuilly-sur-Seine, Saint-Denis, Saint-Ouen ; cette dernière ville avait plus de 50.000 habitants en 1926 et moins de 50.000 habitants en 1946 et 1954.

Dans la plupart des villes, la proportion d'immeubles vacants est beaucoup plus faible en 1946 qu'en 1926, ce qui confirme bien que la crise commençait à sévir en 1946. Il est des villes pourtant où le nombre d'immeubles vacants n'est pas négligeable; il peut s'agir d'immeubles sinistrés partiellement, ou de maisons évacuées au cours des hostilités et dont les propriétaires ou locataires n'étaient pas encore rentrés à l'époque du recensement.

## 2° NATURE JURIDIQUE DES OCCUPANTS

L'enquête sur la propriété bâtie de 1941-1942 apporte quelques précisions sur la qualité des

occupants des immeubles dans les agglomérations de plus de 30.000 habitants et les communes rurales : on a indiqué, dans chaque cas, la proportion d'immeubles occupés uniquement, soit par des locataires, soit par des propriétaires. Les résultats apparaissent aux tableaux nos 38 A, 38 B et 38 C, qui se rapportent respectivement aux grandes agglomérations, aux arrondissements de Paris et aux communes rurales.

De façon générale, dans les agglomérations, la moitié des immeubles était entièrement mise en location et les propriétaires se réservaient pour leur usage personnel un tiers de l'ensemble des immeubles; ces nombres étaient assez variables avec les agglomérations : c'est à Rouen, Nîmes et Montauban

TABLEAU 38 A

1941-1942 : Enquête sur la propriété bâtie dans les agglomérations de plus de 30.000 habitants

Répartition des immeubles d'après la nature juridique des occupants

	Nombre			Nombre			
	total	Immeubles occupés uniquement		total	Immeubles occupés uniquement		
		d'immeubles (milliers)	par des locataires %		par des propriétaires %	d'immeubles (milliers)	par des locataires %
Aix-en-Provence (B.-du-R.)...	7,9	39	41	Montluçon (Allier).....	8,5	43	36
Albi (Tarn).....	6,4	41	42	Montpellier (Hérault).....	11,8	41	34
Alès (Gard).....	5,6	42	33	Nancy (Meurthe-et-Moselle)...	18,1	46	33
Angers (Maine-et-Loire).....	17,4	52	35	Narbonne (Aude).....	5,6	35	43
Angoulême (Charente).....	14,2	60	33	Nevers (Nièvre).....	5,7	51	35
Arras (Pas-de-Calais).....	7,9	53	41	Nice (Alpes-Maritimes).....	22	39	28
Avignon (Vaucluse).....	10,2	50	35	Nîmes (Gard).....	14,8	35	47
Bayonne (B.-Pyrénées).....	3,5	51	27	Orléans (Loiret).....	14,2	47	40
Belfort (Territoire de).....	5,9	46	30	Pau (Basses-Pyrénées).....	7,7	39	38
Besançon (Doubs).....	7,4	45	32	Périgueux (Dordogne).....	7,7	46	39
Béziers (Hérault).....	9,8	36	34	Perpignan (P.-O.).....	9,5	39	34
Bordeaux (Gironde).....	78,7	52	37	Poitiers (Vienne).....	8,9	51	36
Bourges (Cher).....	10,1	47	40	Reims (Marne).....	20,3	54	34
Bruay-en-Artois (P.-de-C.)....	8,6	89	10	Rennes (Ille-et-Vilaine).....	14,7	41	46
Caen (Calvados).....	13,8	54	36	Roanne (Loire).....	8,1	49	30
Cannes (Alpes-Maritimes)....	9,5	34	45	Roubaix (Nord).....	85,1	68	30
Carcassonne (Aude).....	6,1	41	38	Rouen (Seine-Maritime).....	50,2	61	34
Châlons-sur-Marne (Marne)...	5,3	47	46	Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord)...	5,2	41	48
Chalon-sur-Saône (S.-et-L.)...	5,1	58	28	Saint-Étienne (Loire).....	20,4	59	14
Clermont-Ferrand (P.-de-D.)..	15,8	53	28	Saint-Quentin (Aisne).....	14,2	65	30
Dijon (Côte-d'Or).....	14,3	39	46	Sète (Hérault).....	4,6	36	40
Douai (Nord).....	16,6	67	30	Tarbes (Hautes-Pyrénées)....	6,6	36	39
Dreux (Eure-et-Loir).....	2,9	57	35	Toulon (Var).....	16,2	45	33
Grenoble (Isère).....	10	37	31	Toulouse (Haute-Garonne)....	36,9	46	36
Le Mans (Sarthe).....	22,1	48	45	Tours (Indre-et-Loire).....	22	50	39
Lens (Pas-de-Calais).....	20,4	80	19	Troyes (Aube).....	14,3	48	37
Lille (Nord).....	74,8	65	28	Valence (Drôme).....	7,2	46	31
Limoges (Haute-Vienne).....	14,1	38	40	Valenciennes (Nord).....	24,5	63	34
Lyon (Rhône).....	49,4	54	30	Versailles (Seine-et-Oise)....	6,8	44	40
Marseille (B.-du-R.).....	67	32	31				
Montargis (Loiret).....	5,4	51	40	Ensemble.....	1.045,4	52	34
Montauban (T.-et-G.).....	7,4	29	47	Paris.....	84,3	65	7



TABLEAU 38 B

## 1941-1942 : Enquête sur la propriété bâtie à Paris

Répartition des immeubles d'après la nature juridique des occupants

	Nombre total d'immeubles recensés	Nombre d'immeubles sur cent occupés			Divers (1)
		par leurs propriétaires	par des locataires	par les propriétaires et des locataires	
1 <sup>er</sup> arrondissement.....	1.348	1	66	11	22
2 <sup>e</sup> arrondissement.....	1.529	1	51	6	42
3 <sup>e</sup> arrondissement.....	1.936	2	60	8	32
4 <sup>e</sup> arrondissement.....	1.710	1	59	11	29
5 <sup>e</sup> arrondissement.....	2.925	1	75	11	13
6 <sup>e</sup> arrondissement.....	2.400	2	66	18	14
7 <sup>e</sup> arrondissement.....	2.866	6	57	20	17
8 <sup>e</sup> arrondissement.....	2.873	6	60	14	20
9 <sup>e</sup> arrondissement.....	2.903	2	59	14	25
10 <sup>e</sup> arrondissement.....	3.133	1	60	6	33
11 <sup>e</sup> arrondissement.....	4.933	1	62	8	29
12 <sup>e</sup> arrondissement.....	4.162	5	64	10	21
13 <sup>e</sup> arrondissement.....	5.096	11	61	14	14
14 <sup>e</sup> arrondissement.....	5.999	8	75	10	7
15 <sup>e</sup> arrondissement.....	6.639	7	68	12	13
16 <sup>e</sup> arrondissement.....	6.728	21	52	11	16
17 <sup>e</sup> arrondissement.....	6.459	5	73	11	11
18 <sup>e</sup> arrondissement.....	7.446	4	77	9	10
19 <sup>e</sup> arrondissement.....	4.964	12	73	10	5
20 <sup>e</sup> arrondissement.....	8.222	11	69	10	10
PARIS AU TOTAL.....	84.271	7	66	11	16

(1) Immeubles vacants ou partiellement occupés, soit par leurs propriétaires, soit par des locataires, soit par les propriétaires et des locataires.

TABLEAU 38 C

## 1941-1942 : Enquête sur la propriété bâtie dans les communes rurales

Répartition des immeubles d'après la nature juridique des occupants

	Nombre total d'immeubles recensés (milliers)	Immeubles occupés uniquement	
		par des locataires %	par des propriétaires %
Région alpestre.....	17,1	16	71
Bassin parisien.....	13,2	30	61
Bretagne.....	17,6	38	55
Centre occidental.....	13,5	22	66
Centre oriental.....	14,1	23	63
Centre septentrional.....	20,3	32	56
Est.....	11,5	24	65
Littoral méditerranéen occidental.....	14,2	21	67
Normandie.....	6,9	51	40
Nord.....	18	44	48
Nord-Est.....	10	26	62
Arrière-pays de l'Ouest.....	21,4	44	48
Ouest-Atlantique.....	17,1	30	58
Sud.....	16,7	13	72
Sud-Est.....	17	18	67
Sud-Ouest.....	16,8	26	64
ENSEMBLE.....	245,4	29	60

qu'on rencontrait le plus de propriétaires et à Bruay-en-Artois, Saint-Étienne et Lens, qui appartiennent toutes trois à des régions minières, qu'on en rencontrait le moins. Le nombre d'immeubles occupés à la fois par leurs propriétaires et par des locataires était faible.

A Paris, le nombre de maisons habitées uniquement par leurs propriétaires ne s'élevait, au moment de l'enquête, qu'à 6,8 % du total et un quart de ces maisons se trouvaient réunies dans le 16<sup>e</sup> arrondissement. Actuellement, le nombre d'immeubles habités par des propriétaires ou, le plus souvent, des co-propriétaires est beaucoup plus élevé, par suite des constructions nouvelles d'immeubles souscrits par appartement et habités par les souscripteurs.

A la campagne, 60 % des maisons étaient habitées par leurs propriétaires et 30 % mises en location; ces chiffres, qui sont ceux de l'ensemble des régions, s'appliquent également, *grosso modo*, au Bassin parisien et à l'Ouest Atlantique; dans les Alpes et dans le Sud, il y a une très forte majorité de propriétaires (71 % et 72 % respectivement), alors que dans le Nord et l'arrière-pays de l'Ouest, on a dénombré 44 % de locataires.

### 3<sup>o</sup> NOMBRE MOYEN D'HABITANTS PAR IMMEUBLE

Dans les différentes statistiques concernant les immeubles, on a été souvent conduit à rapprocher les chiffres relatifs aux immeubles de ceux de la population qui s'y trouvait logée. En faisant le rapport de ces deux quantités, on obtient le nombre moyen d'habitants par immeuble, qui peut renseigner sur l'évolution des conditions de logement.

Cette question va être analysée de plus près.

a. *Résultats relatifs à l'ensemble de la France* (cf. tableau n<sup>o</sup> 8, p. 1007).

Dans le tableau n<sup>o</sup> 8, où est retracée l'évolution du nombre de maisons françaises depuis 1846, on a rapporté le nombre d'immeubles à la population totale; le nombre d'habitants par immeuble occupé ou vide, qui s'en déduit immédiatement, est relativement constant de 1846 à 1926; il est toujours compris entre 4,5 et 5, croît de 1846 à 1886 pour décroître ensuite; le mouvement de baisse se poursuit jusqu'au dernier recensement; mais il faudrait, pour pouvoir dégager une tendance certaine, connaître le nombre d'immeubles à usage industriel ou commercial compris dans le total; or la distinction n'a été faite qu'à partir de 1946 et les résultats obtenus sont difficilement contrôlables.

Le nombre de personnes par immeuble occupé est encore plus stable que le précédent, mais entaché de la même incertitude sur les bâtiments non destinés à l'habitation.

b. *Résultats par catégorie de communes* (cf. tableaux 9 et 10, p. 1008-1010).

Les tableaux 9 et 10 doivent être considérés, non pas dans leur ensemble, mais en se plaçant à chaque recensement, par suite de la non-comparabilité des méthodes de dénombrement. Les ordres de grandeur des nombres moyens d'habitants par immeuble diffèrent d'ailleurs peu d'une année à l'autre. Dans les communes de moins de 2.000 habitants en 1901, on a compté, en moyenne, 3,86 habitants par maison d'habitation occupée et 10,03 dans les villes de plus de 100.000 habitants, soit 2,6 fois plus. En 1946, le nombre moyen de personnes par maison d'habitation ordinaire ou mixte était de 3,71 dans les communes rurales et de 8,23 dans les villes de plus de 100.000 habitants, soit 2,2 fois plus; mais l'introduction d'immeubles non destinés à l'habitation et contenant pourtant un ou plusieurs logements peut suffire à influencer les résultats. Les seuls résultats actuellement disponibles pour 1954 sont le nombre moyen de personnes par immeuble ayant au moins un logement d'habitation dans les villes de plus de 100.000 habitants, sauf Paris (8,33), à Paris (34,33) et dans les villes de province de 50.000 à 100.000 habitants (6,41).

c. *Résultats par ville de plus de 50.000 habitants* (cf. tableaux 24 c et 24 f, p. 1054-1060).

Connaissant le nombre d'immeubles dans chaque ville de plus de 50.000 habitants de 1926 à 1954 et le nombre de personnes logées, on en déduit à chaque recensement le nombre moyen de personnes par immeuble dans les différentes villes; les moyennes varient sensiblement d'une ville à l'autre, comme variaient déjà les nombres moyens de logements par immeuble; en 1926, le maximum est de 39,2 à Paris, suivi de 29 à Lyon et 18,8 à Saint-Étienne; le minimum est de 3,7 à Amiens, puis 3,8 à Tourcoing. En 1946, les villes se classent à peu près dans le même ordre qu'en 1926; les chiffres de 1946 paraissent inférieurs à ceux de 1926, mais cela tient au fait qu'on a recensé en 1946 un plus grand nombre d'immeubles industriels qu'en 1926. Il y a donc lieu de penser que, si les deux dénombrements avaient été faits de la même façon, les nombres moyens de personnes par immeuble seraient supérieurs en 1946 à ceux de 1926. Il faut pourtant tenir compte du fait que les familles françaises aiment leur indépendance; si elles le peuvent, elles construisent des maisons individuelles, plus petites que celles des générations précédentes, mais suffisantes pour un seul ménage. La politique d'accession à la propriété (loi Loucheur), après la première guerre mondiale, a eu pour résultat la construction de nombreux petits pavillons destinés à une seule famille, surtout

aux environs des grands centres d'activité. Certaines entreprises industrielles ont construit, de leur côté, des habitations pour leur personnel; il s'agit le plus souvent de petites maisons, pour un ou deux ménages. Ces faits peuvent expliquer, en partie, la légère décroissance constatée dans les nombres moyens d'habitants par immeuble.

La tendance à la diminution se poursuit pourtant en 1954 : les premiers résultats disponibles montrent que, dans les villes de province de plus de 50.000 habitants, les nombres moyens de personnes par immeuble sont, de façon générale et aux différences de définition près, en régression sur les nombres correspondants de 1946; les seules exceptions notoires sont Grenoble, Roubaix et Tourcoing.

Pour Paris (cf. tableau 24F, p. 1046), la tendance semble être la même que pour les grandes villes de province. En 1954, on notait 34,3 habitants, en moyenne, par immeuble (contre 39,2 en 1926, avec les mêmes réserves sur la comparabilité que ci-dessus) [1]; les nombres moyens dans les différents arrondissements sont très voisins les uns des autres : le plus grand nombre d'habitants par immeuble appartient au 10<sup>e</sup> arrondissement (42,3) et le plus faible au 1<sup>er</sup> arrondissement (25,3).

*d. Résultats fournis par l'enquête sur la propriété bâtie.*

Cette enquête, commencée avant la deuxième guerre mondiale et terminée en 1941-1942, indique, dans chaque cas, le nombre d'immeubles déclarés; on peut rapprocher ce nombre de celui de la population et en déduire le nombre moyen d'habitants par immeuble. On a pris, pour la population, les résultats du recensement de 1946, qui se rapproche le plus de la période de l'enquête. Les nombres moyens obtenus sont moins significatifs que ceux qui ressortent des recensements, car ils s'appliquent aux agglomérations et non aux villes elles-mêmes.

Le tableau 23 A (p. 1032-1033) n'apporte donc de renseignements nouveaux que pour les villes de moins de 50.000 habitants, qui ne figurent pas dans les recensements; les nombres moyens de personnes par immeuble varient entre 3,6 à Valenciennes et 9,3 à Bayonne.

L'enquête sur la propriété bâtie à Paris donne des indications sur les 20 arrondissements (tableau 23 B, p. 1034); c'est dans le 10<sup>e</sup> arrondissement que le nombre de personnes par immeuble est maximum (39,6) et dans le 20<sup>e</sup> qu'il est minimum (23,5). Les résultats sont légèrement inférieurs à ceux constatés en 1954.

Enfin, dans les communes rurales (tableau 23 c, p. 1035) où se rencontrent peu d'immeubles de plus d'un logement, le nombre moyen de personnes par maison est stable d'une région à l'autre et voisin de 3.

**4<sup>o</sup> RÉPARTITION DE LA POPULATION DANS LES IMMEUBLES CLASSÉS D'APRÈS LE NOMBRE DE LEURS LOGEMENTS.**

Ce n'est qu'en 1946, on l'a vu, qu'on connaît la répartition des immeubles d'habitation d'après le nombre de leurs logements. On connaît, de même, la répartition des personnes logées (tableau 39 p. 1125).

Dans les communes rurales, qui abritaient, en 1946, 48 % de la population française, 8 personnes sur 10 habitaient un immeuble d'un seul logement, 1 personne sur 10 un immeuble de 2 logements, et 1 personne sur 10 encore un immeuble de 3 logements ou plus.

Par contre, dans les villes de plus de 50.000 habitants, représentant 21 % de la population totale, 16 personnes sur 100 habitaient un immeuble particulier, 8 sur 100 un immeuble de 2 logements, 6 sur 100 un immeuble de 3 logements, 14 sur 100 un immeuble de 6 à 9 logements, et 45 personnes sur 100 des immeubles de 10 logements et plus.

(1) Les différences de définition jouent encore plus à Paris qu'en province, par suite de l'importance des immeubles.



## CHAPITRE II

## ÉVOLUTION DE L'OCCUPATION DES LOGEMENTS FRANÇAIS

Jusqu'à présent, les logements ont été étudiés sous le double aspect de leur nombre et de leur importance, sans qu'il soit tenu compte des personnes qui les occupaient.

Il importe maintenant d'analyser la répartition de la population dans les logements à différentes époques.

Les éléments statistiques disponibles sur ce sujet, qui vont être passés successivement en revue, sont les suivants :

- 1° Logements occupés et logements vacants;
- 2° Résidences principales et résidences secondaires;
- 3° Nature juridique des occupants;
- 4° Nombre moyen de personnes par logement et par pièce;
- 5° Nombre moyen de personnes par pièce suivant la profession du chef de ménage;
- 6° Surface moyenne d'habitation par personne;
- 7° Répartition des logements suivant le nombre de personnes et de pièces qu'ils contiennent;
- 8° Logements sous-peuplés et surpeuplés.

## 1° LOGEMENTS OCCUPÉS ET LOGEMENTS VACANTS

Seuls ont été étudiés jusqu'à présent les logements occupés (dont le nombre, par définition, est égal à celui des ménages). Les logements vacants ont été recensés de 1881 à 1911, puis en 1946 et 1954. Les statistiques qui concernent les logements vacants sont moins bonnes que celles relatives aux logements occupés, en raison, justement, du fait que les recensés sont absents au moment du recensement et que leurs déclarations sont plus difficiles à recueillir ou à exploiter.

On peut néanmoins essayer de chiffrer l'ordre de grandeur du nombre de logements vacants en France.

De 1881 à 1901, leur nombre n'a cessé de croître : il a presque doublé en vingt ans, alors que l'augmentation du nombre de logements occupés n'est guère que de 6 %. C'est l'époque où la construction immobilière était florissante.

De 1901 à 1911, on constate une brusque diminution du nombre de logements vacants, qui passent de 700.000 à 400.000, en admettant que les méthodes de recensement aient été les mêmes dans les deux cas, ce qui est loin d'être prouvé.

Le nombre moyen d'habitants par logement habité ou vide est demeuré constant entre ces deux dates; il semble donc que la construction a suivi l'évolution de la population, mais que celle-ci s'est répartie en un plus grand nombre de logements : le nombre moyen de personnes par logement occupé passe, en effet, de 3,56 à 3,46.

On peut estimer grossièrement le nombre de logements vacants en France en 1946 : d'une part, on en a recensé 191.700 dans les immeubles partiellement habités; d'autre part, on a constaté l'existence de 428.810 immeubles entièrement vacants, comprenant en moyenne 1,11 logement par immeuble (1). Dans l'ensemble, il y aurait eu environ 663.000 logements vacants en 1946.

Mais ce résultat ne doit pas faire illusion : la grande majorité des logements vacants se trouvait à la campagne, comme le montre le tableau ci-dessous :

(1) Ce résultat concerne, en réalité, le nombre moyen de logements par immeuble inhabité, pour les 387.000 immeubles dont on connaît le nombre de logements. On peut supposer que la moyenne s'applique également aux immeubles inhabités dont on n'a pas dénombré les logements, faute de renseignements dans les bulletins.

TABLEAU 40

*Évaluation du nombre de logements vacants en France en 1946  
dans les immeubles d'habitation ordinaire et mixte*

(en milliers)

Nombre de logements vacants dans les :	Commu- nes rurales	Communes urbaines				Ensemble
		De moins de 5.000 habitants	De 5.000 à 10.000 habitants	De 10.000 à 50.000 habitants	De plus de 50.000 habitants	
<b>Immeubles entièrement vacants</b>						
N'ayant pas subi de dommages de guerre.....	348,3	21,2	15,9	14,2	4,1	403,7
Partiellement détruits par faits de guerre.....	18,1	3	1,9	2,9	0,7	26,6
Ensemble.....	366,4	24,2	17,8	17,1	4,8	430,3
<b>Immeubles partiellement habités</b>						
N'ayant pas subi de dommages de guerre.....	103,7	14,9	12,1	20,5	16,1	167,3
Partiellement détruits par faits de guerre.....	10,2	3,1	2,2	4,8	3,1	23,4
Ensemble.....	113,9	18	14,3	25,3	19,2	190,7
<b>Ensemble des immeubles</b>						
N'ayant pas subi de dommages de guerre.....	452	36,1	28	34,7	20,2	571
Partiellement détruits par faits de guerre.....	28,3	6,1	4,1	7,7	3,8	50
TOTAL général.....	480,3	42,2	32,1	42,4	24	621
<b>Nombre d'immeubles entièrement vacants pour lesquels le nombre de logements n'a pas été déclaré</b>						
N'ayant pas subi de dommages de guerre.....	21,5	3,2	3,1	5,9	2,7	36,4
Partiellement détruits par faits de guerre.....	2,5	0,8	0,5	1,3	0,3	5,4
Ensemble.....	24	4	3,6	7,2	3	41,8

Plus des trois quarts des logements vacants en 1946 (77 % exactement) étaient ainsi situés en milieu rural et 4 % seulement dans les villes de plus de 50.000 habitants, ce qui prouve l'intensité de l'exode rural : on comptait, à la campagne, 1 logement libre pour 37 personnes et, dans les villes de plus de 50.000 habitants, un logement libre pour

329 personnes. Encore ces logements urbains se trouvaient-ils, à raison d'un sur six, dans des immeubles sinistrés.

En 1954, on a recensé 534.000 logements vacants, dont 72 % dans les communes rurales et 9 % dans les villes de plus de 50.000 habitants, comme le montre le tableau 41.

TABLEAU 41

1954 : Comparaison entre les nombres de personnes logées et de logements vacants  
France entière par catégories de communes

(résultats du sondage au 1/20)

	Nombre de personnes logées (1) (en milliers)	Nombre de logements vacants (en milliers)	Nombre de personnes logées pour 1 logement vacant
Paris.....	2.770,5	23,2	120
Villes de plus de 100.000 habitants.....	4.090,5	13,6	301
Villes de 50.000 à 100.000 habitants (province).....	1.527,3	7,2	213
Villes de 50.000 à 100.000 habitants (banlieue).....	1.007,2	4,0 (2)	252
Communes urbaines de 2.000 à 50.000 habitants.....	13.720,5	102,1	135
Communes rurales :			
Bâtiments non agricoles.....	10.873,0	332,9	33
Bâtiments agricoles.....	7.115,7	50,9	140
FRANCE ENTIÈRE.....	41.104,7	533,9	77

(1) Dans les résidences principales.

(2) Évaluation.

On comptait, au dernier recensement, un logement libre pour 47 personnes à la campagne et un logement libre pour 196 personnes dans l'ensemble des villes de plus de 50.000 habitants. Ces chiffres sont en augmentation sur ceux de 1946 (2), pour les campagnes (continuation de l'exode), et en régression dans les villes, où s'est surtout manifesté l'effort de construction.

On a recensé les logements vacants non seule-

ment dans l'ensemble du pays, mais aussi dans les grandes villes, en 1954. Les résultats, tirés du sondage, figurent dans les tableaux 42 A à 42 D, relatifs, respectivement, à la France entière, aux villes de plus de 100.000 habitants, aux villes de province de 50.000 à 100.000 habitants et à Paris, par arrondissement. Pour les villes de la banlieue parisienne, on ne possède qu'un total et non des résultats détaillés.

TABLEAU 42 A

1954 : Répartition des logements par catégorie. — France entière

(résultats du sondage au 1/20)

	Nombres absolus (milliers)						Nombres pour 1.000				
	Ensemble des logements	Résidences principales	Résidences secondaires	Logements vacants	Habitations mobiles (1)	Ménages collectifs et communautés (2)	Résidences principales	Résidences secondaires	Logements vacants	Habitations mobiles (1)	Ménages collectifs et communautés (2)
Agglomérations et communes urbaines.....	8.219,7	7.923,4	118	150,1	10,2	18	963,9	14,4	18,3	1,2	2,2
Communes rurales :											
Bâtiments non agricoles.....	4.347,8	3.689,8	307,4	332,9	6,3	11,4	848,6	70,7	76,6	1,5	2,6
Bâtiments agricoles.....	1.861,7	1.788,3	22	50,9	-	0,5	960,8	11,8	27,4	-	e
FRANCE ENTIÈRE.....	14.429,2	13.401,5	447,4	533,9	16,5	29,9	928,8	31,0	37,0	1,1	2,1

(1) Roulottes, péniches, etc.

(2) Ménages collectifs : groupements de personnes n'habitant pas des logements d'habitation ordinaire, mais des établissements où elles mènent une vie plus ou moins communé (infirmiers dans les hôpitaux, surveillants d'internat, etc.). — Communautés : communautés religieuses et hospices de vieillards.

(2) La comparabilité est loin d'être parfaite.

TABLEAU 42 B

## 1954 : Répartition des logements par catégorie

(Résultats du sondage au 1/20)

Villes de plus de 100.000 habitants

	Nombres absolus						Nombres pour 1.000				
	Ensemble des logements	Résidences principales	Résidences secondaires	Logements vacants	Habitations mobiles (1)	Ménages collectifs et communautés (2)	Résidences principales	Résidences secondaires	Logements vacants	Habitations mobiles (1)	Ménages collectifs et communautés (2)
Angers .....	32.540	32.040	60	280	40	120	984,7	1,8	8,6	1,2	3,7
Bordeaux .....	92.620	88.960	1.320	1.820	100	420	960,5	14,3	19,6	1,1	4,5
Brest .....	34.800	33.740	380	660	20	—	969,6	10,8	19,0	0,6	—
Clermont-Ferrand .....	37.300	36.700	360	160	60	20	983,9	9,7	4,3	1,6	0,5
Dijon .....	36.140	35.440	100	500	40	60	980,6	2,8	13,8	1,1	1,7
Grenoble .....	37.660	36.640	360	540	20	100	972,9	9,6	14,3	0,5	2,7
Le Havre .....	46.680	45.820	120	600	80	60	981,5	2,6	12,9	1,7	1,3
Le Mans .....	34.420	33.820	40	460	—	100	982,6	1,2	13,3	—	2,9
Lille .....	68.200	66.940	460	440	220	140	981,5	6,7	6,5	3,2	2,1
Limoges .....	36.800	36.200	340	140	60	60	983,7	9,2	3,9	1,6	1,6
Lyon (3) .....	170.144	166.904	669	1.148	346	1.061	981,0	3,9	6,8	2,0	6,3
Marseille .....	218.300	214.300	2.540	1.100	160	200	981,8	11,6	5,0	0,7	0,9
Nancy .....	40.920	40.060	180	480	100	100	979,1	4,4	11,7	2,4	2,4
Nantes .....	69.720	68.280	260	820	160	200	979,3	3,7	11,8	2,3	2,9
Nice .....	93.360	88.920	3.060	1.260	—	120	952,5	32,8	13,5	—	1,2
Reims .....	38.280	37.540	200	480	20	40	980,7	5,2	12,5	0,5	1,1
Rennes .....	37.640	37.160	160	240	20	60	987,2	4,3	6,4	0,5	1,6
Rouen .....	39.680	38.680	20	520	360	100	974,8	0,5	13,1	9,1	2,5
Roubaix .....	38.480	37.780	80	580	20	20	981,8	2,1	15,1	0,5	0,5
Saint-Étienne .....	67.200	65.440	660	940	20	140	973,8	9,8	14,0	0,3	2,1
Strasbourg .....	61.600	60.780	140	380	240	60	986,6	2,3	6,2	3,9	1,0
Toulon .....	45.060	44.080	620	300	40	20	978,1	13,8	6,7	0,9	0,5
Toulouse .....	86.760	85.020	560	900	140	140	980,0	6,4	10,4	1,6	1,6
Ensemble des villes de plus de 100.000 habitants (sauf Paris) [3] .....	1.464.304	1.431.244	12.689	14.748	2.266	3.341	977,4	8,7	10,1	1,5	2,3

(1) Roulottes, péniches, etc.

(2) Ménages collectifs : groupements de personnes n'habitant pas des logements d'habitation ordinaire, mais des établissements où ils mènent une vie plus ou moins commune (infirmiers dans les hôpitaux, surveillants d'internat, etc.). — Communautés : communautés religieuses et hospices de vieillards.

(3) Résultats définitifs pour Lyon : le nombre donné pour l'ensemble comprend 16 logements dont la catégorie n'a pas été déclarée.



TABLEAU 42 C  
 1954 : Répartition des logements par catégorie  
 (Résultats du sondage au 1/20)  
 Villes de 50.000 à 100.000 habitants (province)

	Nombres absolus						Nombres pour 1.000				
	Ensemble des logements	Résidences principales	Résidences secondaires	Logements vacants	Habitations mobiles (1)	Ménages collectifs et communautés (2)	Résidences principales	Résidences secondaires	Logements vacants	Habitations mobiles (1)	Ménages collectifs et communautés (2)
Aix-en-Provence.....	17.000	16.180	640	160	—	20	951,8	37,6	9,4	—	1,2
Amiens.....	30.880	30.220	20	600	20	20	978,7	0,6	19,5	0,6	0,6
Avignon.....	20.420	19.900	220	260	—	40	974,5	10,8	12,7	—	2,0
Besançon (3).....	21.980	21.160	220	520	40	40	962,7	10,0	23,7	1,8	1,8
Béziers (3) (4).....	22.038	21.277	402	294	15	50	965,5	18,2	13,3	0,7	2,3
Bourges (3).....	17.360	16.900	120	260	20	60	973,5	6,9	15,0	1,2	3,4
Caen.....	19.080	18.420	—	400	160	100	965,4	—	21,0	8,4	5,2
Calais (3).....	19.500	19.020	160	240	80	—	975,4	8,2	12,3	4,1	—
Cannes.....	20.640	18.320	1.660	640	—	20	887,6	80,4	31,0	—	1,0
La Rochelle.....	17.180	16.980	20	120	20	40	988,4	1,2	6,9	1,2	2,3
Metz.....	24.500	24.140	—	220	20	120	985,4	—	9,0	0,8	4,8
Montpellier.....	31.460	30.440	380	580	—	60	967,6	12,1	18,4	—	1,9
Mulhouse.....	34.240	33.860	100	220	20	40	988,9	2,9	6,4	0,6	1,2
Nîmes.....	28.600	27.940	440	180	20	20	976,9	15,4	6,3	0,7	0,7
Orléans.....	24.880	24.160	280	380	—	60	971,0	11,3	15,3	—	2,4
Perpignan (3).....	23.560	22.580	600	340	20	20	958,5	25,5	14,4	0,8	0,8
Poitiers.....	14.980	14.440	80	280	60	120	964,0	5,3	18,7	4,0	8,0
Saint-Quentin.....	17.720	17.300	60	280	60	20	976,2	3,4	15,8	3,4	1,2
Tourcoing (3).....	27.120	26.620	60	380	—	60	981,6	2,2	14,0	—	2,2
Tours.....	28.840	28.600	60	120	20	40	991,6	2,1	4,2	0,7	1,4
Troyes.....	20.140	19.720	80	280	20	40	979,1	4,0	13,9	1,0	2,0
Versailles (3).....	23.980	23.500	40	400	20	20	980,0	1,7	16,7	0,8	0,8
Villeurbanne (4).....	28.751 (5)	28.537	80	80	31	22	992,5	2,8	2,8	1,1	0,8
Ensemble des villes de province de 50.000 à 100.000 habitants (4).....	534.849 (5)	520.214	5.722	7.234	646	1.032	972,6	10,7	13,5	1,2	1,9

(1) Boulottes, péniches, etc.

(2) Ménages collectifs : groupements de personnes n'habitant pas des logements d'habitation ordinaire, mais des établissements où ils mènent une vie plus ou moins commune (infirmiers dans les hôpitaux, surveillants d'internat, etc.). — Communautés : communautés religieuses et hospices de vieillards.

(3) Ville pour laquelle seul est connu l'ensemble «logements vacants + résidences secondaires» ; on a supposé que ces deux catégories de logements se répartissaient de la même manière que dans l'ensemble des communes urbaines du même département.

(4) Résultats définitifs pour Béziers et Villeurbanne.

(5) Dont 1 logement dont la catégorie n'a pas été déclarée.

TABLEAU 42 D

## 1954 : Répartition des logements par catégorie

(Résultats du sondage au 1/20)

Paris par arrondissement

	Nombres absolus						Nombres pour 1.000				
	Ensemble des logements	Résidences principales	Résidences secondaires	Logements vacants	Habitations mobiles (1)	Ménages collectifs et communautés (2)	Résidences principales	Résidences secondaires	Logements vacants	Habitations mobiles (1)	Ménages collectifs et communautés (2)
1 <sup>er</sup> arrondissement.....	17.940	17.600	60	280	-	-	981,0	3,3	15,7	-	-
2 <sup>e</sup> arrondissement.....	21.160	20.660	40	440	-	20	976,4	1,9	20,8	-	0,9
3 <sup>e</sup> arrondissement.....	30.260	29.840	80	300	-	40	986,2	2,6	9,9	-	1,3
4 <sup>e</sup> arrondissement.....	29.160	28.500	100	440	20	100	977,4	3,4	15,1	0,7	3,4
5 <sup>e</sup> arrondissement.....	46.400	45.160	40	1.020	-	180	973,2	0,9	22,0	-	3,9
6 <sup>e</sup> arrondissement.....	37.100	36.240	60	800	-	-	976,8	1,6	21,6	-	-
7 <sup>e</sup> arrondissement.....	40.360	39.200	200	900	-	60	971,2	5,0	22,3	-	1,5
8 <sup>e</sup> arrondissement.....	31.680	31.220	100	280	20	60	985,5	3,2	8,8	0,6	1,9
9 <sup>e</sup> arrondissement.....	46.040	45.380	140	480	-	40	985,7	3,0	10,4	-	0,9
10 <sup>e</sup> arrondissement.....	57.880	56.280	260	1.320	-	20	972,4	4,5	22,8	-	0,3
11 <sup>e</sup> arrondissement.....	90.760	88.980	240	1.520	-	20	980,4	2,6	16,8	-	0,2
12 <sup>e</sup> arrondissement.....	66.860	64.860	120	1.780	20	80	970,1	1,8	26,6	0,3	1,2
13 <sup>e</sup> arrondissement.....	66.060	64.920	60	960	20	100	982,8	0,9	14,5	0,3	1,5
14 <sup>e</sup> arrondissement.....	72.800	71.100	220	1.380	-	100	976,6	3,0	19,0	-	1,4
15 <sup>e</sup> arrondissement.....	105.180	103.020	100	1.900	20	140	979,4	1,0	18,1	0,2	1,3
16 <sup>e</sup> arrondissement.....	77.480	75.400	220	1.800	-	60	973,2	2,8	23,2	-	0,8
17 <sup>e</sup> arrondissement.....	100.420	97.440	100	2.660	-	220	970,3	1,0	26,5	-	2,2
18 <sup>e</sup> arrondissement.....	120.040	117.220	220	2.440	-	160	976,5	1,7	20,3	-	1,5
19 <sup>e</sup> arrondissement.....	64.820	63.680	60	1.000	-	80	982,5	0,9	15,4	-	1,2
20 <sup>e</sup> arrondissement.....	84.400	82.820	40	1.460	20	60	981,2	0,5	17,3	0,3	0,7
PARIS AU TOTAL.....	1.206.800	1.179.520	2.460	23.160	120	1.540	977,4	2,0	19,2	0,1	1,3

(1) Roulottes, péniches, etc.

(2) Ménages collectifs : groupements de personnes n'habitant pas des logements d'habitation ordinaire, mais des établissements où ils mènent une vie plus ou moins commune (infirmiers dans les hôpitaux, surveillants d'internat, etc.). — Communautés : communautés religieuses et hospices de vieillards.

Il y avait, en 1954, 37 logements vacants sur un total de 1.000 logements (occupés ou non) pour l'ensemble du pays et 18 logements vacants seulement sur 1.000 dans les agglomérations et communes urbaines. C'est à Cannes que le nombre de logements vacants est proportionnellement le plus élevé.

A Limoges, Clermont-Ferrand et Tours, on ne comptait que quatre logements vacants sur mille; à Marseille, on en a recensé cinq, et sept à Lyon.

Paris se place sensiblement au niveau de l'ensemble des agglomérations urbaines, en ce qui concerne les logements vacants : dix-neuf pour mille logements occupés ou vides, ce qui représente 23.000 logements vacants au total; il doit s'agir, dans la majorité des cas, d'appartements mis en vente libre, ou de logements vétustes, ou bien de logements qui ne peuvent être occupés pour des raisons juridiques (successions, etc); ou encore de logements restant inoccupés pendant quelques jours (personnes venant de déménager, décès, appartements meublés momentanément libres, par exemple). C'est dans le 12<sup>e</sup> et le 17<sup>e</sup> arrondissements, puis dans le 16<sup>e</sup> et le 7<sup>e</sup>, qu'on en rencontre le plus grand nombre. Ces arrondissements sont ceux où les appartements libres se vendent aux taux les plus élevés.

#### 2<sup>o</sup> RÉSIDENCES PRINCIPALES ET RÉSIDENCES SECONDAIRES

Pour la première fois en 1954, on a distingué, dans le recensement, les résidences principales des résidences secondaires. Ces dernières sont définies comme des « logements occupés seulement une partie de l'année par des personnes ayant plusieurs résidences »; dans ce cas, le logement où ces personnes habitent la plus grande partie de l'année est classé comme résidence principale; pour les personnes n'ayant qu'une seule résidence, ce logement est naturellement considéré comme résidence principale.

Les résultats relatifs aux résidences secondaires figurent dans les tableaux 42 A à 42 D ci-dessus. On en a dénombré, pour l'ensemble du pays, 447.000 au total, ce qui représente une résidence secondaire pour trente résidences principales; autrement dit, *un ménage français sur trente possède une deuxième résidence*; la majeure partie de ces résidences secondaires se trouve évidemment à la campagne (69 %); mais il en existe une quantité non négligeable dans les villes, puisqu'on a dénombré 118.000 résidences secondaires dans les agglomérations et communes urbaines; ce sont probablement des « pieds à terre » pour les personnes qui résident habituellement

dans d'autres endroits et qui ont souvent affaire dans ces villes.

A Paris, le nombre des résidences secondaires est faible (2.500 pour l'ensemble des 20 arrondissements, soit deux pour mille logements principaux ou secondaires); mais il n'en est pas de même en province; les villes où l'on en rencontre le plus grand nombre sont d'abord celles du Midi de la France à vocation touristique, puis les villes importantes, comme Bordeaux et Marseille.

#### 3<sup>o</sup> STATUT D'OCCUPATION DES LOGEMENTS

On a posé également des questions, au recensement de 1954, sur la qualité juridique des occupants des logements. On a pu déterminer ainsi le nombre de propriétaires, de locataires, de sous-locataires, de ménages logés par leurs employeurs, habitant des meublés, des hôtels, etc., comme le montrent les tableaux 43 A et 43 B ci-dessous :

On s'est aperçu ainsi que 35 % des Français étaient propriétaires de leurs logements; parmi eux, un peu plus de la moitié possèdent des maisons individuelles; 2 % seulement de la totalité des ménages français logent dans des appartements en co-propriété qui leur appartiennent; la proportion monte à 5 % si l'on considère les villes de plus de 100.000 habitants, sauf Paris (3) et à 7,4 % à Paris; le maximum est atteint à Grenoble (13,7 %), suivie par Nice (10 %); à Nancy, Strasbourg et Lille, il n'y a qu'un logement sur 100 en co-propriété et habité par son propriétaire.

La moitié des logements en France sont loués vides, mais la proportion est beaucoup plus forte dans les villes; elle atteint 70 % à Paris et 74 % à Saint-Étienne.

Les loyers sont calculés à la surface corrigée pour la moitié des locations dans les grandes villes, pour les deux tiers à Paris et pour le tiers seulement dans l'ensemble du pays.

Les logements fournis par l'employeur représentent 8 % de l'ensemble pour la France entière, mais 3 à 6 % seulement dans les grandes villes.

Enfin les « autres occupants », c'est-à-dire en fait les plus malheureux, puisqu'ils ne sont ni propriétaires, ni locataires en titre, représentent 4 % de l'ensemble des ménages français. A Paris, leur importance s'élève à 13 % du total des ménages et moitié moins dans les grandes villes. Dans ce groupe, les plus nombreux, sont les ménages

(3) Et non compris Bordeaux, Le Mans, Nantes et Roubaix, villes pour lesquelles on ne connaît que les résultats relatifs aux agglomérations dont elles font partie.

**TABLEAU 43 A**  
**1954 : Répartition des logements d'après le statut d'occupation**  
 (Résultats du sondage au 1/20)  
 Villes de plus de 100.000 habitants et France entière

	Nombre de logements sur 100 occupés													Ensemble
	Par des propriétaires				Par des locataires				Par d'autres occupants				Non déclarés	
	Appar-tements en co-pro-priété	Maisons indivi-duelles	Autres (fermes, etc.)	Total	Loge-ments loués vides	Loge-ments fournis par l'em-ployeur	Total	Dont loyers à surface corri-gée	Loge-ments loués meublés	Hôtels ou maisons meu-blées	Sous-locations	Total		
Angers .....	1,8	14,3	8,1	24,2	62,9	3,6	66,5	35,0	3,5	0,8	1,2	5,5	3,8	100
Bordeaux (1).....	0,7(1)	19,0(1)	5,8(1)	25,5(1)	62,3(1)	3,0(1)	65,3(1)	20,3(1)	4,0(1)	2,5(1)	0,7(1)	7,2(1)	2,0(1)	100
Brest.....	4,6	9,0	9,2	22,8	66,2	3,4	69,6	23,7	3,7	1,0	0,2	4,9	2,7	100
Clermont-Ferrand.....	1,6	8,1	5,6	15,3	63,5	5,3	68,8	6,3	6,3	2,6	0,6	9,5	6,4	100
Dijon.....	7,8	13,9	7,5	29,2	56,1	5,7	61,8	31,1	3,6	1,6	1,1	6,3	2,7	100
Grenoble.....	13,7	3,9	9,7	27,3	57,8	6,1	63,9	31,2	4,5	1,0	0,5	6,0	2,8	100
Le Havre.....	2,4	11,4	5,6	19,4	67,1	4,5	71,6	4,7	2,3	1,2	0,8	4,3	4,7	100
Le Mans (1).....	1,0(1)	26,0(1)	9,2(1)	36,2(1)	51,5(1)	3,6(1)	55,1(1)	26,5(1)	3,9(1)	0,8(1)	0,7(1)	5,4(1)	3,3(1)	100
Lille.....	1,4	8,6	6,3	16,3	69,6	3,7	73,3	22,2	2,8	1,9	2,2	6,9	3,5	100
Limoges .....	1,8	12,6	10,1	24,5	62,6	3,6	66,2	30,2	4,4	1,4	0,4	6,2	3,1	100
Lyon.....	5,4	1,4	2,6	9,4	69,8	5,7	75,5	44,2	2,4	3,2	1,3	6,9	8,2	100
Marseille .....	7,4	6,5	6,8	20,7	63,3	4,1	67,4	39,5	2,4	3,6	0,6	6,6	5,3	100
Nancy.....	1,1	5,4	6,2	12,7	67,7	5,1	72,8	31,9	5,1	4,3	0,6	10,0	4,5	100
Nantes (1).....	5,8(1)	17,0(1)	6,3(1)	29,1(1)	57,6(1)	4,8(1)	62,4(1)	29,2(1)	3,1(1)	0,9(1)	0,6(1)	4,6(1)	3,9(1)	100
Nice.....	10,9	3,5	6,0	20,4	65,0	5,1	70,1	31,9	4,0	1,5	0,3	5,8	3,7	100
Reims.....	0,7	13,3	5,9	19,9	66,5	5,3	71,8	36,0	2,3	2,0	0,3	4,6	3,7	100
Rennes.....	6,4	15,0	8,0	29,4	58,7	3,5	62,2	29,1	4,1	1,6	0,6	6,3	2,1	100
Roubaix (1).....	0,7(1)	28,6(1)	2,1(1)	31,4(1)	59,7(1)	3,8(1)	63,5(1)	28,4(1)	1,5(1)	0,8(1)	1,7(1)	4,0(1)	1,1(1)	100
Rouen .....	0,9	10,3	3,5	14,7	67,2	4,8	72,0	5,7	4,0	2,7	0,9	7,6	5,7	100
Saint-Étienne.....	2,3	0,7	6,4	9,4	74,1	6,4	80,5	51,9	2,3	1,6	0,4	4,3	5,8	100
Strasbourg.....	1,3	4,0	7,9	13,2	73,1	4,1	77,2	45,8	2,4	0,7	0,6	3,7	5,9	100
Toulon.....	4,6	7,4	10,0	22,0	59,9	3,5	63,4	30,9	6,4	2,8	0,5	9,7	4,9	100
Toulouse.....	0,8	14,2	8,5	23,5	59,9	3,7	63,6	22,7	5,4	2,8	0,4	8,6	4,3	100
Ensemble (2) .....	4,7	7,2	6,6	18,5	65,4	4,6	70	32,8	3,4	2,4	0,7	6,5	5	100
Paris.....	7,4	0,3	1,2	8,9	70,3	5,7	76	45,5	2,5	8,6	2,2	13,3	1,8	100
France entière .....	2,2	19,1	14,2	35,5	49,1	8,1	57,2	17,2	2,1	1,6	0,5	4,2	3,1	100

(1) Les résultats relatifs à Bordeaux, Le Mans, Nantes et Roubaix concernent les agglomérations et non les villes elles-mêmes.  
 (2) Non compris les agglomérations précédentes.

TABLEAU 43 B  
 1954 : Répartition des logements d'après le statut d'habitation  
 (Résultats du sondage au 1/20)  
 Paris par arrondissement

	Nombre de logements sur 100 occupés												Ensemble	
	Par des propriétaires				Par des locataires				Par d'autres occupants					Non déclarés
	Appar-tements en co-pro-priété	Maisons indivi-duelles	Autres	Total	Loge-ments loués vides	Loge-ments fournis par l'em-ployeur	Total	Dont loyers à surface corrigée	Loge-ments loués meublés	Hôtels ou maisons meublées	Sous-locations (1)	Total		
1 <sup>er</sup> arrondissement.....	5,1	0,1	0,7	5,9	67,8	10,2	78,0	38,0	2,4	8,8	2,5	13,7	2,4	100
2 <sup>e</sup> — .....	5,1	—	0,5	5,6	65,2	8,8	74,0	32,6	3,8	12,7	1,8	18,3	2,1	100
3 <sup>e</sup> — .....	6,4	—	1,0	7,4	69,2	5,7	74,9	35,7	2,1	10,9	1,7	14,7	3,0	100
4 <sup>e</sup> — .....	4,7	—	1,1	5,8	68,6	7,3	75,9	38,5	2,7	11,2	2,2	16,1	2,2	100
5 <sup>e</sup> — .....	6,8	e	1,2	8,0	64,7	6,2	70,9	40,5	3,2	14,4	1,9	19,5	1,6	100
6 <sup>e</sup> — .....	7,8	—	1,2	9,0	65,8	5,7	71,5	40,0	2,9	9,5	3,6	16,0	3,5	100
7 <sup>e</sup> — .....	9,1	e	2,0	11,1	64,3	9,3	73,6	41,8	3,5	5,0	4,1	12,6	2,7	100
8 <sup>e</sup> — .....	7,4	—	1,6	9,0	64,0	11,0	75,0	40,3	3,6	3,8	6,4	13,8	2,2	100
9 <sup>e</sup> — .....	10,1	—	0,9	11,0	66,2	7,5	73,7	38,6	2,2	8,3	2,7	13,2	2,1	100
10 <sup>e</sup> — .....	7,7	e	0,9	8,6	69,9	7,4	77,3	45,0	2,0	7,2	2,3	11,5	2,6	100
11 <sup>e</sup> — .....	7,1	0,1	0,9	8,1	71,0	4,4	75,4	46,0	2,2	10,2	1,4	13,8	2,7	100
12 <sup>e</sup> — .....	5,2	0,5	1,1	6,8	75,8	5,2	81,0	51,5	2,5	7,0	1,6	11,1	1,1	100
13 <sup>e</sup> — .....	5,7	0,4	1,3	7,4	75,8	4,9	80,7	50,0	2,0	7,8	1,0	10,8	1,1	100
14 <sup>e</sup> — .....	7,5	0,4	1,6	9,5	71,5	5,5	77,0	48,7	2,6	8,1	1,6	12,3	1,2	100
15 <sup>e</sup> — .....	8,2	0,3	1,1	9,6	70,6	4,7	75,3	49,6	2,6	8,8	2,2	13,6	1,5	100
16 <sup>e</sup> — .....	11,4	0,8	2,3	14,5	65,7	7,3	73,0	43,5	3,8	2,6	4,9	11,3	1,2	100
17 <sup>e</sup> — .....	8,9	0,1	1,0	10,0	69,0	5,4	74,4	47,1	2,9	8,5	3,0	14,4	1,2	100
18 <sup>e</sup> — .....	8,3	—	1,0	9,3	71,5	4,1	75,6	48,0	1,9	10,3	1,0	13,2	1,9	100
19 <sup>e</sup> — .....	5,6	0,6	1,3	7,5	73,5	4,4	77,9	47,7	2,3	9,8	1,0	13,1	1,5	100
20 <sup>e</sup> — .....	4,3	0,6	1,4	6,3	76,5	3,9	80,4	46,8	1,7	9,1	0,6	11,4	1,9	100
Paris.....	7,4	0,3	1,2	8,9	70,3	5,7	76,0	45,5	2,5	8,6	2,2	13,3	1,8	100

(1) Logements entiers sous-loués à des tiers; la pièce sous-louée dans un appartement n'est pas considérée comme un logement et son occupant est rattaché au ménage du logeur.

habitant des logements loués meublés (généralement à des loyers très élevés); on en a dénombré 273.000 pour la France entière, dont 30.000 à Paris et 41.000 dans les autres grandes villes. Viennent ensuite les ménages logés à l'hôtel ou en maison meublée : ils sont 214.000 en France, dont 101.000 rien qu'à Paris, ce qui représente un ménage parisien sur douze. Il est vrai que, parmi eux, se trouvent de nombreux célibataires, qui, d'après la définition du recensement, constituent un « ménage d'une personne ». Les sous-locataires, enfin, sont 73.000 en France; un tiers d'entre eux a été recensé à Paris (il s'agit de ménages ayant un logement entier à leur disposition).

Les arrondissements parisiens se comportent assez différemment au point de vue de la qualité juridique des personnes logées : on trouve le plus grand nombre de co-propriétaires d'appartements dans le 16<sup>e</sup> arrondissement, luxueux, suivi par le 9<sup>e</sup>, quartier d'affaires. C'est dans le 12<sup>e</sup>, le 13<sup>e</sup> et le 20<sup>e</sup> arrondissements que se rencontre la proportion la plus forte de logements loués vides et dans le 2<sup>e</sup> et le 16<sup>e</sup> qu'il y a le plus de locations meublées; dans le 8<sup>e</sup>, le 16<sup>e</sup> et le 7<sup>e</sup> arrondissements abondent les sous-locations; et les personnes logées en hôtel sont fréquentes dans le 5<sup>e</sup> arrondissement (Quartier latin), et dans les 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> arrondissements, où se trouvent de nombreux hôtels garnis.

#### 4<sup>o</sup> NOMBRE MOYEN DE PERSONNES PAR LOGEMENT ET PAR PIÈCE

La densité d'occupation est la meilleure indication actuellement disponible sur la crise du logement en France. Mais elle est difficile à mesurer.

La notion qui se dégage en premier lieu des recensements est le nombre moyen de personnes par logement; ce nombre n'a pas grande signification en soi; en le comparant au nombre de pièces par logement, on peut apprécier si, dans l'ensemble considéré, le nombre de pièces est suffisant pour la population à loger et étudier comment les deux moyennes ont évolué dans le temps. Le nombre moyen de personnes par pièce renseigne également sur la situation plus ou moins favorable de l'habitat dans un endroit donné : si ce nombre est inférieur à 1, on peut considérer que, dans l'ensemble, il y a suffisamment de pièces pour les personnes à loger (ce qui ne veut pas dire évidemment que la répartition soit satisfaisante, ni que l'état des pièces ne demande pas à être amélioré). Si ce nombre est légèrement supérieur à 1, il commence à y avoir pénurie de logements, et celle-ci est d'autant plus forte que le nombre moyen de personnes par pièce est plus élevé.

Les tableaux 31 a à 31 c, qui ont déjà été étudiés

sous l'angle du nombre moyen de pièces par logement, apportent des renseignements sur les nombres moyens de personnes par logement et de personnes par pièce. Ils sont illustrés par les graphiques 10 qui montrent l'évolution comparée des nombres moyens de personnes et de pièces par logement dans les différents ensembles considérés.

En 1901, on a recensé presque autant de pièces que de personnes dans l'ensemble du pays; mais la répartition était très inégale entre la campagne et la ville, puisqu'il y avait 1,21 personne par pièce dans les communes de moins de 2.000 habitants et 1,01 personne par pièce dans l'ensemble des villes de plus de 50.000 habitants (4).

En 1911 et 1926, le recensement n'a porté que sur les grandes villes; les conditions de logement semblent s'y être nettement améliorées, puisqu'il n'y avait plus que 0,96 personne par pièce dans l'ensemble des villes de 50.000 habitants en 1911 et 0,93 en 1926.

En 1954, si l'on ne compte pas les cuisines comme pièces, on trouve dans les communes rurales le même nombre moyen de personnes par pièce qu'en 1901, et un nombre plus élevé pour les grandes villes (1,05); mais cette définition est trop restrictive, car un certain nombre de cuisines étaient, on l'a vu, comptées comme pièces en 1901. Si l'on tient compte, en 1954, des cuisines de 7 mètres carrés et plus servant de salle commune, on arrive à un nombre de personnes par pièce de 0,98 dans les communes rurales et de 1,05 dans les villes de plus de 50.000 habitants ce qui donne 1 exactement pour l'ensemble du pays; les nombres moyens deviennent respectivement 0,92, 0,96 et 0,92 si on réincorpore aux résultats précédents les cuisines de 7 mètres carrés et plus ne servant pas de salle commune.

Même en adoptant la définition moyenne de 1954, on aboutit à cette conclusion, en apparence inattendue, qu'il y a suffisamment de pièces d'habitation en France pour loger toute la population, puisqu'on y dispose d'une pièce par personne. Malheureusement les logements ne sont pas à l'endroit où ils sont devenus nécessaires; il y a excédent dans les campagnes et pénurie en ville; il faut cependant remarquer, qu'en comptant comme pièces toutes les grandes cuisines en 1954, on arrive à un nombre de pièces supérieur au nombre de personnes logées, quelle que soit la

(4) Les conditions d'habitat ne sont d'ailleurs pas très comparables à la ville et à la campagne : si les pièces sont moins nombreuses à la campagne, elles sont généralement plus vastes qu'à la ville et les « dépendances » de l'habitation y sont beaucoup plus importantes.

catégorie de communes considérée. *Le problème du logement en France est plus un problème de répartition (et de qualité) qu'un problème de nombre.* Mais il est bien certain que, si les logements étaient plus nombreux, un choix serait possible, grâce auquel la population pourrait être répartie de façon normale dans les locaux; actuellement, les personnes, même grandement logées, restent là où elles habitent, faute de pouvoir trouver des logements plus appropriés à leurs besoins.

Les graphiques 10 permettent de comparer les nombres moyens de personnes et de pièces par logement en différents endroits et à différentes époques; afin de rendre les résultats bruts des recensements plus comparables, on a réintroduit dans les nombres de pièces les cuisines familiales en 1946 et les cuisines de 7 mètres carrés et plus en 1954, quelle que soit leur destination.

De façon générale, les nombres moyens de personnes par logement occupé, qui sont, en fait, les nombres moyens de personnes par ménage, décroissent de 1901 à 1946 et sont stables ensuite : le nombre moyen d'enfants par famille a diminué jusqu'à la dernière guerre, pour augmenter depuis 1945; la reconstruction et l'édification de nouveaux logements a suivi, en gros, l'accroissement de la population. Il est plus hasardeux de suivre l'évolution du nombre de pièces, en raison des différences de définition.

Les nombres moyens de personnes par logement varient suivant l'importance des communes : dans les campagnes, il est passé de 3,60 en 1901 à 3,29 en 1954 et, dans l'ensemble du pays, de 3,41 à 3,07.

Il est donc plus élevé dans les campagnes que dans les villes et l'écart tend à s'accroître : le chiffre moyen des campagnes dépasse celui de la France entière de 4 % en 1901 et de 7 % en 1954.

Pour les grandes villes, on possède des résultats comparables en 1926 et en 1954 : le nombre moyen de personnes par ménage dans l'ensemble des 63 villes de plus de 50.000 habitants en 1954 était de 2,69; il s'élevait en 1926, dans le même groupe de villes, à 2,83; la diminution de 1954 par rapport à 1929 est de 5 %; il faut donc, en 1954, un plus grand nombre de logements qu'en 1926 pour loger la même population, mais ces logements peuvent être plus petits.

Pour ce groupe de 63 villes, le nombre de personnes à loger est, dans l'ensemble, inférieur au nombre de pièces (grandes cuisines comprises), en 1926 comme en 1954, sauf dans la banlieue parisienne en 1954.

Mais si l'on considère les villes elles-mêmes, et non leur ensemble, les résultats sont assez variables, comme le montrent les tableaux 44 A et 44 B, dans lesquels les villes ont été classées d'après l'évolution comparée du nombre moyen de personnes et de pièces aux divers recensements.

TABLEAU 44 A

1901-1954 (1) : Classement des villes de plus de 100.000 habitants en 1954  
d'après l'évolution comparée des nombres moyens de personnes (p) et de pièces (q) dans les logements\*  
(les recensements de 1901, 1911, 1926, 1946, 1954, sont désignés par les indices 1, 2, 3, 4, 5)

$p_1 < q_1$ $p_5 < q_5$	$p_1 < q_1$ $p_5 > q_5$	$p_1 > q_1$ $p_5 < q_5$	$p_1 > q_1$ $p_5 > q_5$
Angers Bordeaux Clermont-Ferrand Marseille (2) (3) Nice Paris (4) Roubaix Rouen Strasbourg (5) Toulon (3) Toulouse	Le Mans (6)	Dijon (7) Grenoble (7) Lille (8) Nancy (8) Reims (8)	Brest Le Havre Limoges Lyon Nantes (9) Rennes Saint-Étienne

(1) Sauf indication contraire, le sens de la variation n'a pas changé aux recensements intermédiaires.

(2) Marseille :  $p_5 = q_5$ .

(3)  $p_5 > q_5$  à Marseille et Toulon (destructions de guerre).

(4) Paris :  $p_2 > q_2$ ;  $p_3 > q_3$ ;  $p_4 > q_4$ .

(5) Strasbourg :  $p_1, q_1$  et  $p_5, q_5$ , inconnus (Strasbourg était alors sous domination allemande);  $p_5 < q_5$ .

(6) Le Mans :  $p_5 = q_5$ .

(7) Dijon et Grenoble : le renversement de situation a eu lieu en 1926 ( $p_2$  et  $q_2$  inconnus).

(8) Lille, Nancy, Reims : le renversement de situation a eu lieu en 1911.

(9) Nantes :  $p_5 < q_5$ .

(\*) Y compris en 1954 les cuisines de 7 mètres carrés ou plus, quelle que soit leur destination.

TABLEAU 44 B

1926-1954 (1) : Classement des villes de 50.000 à 100.000 habitants en 1954  
d'après l'évolution comparée des nombres moyens de personnes (p) et de pièces (q) dans les logements \*  
(les recensements de 1926, 1946, 1954 sont désignés par les indices 3, 4, 5)

$p_3 < q_3$ $p_5 < q_5$	$p_3 < q_3$ $p_5 > q_5$	$p_3 > q_3$ $p_5 < q_5$	$p_3 > q_3$ $p_5 > q_5$
<i>Province :</i>			
Aix-en-Provence	Caen (5)		Villeurbanne
Amiens (2)	La Rochelle (6)		
Avignon			
Besançon (3)			
Béziers (2)			
Bourges			
Calais (7)			
Cannes			
Metz			
Montpellier (2)			
Mulhouse			
Nîmes (2)			
Orléans (2)			
Perpignan (4)			
Poitiers			
Saint-Quentin (3)			
Tourcoing (2)			
Tours (2)			
Troyes (3)			
Versailles (2)			
<i>Banlieue parisienne :</i>			
Courbevoie	Argenteuil (8)		Aubervilliers
Neuilly-sur-Seine	Asnières (9)		Boulogne-Billancourt (4)
Saint-Maur-des-Fossés	Colombes (10)		Clichy-la-Garenne
Vincennes	Nanterre (6)		Drancy
	Vitry-sur-Seine (6)		Levallois-Perret
			Montreuil-sous-Bois
			Saint-Denis

- (1) Sauf indication contraire, le sens de la variation n'a pas changé en 1946.  
(2) En 1901, on avait déjà  $p_1 < q_1$  pour les villes de : Amiens, Béziers, Montpellier, Nîmes, Orléans, Tourcoing, Tours et Versailles.  
(3) En 1901, on avait  $p_1 > q_1$  pour les villes de Besançon, Saint-Quentin, Troyes.  
(4) Perpignan et Boulogne-Billancourt :  $p_3 = q_3$ .  
(5) Caen : le renversement de situation a eu lieu en 1946 (destructions de guerre).  
(6) La Rochelle, Nanterre, Vitry : le renversement de situation a eu lieu en 1954 ( $p_4$  et  $q_4$  inconnus).  
(7) Calais :  $p_1 > q_1$   $p_3 < q_3$   $p_4 > q_4$   $p_5 < q_5$ .  
(8) Argenteuil :  $p_4 = q_4$ .  
(9) Asnières : le renversement de situation a eu lieu en 1946.  
(10) Colombes : le renversement de situation a eu lieu en 1954.  
(\*) Y compris, en 1954, les cuisines de 7 mètres carrés ou plus, quelle que soit leur destination.

Dans le plus grand nombre de cas (11 villes de plus de 100.000 habitants en 1954, dont Paris, 20 villes de province de 50.000 à 100.000 habitants et 4 villes de la banlieue parisienne), les nombres moyens de personnes par logement sont inférieurs aux nombres moyens de pièces par logement, avant comme après la dernière guerre; *théoriquement*, il ne devrait pas y avoir de crise du logement dans ces villes.

D'autres villes, qui abritaient plus de personnes qu'elles ne contenaient de pièces d'habitation avant la guerre, ont vu se renverser la tendance en 1946 ou 1954; cinq villes sont dans ce cas, toutes de plus de 100.000 habitants. Là encore, les personnes devraient être logées dans des conditions de densité normale.

Dans les autres villes, on compte actuellement moins de pièces d'habitation que de personnes



à loger. Pour quinze d'entre elles, la situation était déjà analogue avant la guerre; pour les autres, la situation s'est renversée à la suite des destructions de guerre (Caen, par exemple) ou, dans le cas de la banlieue parisienne, en raison d'un afflux massif de population.

L'enquête sur l'habitation ouvrière de 1906 apporte quelques précisions sur le nombre d'habitants des logements d'une pièce dans un certain nombre de villes qui ne figurent pas dans le recensement; on y voit par exemple (cf. le tableau 35 A, p. 1112 et 1113) qu'à Concarneau, on comptait en moyenne, en 1906, 3,8 personnes par logement d'une pièce, ce qui était assez triste. On ne possède pas le chiffre correspondant de 1954, mais on peut remarquer que, sur 27 villes étudiées en 1906 et 1954, le nombre moyen d'habitants par logement d'une pièce a partout augmenté entre les deux dates, sauf à Amiens, Angers et Lille.

##### 5° NOMBRE MOYEN D'HABITANTS PAR PIÈCE EN 1906 DANS LES GRANDES VILLES D'APRÈS LA PROFESSION DU CHEF DE FAMILLE.

Le recensement de 1906 a été complété par une étude sociologique : on a évalué le nombre moyen de personnes par pièce dans les villes de plus de 50.000 habitants, d'après la profession exercée par le chef de famille. Les renseignements ont été recueillis sur les feuilles de ménage et le classement par profession comporte quelque incertitude. Un choix a été fait parmi les plus caractéristiques et les indications correspondantes sont reportées dans le tableau ci-après (tableau 45).

La même dispersion s'observe entre les villes qu'aux autres recensements : le nombre moyen de personnes par pièce oscille entre 1,62 à Brest et 0,77 à Roubaix et Tourcoing. L'éventail est assez ouvert entre les différentes professions.

De façon générale, ce sont les médecins ou dentistes qui sont le plus largement logés; il est vrai que les pièces professionnelles entrent dans le décompte, mais il en est de même pour les avocats, avoués ou notaires; à Rouen et au Havre, où ils sont le mieux pourvus, les médecins sont logés à raison de 2 pièces par personne, alors que les hommes de loi ne disposent respectivement que de 1,8 ou 1,7 pièce par personne; les industriels sont un peu plus à l'étroit : à Lyon, par exemple, on compte, en moyenne, 0,96 personne par pièce dans les familles d'industriels contre 0,85 dans les familles où il n'est exercé aucune profession et 0,71 dans celles dont le chef est médecin ou dentiste.

Les commerçants sont un peu plus resserrés que les industriels et un peu plus ou un peu moins, suivant les villes, que les employés; les artisans

sont plus à l'étroit (1,40 personne par pièce en moyenne à Paris chez les ébénistes et les cordonniers, contre 0,94 chez les commerçants); les manœuvres et les mineurs sont, en 1906, les plus mal logés : 1,92 personne par pièce dans les ménages de manœuvres à Saint-Étienne et 2,21 chez les mineurs; si un effort a été fait en faveur du logement des mineurs, il est à craindre que l'habitat du manœuvre ne se soit guère amélioré depuis une quarantaine d'années, tout au moins en ce qui concerne le nombre de pièces mises à la disposition de sa famille.

##### 6° SURFACE MOYENNE DISPONIBLE PAR HABITANT

On a vu précédemment (5) que l'enquête sur la propriété bâtie avait apporté des renseignements sur la surface moyenne d'habitation des logements dans les agglomérations de plus de 30.000 habitants et à Paris; en rapprochant ces renseignements du nombre moyen de personnes par logement, calculé en partant de la population recensée en 1946, on peut évaluer la surface moyenne disponible par habitant, élément fort utile pour l'étude des conditions de logement. On peut aussi obtenir la même indication par un calcul un peu différent : dans l'enquête figurent la surface moyenne d'habitation développée par immeuble et le nombre total d'immeubles dans chaque agglomération (6); on peut donc évaluer la surface totale d'habitation pour chaque agglomération et, en la divisant par le chiffre total de la population, obtenir la surface disponible par habitant. Les résultats obtenus par les deux méthodes se recourent à 10 % près. Ils figurent dans les tableaux 32 A et 32 B (p. 1090 et 1089).

Il y a lieu de remarquer également que ces tableaux donnent le nombre moyen de personnes par logement et de personnes par pièce; ces moyennes diffèrent peu de celles constatées aux recensements; elles sont d'ailleurs d'une interprétation moins sûre, car, d'une part, la pièce n'a pas été définie de façon précise dans l'enquête et, d'autre part, les résultats s'appliquent aux ensembles hétérogènes que sont les agglomérations et non aux villes.

La surface disponible par habitant varie du simple au quadruple suivant les agglomérations. Elle est, en moyenne, de 24,60 mètres carrés par personne en province (agglomérations de plus de 30.000 habitants) et de 28,30 mètres carrés à Paris. Poitiers est au bas de l'échelle avec 11,80 mètres carrés par personne, Sète au sommet avec 40,50 mètres carrés. Les autres villes où les habitants disposent de moins de 20 mètres carrés chacun ne

(5) Voir p. 1092 ci-dessus.

(6) Voir tableaux 23A et 23B p. 1032 à 1034.

TABLEAU 45

Recensement de 1906 : Nombre moyen d'habitants par pièce, pour diverses professions, dans les villes de plus de 50.000 habitants

	Sans profession	Industriel	Commerçant	Épicier, fruitier	Employé de commerce, employé	Mineur, carrier	Boucher, charcutier	Couturière, lingère, brodeuse	Cordonnier, ouvrier, en chaussures	Ébéniste	Ouvrier en métaux	Maçon, tailleur de pierres	Journalier, manoeuvre	Médecin, dentiste	Avocat, avoué, notaire	Concierge, garde	Instituteur public ou privé	Employé de l'État, des départements, des communes	Facteur, agent des P. T. T.	Toutes professions réunies	
<b>1° Villes de plus de 100.000 habitants en 1906 :</b>																					
Bordeaux.....	0,73	0,70	0,78	0,86	0,94	-	0,96	0,81	1,19	1,17	1,21	1,24	1,34	0,58	0,59	0,95	0,74	0,76	1,11	0,89	
Le Havre.....	0,77	0,77	0,85	1,03	0,93	-	1	0,82	1,31	1,29	1,49	1,56	1,69	0,50	0,60	1,15	0,78	0,78	1,40	1,11	
Lille.....	0,66	0,65	0,83	0,89	0,89	-	1,05	0,90	1,46	1,38	1,43	1,45	1,75	0,53	0,58	1,01	0,67	0,69	1,24	1,04	
Lyon.....	0,85	0,96	1,04	1,08	1,16	1,49	1,12	0,91	1,33	1,34	1,38	1,51	1,58	0,71	0,83	1,22	1,03	0,90	1,39	1,12	
Marseille.....	0,73	0,81	0,94	1,01	0,91	1,41	1,01	0,76	1,37	1,35	1,17	1,20	1,32	0,60	0,65	0,95	0,79	0,80	1,05	1,00	
Nancy.....	0,66	0,77	0,94	1,07	1,01	1,85	0,98	0,86	1,53	1,45	1,52	1,64	1,69	0,57	0,58	1,11	0,80	0,70	1,22	1,02	
Nantes.....	0,68	0,74	0,94	0,98	1,02	2,21	1,12	0,98	1,53	1,55	1,55	1,65	1,88	0,59	0,64	1,26	0,78	0,76	1,39	1,08	
Nice.....	0,58	0,84	0,95	1,04	0,87	1,41	0,98	0,70	1,23	1,17	1,14	1,22	1,36	0,57	0,64	0,87	0,70	0,70	1,02	0,86	
Paris.....	0,66	0,76	0,94	1,18	0,98	1,47	1,15	0,93	1,40	1,40	1,34	1,43	1,55	0,58	0,59	1,31	0,83	0,77	1,37	0,98	
Reims.....	0,73	0,74	0,80	0,89	0,97	-	1,00	0,81	1,30	1,26	1,24	1,44	1,58	0,47	0,54	1	0,78	0,69	1,20	1,05	
Roubaix.....	0,64	0,58	0,66	0,64	0,62	-	0,60	0,55	0,86	0,74	0,87	0,94	1,02	0,56	0,61	0,79	0,55	0,64	0,88	0,77	
Rouen.....	0,56	0,67	0,80	0,87	0,87	-	0,83	0,88	1,35	1,20	1,25	1,35	1,47	0,50	0,55	1,03	0,70	0,69	1,13	0,90	
Saint-Étienne.....	1,17	0,97	1,20	1,24	1,29	2,21	1,41	0,89	1,72	1,55	1,72	1,87	1,89	0,61	0,78	1,55	1,17	1,01	1,80	1,43	
Strasbourg (1).....	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
Toulon.....	0,74	0,88	1,02	1,02	1,00	1,25	1,22	0,91	1,33	1,37	1,26	1,47	0,63	0,65	1,02	0,87	0,87	0,89	1,28	1,04	
Toulouse.....	0,68	0,80	0,89	0,94	1,01	1,62	0,95	0,79	1,30	1,24	1,29	1,39	1,44	0,63	0,68	1,13	0,79	0,77	1,17	0,96	
<b>2° Villes de 50.000 à 100.000 habitants en 1906 et de plus de 100.000 habitants en 1954 :</b>																					
Angers.....	0,60	0,72	0,87	0,83	0,96	1,80	1,00	0,84	1,34	1,28	1,36	1,53	1,47	0,51	0,56	1,02	0,70	0,68	1,24	0,97	
Brest.....	1,23	1,05	1,30	1,28	1,43	-	1,52	1,30	2,24	2,54	2,26	2,98	2,99	0,62	0,71	1,94	1,09	1,34	2,44	1,62	
Clermont-Ferrand.....	0,70	0,82	0,96	0,92	1,00	-	1,07	0,82	1,37	1,33	1,38	1,44	1,37	0,55	0,63	1,10	0,73	0,71	1,23	0,96	
Dijon.....	0,64	0,81	0,94	0,99	1,02	1,64	0,99	0,75	1,32	1,16	1,38	1,46	1,57	0,58	0,63	1,04	0,67	0,72	1,33	0,98	
Grenoble.....	0,69	0,83	1,04	1,16	1,08	-	1,18	0,96	1,34	1,19	1,31	1,45	1,33	0,61	0,68	1,17	0,95	0,78	1,46	1,03	
Le Mans.....	0,57	0,71	0,83	0,85	0,89	-	1,02	0,84	1,21	1,06	1,29	1,42	1,34	0,55	0,57	0,99	0,55	0,63	1,33	0,89	
Limoges.....	0,98	0,89	1,05	1,10	1,24	1,50	1,48	1,17	1,82	1,77	1,66	1,99	2,11	0,56	0,67	1,61	0,75	0,81	1,63	1,35	
Rennes.....	0,89	0,90	1,05	1,13	1,23	-	1,37	1,09	1,87	1,33	1,58	2,04	2,11	0,70	0,70	1,45	0,92	0,79	1,73	1,21	
<b>3° Villes de 50.000 à 100.000 habitants en 1906 et en 1954 :</b>																					
<i>Province :</i>																					
Amiens.....	0,55	0,64	0,76	0,73	0,73	-	0,73	0,79	1,22	0,99	1,05	1,16	1,38	0,47	0,47	0,86	0,58	0,59	0,90	0,83	
Besançon.....	0,74	0,84	0,95	1,01	1,16	1,62	1,13	0,88	1,59	1,24	1,42	1,47	1,50	0,56	0,73	1,20	0,80	0,79	1,28	1,04	
Béziers.....	0,75	0,86	0,96	1,05	1,00	-	0,93	0,75	1,32	1,33	1,27	1,24	1,46	0,62	0,68	0,99	0,44	0,81	1,07	1,01	
Calais.....	0,84	0,65	0,89	0,86	0,87	-	0,93	0,89	1,35	1,43	1,38	1,46	1,74	0,55	0,57	1,16	0,62	0,76	1,25	1,10	
Montpellier.....	0,62	0,78	0,84	0,86	0,88	1,31	0,90	0,68	1,17	1,12	1,15	1,17	1,20	0,55	0,57	0,95	0,84	0,67	1,13	0,85	
Nîmes.....	0,90	0,85	0,95	1,03	1,04	1,32	1,04	0,90	1,36	1,24	1,17	1,29	1,38	0,60	0,66	1,19	0,81	0,84	1,36	1,01	
Orléans.....	0,62	0,81	0,93	1,02	1,00	1,50	1,17	0,94	1,35	1,35	1,43	1,62	1,55	0,59	0,56	1,16	0,61	0,69	1,47	1,01	
Saint-Quentin.....	0,61	0,64	0,80	0,80	0,83	-	0,76	0,81	1,22	1,11	1,38	1,42	1,73	0,43	0,51	1,04	0,58	0,68	-	0,98	
Tourcoing.....	0,65	0,64	0,69	0,66	0,64	-	0,64	0,60	0,87	0,70	0,82	0,93	0,97	0,58	0,71	0,75	0,59	0,57	0,78	0,77	
Tours.....	0,58	0,74	0,87	0,91	0,94	-	1,00	0,83	1,24	1,15	1,19	1,32	1,36	0,52	0,49	1,01	0,58	0,67	1,16	0,89	
Troyes.....	0,73	0,82	0,87	0,89	1,08	-	1,06	0,81	1,37	1,55	1,46	1,45	1,61	0,60	0,59	1,08	0,66	-	0,73	1,11	
Versailles.....	0,57	0,79	0,91	1,01	0,91	1,29	1,10	0,78	1,13	0,95	1,29	1,48	1,38	0,52	0,61	1,15	0,72	0,67	1,34	0,82	
<i>Banlieue :</i>																					
Levallois-Perret.....	0,67	0,91	1,04	1,20	0,94	-	1,10	0,89	1,27	1,14	1,22	1,33	1,41	0,59	-	1,18	0,79	0,84	1,26	1,06	
Saint-Denis.....	0,93	0,81	1,08	1,23	1,06	-	1,20	0,98	1,33	1,29	1,31	1,45	1,50	0,57	0,44	1,14	0,73	0,83	1,13	1,24	

(1) Sous domination allemande en 1906.

sont qu'au nombre de trois (Bayonne, Bordeaux et Nîmes).

En plus de Sète, dix autres villes ont des surfaces moyennes d'habitation supérieures à 30 mètres carrés par personne : ce sont, dans l'ordre décroissant : Nice, Cannes, Aix-en-Provence, Pau, Narbonne, Albi, Caen, Saint-Quentin, Montpellier et Belfort.

L'enquête de 1941-1942 n'a pas permis de connaître les surfaces disponibles par habitant dans les petites villes et dans le milieu rural; ces surfaces sont certainement supérieures aux précédentes, car les immeubles de ces régions sont anciens et jadis on construisait grand, d'autant plus que le prix du terrain n'était pas très cher dans les petites agglomérations. Celles-ci ont d'ailleurs été désertées depuis un siècle pour les plus grandes. On peut donc dire qu'avant les destructions de la fin de la deuxième guerre mondiale, chaque Français pouvait disposer d'une surface habitable raisonnable. Ce sont les dommages de la guerre, la poussée démographique de l'après-guerre, les déplacements de population vers les pôles d'attraction urbains, le mauvais entretien et la non-modernisation des immeubles qui sont cause de l'acuité du problème du logement en France.

#### 7° RÉPARTITION COMPARÉE DES LOGEMENTS SUIVANT LE NOMBRE DE PERSONNES ET DE PIÈCES QU'ILS RENFERMENT.

Si le nombre de personnes par pièce, ou la surface moyenne disponible par habitant apparaissent comme étant à peu près suffisantes pour l'ensemble du pays ou pour les agglomérations considérées, il n'en est pas moins vrai que de nombreux Français n'arrivent pas à se loger dans des conditions décentes. Il faut donc que les logements soient mal répartis dans la population.

Une première cause, d'origine régionale, est, on l'a vu, le déplacement de population observé depuis un siècle : les logements ont été désertés dans les campagnes et surpeuplés dans les villes. Mais, même dans les villes prises séparément, les nombres moyens ne font pas apparaître une densité trop forte de population. *La crise actuelle est donc due, si l'on se place au seul point de vue quantitatif, au fait que la grandeur des logements ne correspond pas à l'importance des familles à loger* : d'une part, il n'y a pas autant de logements de 1, 2, 3, 4 pièces, que de ménages de 1, 2, 3, 4 personnes; d'autre part, de grands appartements sont habités par des personnes seules, alors que des familles nombreuses se tassent dans une pièce unique. Comme il n'y a aucun volant disponible, l'ajustement ne peut se faire spontanément.

La comparaison de l'importance des logements et de celle des familles va être étudiée ci-dessous, et la distribution des ménages dans les logements fera l'objet de la section suivante.

Pour comparer la répartition des logements suivant le nombre de personnes et de pièces, il suffit de se reporter aux tableaux 34 A à 34 C (p. 1096 à 1110), qui concernent la France entière et les grandes villes. Les tableaux 34 A et 34 B sont illustrés par les graphiques 11 A et 11 B relatifs à l'ensemble du pays. Pour chacune des villes, comme il a été signalé plus haut, le lecteur trouvera, en annexe, un graphique inséré dans le tableau synthétique des renseignements qui correspondent à la ville considérée.

Les graphiques qui concernent les villes ont été établis en ajoutant, en 1946, les cuisines familiales aux nombres bruts de pièces tirés du recensement et, en 1954, en comptant comme pièces toutes les cuisines de 7 mètres carrés et plus, car les résultats ainsi obtenus paraissent relativement comparables. Il n'en est pas de même dans les communes rurales où les cuisines familiales ont souvent dû être comptées déjà comme pièces dans le recensement de 1946 et où il semble qu'en 1954, il y ait eu des doubles comptages : les grandes cuisines ont pu, en effet, être déclarées deux fois dans les logements ne comportant pas d'autre pièce, une première fois comme pièce d'habitation et une deuxième fois comme cuisine (7). Devant cette indétermination, on a indiqué dans les graphiques 11 A et 11 B les nombres de pièces bruts tirés des recensements et les nombres rectifiés.

De 1901 à 1954, on observe pour l'ensemble du pays, une augmentation du nombre proportionnel de ménages de 1, 2 ou 3 personnes et une diminution du nombre proportionnel de logements de 1, 2 ou 3 pièces; en 1954, quelle que soit la catégorie de communes considérée, il y a proportionnellement moins de logements de 1 à 3 pièces que de ménages de 1 à 3 personnes (8); en 1901, ceci n'était vrai que pour les villes de plus de 50.000 habitants et la France entière.

*Si les logements étaient idéalement répartis d'après la composition des ménages, le nombre et l'importance des logements seraient suffisants pour loger correctement toute la population, au seul point de vue de la densité d'occupation.*

Si l'on décompose le groupe de villes de plus de 50.000 habitants, on s'aperçoit que cette conclusion

(7) Dans ce cas, en effet, la déclaration correcte était : logement de « zéro pièce » comportant une cuisine de plus de 7 mètres carrés servant de salle commune; certains recensés ont pu reculer devant la déclaration d'un logement de « zéro » pièce, malgré la rédaction précise du questionnaire et les instructions données aux agents recenseurs.

(8) Certains ménages de 1 à 3 personnes sont donc nécessairement logés dans des appartements de 4 pièces et plus.

est encore valable pour l'ensemble des villes de province de plus de 50.000 habitants; à Paris, par contre, le nombre des logements de 1 à 3 pièces est très légèrement supérieur à celui des ménages de 1 à 3 personnes, en 1954, alors que c'est le contraire qui se produisait en 1926; dans la banlieue parisienne, la tendance est la même, mais plus accentuée; c'est un indice certain de crise.

Afin de mieux saisir la situation particulière à chaque ville, on a indiqué dans les tableaux 46A à 46C, si le nombre de logements d'une importance donnée était supérieur au nombre correspondant de ménages d'un même nombre de personnes, et ce, pour chaque catégorie de logements, à deux dates extrêmes : 1901 et 1954 pour les villes de plus de 100.000 habitants en 1954, 1926 et 1954 pour les villes de 50.000 à 100.000 habitants en 1954, car, pour beaucoup d'entre elles, les renseignements n'existent pas en 1901.

Si, dans une ville et à une époque données, le nombre de logements d'une pièce, par exemple, est supérieur au nombre de logements d'une personne, le dépassement a été signalé — et de façon différente suivant son intensité : ont été distingués les excédents inférieurs à 10 %, compris entre 10 et 20 %, supérieurs à 20 % du nombre de logements d'une pièce sur le nombre de logements d'une personne.

On peut considérer que les conditions d'habitat sont nettement mauvaises s'il y a un fort excédent de logements d'1 ou 2 pièces; si, au contraire, le nombre de logements de 4 pièces ou plus est très supérieur au nombre de ménages de 4 personnes ou plus, les logements existants devraient suffire à abriter convenablement la population, si celle-ci était répartie conformément à l'importance des ménages.

Pour les villes de plus de 100.000 habitants en 1954, on note un excédent important de logements d'une pièce, en 1901, à Brest, Lille, Limoges, Nantes, Rennes et Saint-Étienne; en 1954, cet excédent n'existe plus, ou il est faible, à Nantes, et Rennes. Il est faible à Paris, en 1901 comme en 1954.

Les logements de 2 pièces sont en nombre supérieur à celui des ménages de 2 personnes en 1901 dans presque toutes les villes qui ont actuellement plus de 100.000 habitants (les seules exceptions sont Marseille, Nice et Roubaix). En 1954, on note un tel excédent de 10 à 20 % à Brest, Lyon, Rennes et de 20 % à Saint-Étienne, puis un excédent inférieur à 10 % à Angers, Grenoble, Le Havre, Limoges, Nantes et Paris. Les logements de 3 et 4 pièces sont presque partout en nombre inférieur à celui des ménages de 3 et 4 personnes.

Il semble que la situation relative se soit donc quelque peu améliorée dans les grandes villes depuis

1901, tout au moins au point de vue quantitatif et sur le plan global, par suite de la diminution du nombre moyen de personnes par ménage.

La situation apparaît d'ailleurs plus favorable dans les villes de province de 50.000 à 100.000 habitants en 1954 : c'est seulement à Caen et La Rochelle qu'il y a légèrement plus de logements de 1 pièce que de personnes habitant seules; à Versailles et Villeurbanne (et dans ces deux seules villes), on a recensé un plus grand nombre de logements de 2 pièces que de ménages de 2 personnes; dans beaucoup de cas, les logements de 5 pièces et plus sont plus nombreux que les ménages de 5 personnes et plus; l'excédent est moins fréquent qu'en 1926, mais il est loin d'être négligeable.

Par contre, la banlieue de Paris est beaucoup plus encombrée que les villes de province; dans la plupart des communes de banlieue de plus de 50.000 habitants, il y a un excédent de logements de 1 et 2 pièces sur le nombre de ménages de 1 et 2 personnes; seules font exception les villes de Neuilly-sur-Seine et de Saint-Maur-des-Fossés, où les grands appartements sont plus fréquents que les ménages importants; la pénurie existait déjà en 1926, mais la situation était moins critique qu'actuellement.

A Paris (9), les nombres de logements répartis d'après le nombre de pièces s'ajustent assez exactement aux nombres de ménages répartis d'après le nombre de personnes, quel que soit le recensement que l'on considère, depuis 1891. Il y a un léger excédent des nombres de logements de 1 pièce, 2 pièces, 3 pièces sur les nombres de ménages de 1 personne, 2 personnes, 3 personnes, en 1954, et il en était déjà ainsi en 1901 (10); mais la différence est minime. La répartition par arrondissement, connue en 1954, conduit sensiblement aux mêmes résultats que ceux relatifs à la ville entière; c'est seulement dans le 16<sup>e</sup> arrondissement qu'il y a notablement moins de logements de 1 pièce que de personnes seules; dans les 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup>, 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> arrondissements, le nombre de logements de 2 pièces est sensiblement inférieur à celui des ménages de 2 personnes; corrélativement, les grands appartements y sont en nombre supérieur à celui des grandes familles; mais, dans l'ensemble de la capitale, la structure des logements est voisine de celle des ménages.

#### 8° LOGEMENTS SOUS-PEUPLÉS ET SURPEUPLÉS

On vient de voir que, pour l'ensemble du pays et dans la plupart des grandes villes, le nombre et la grandeur des logements s'ajustaient sensiblement à l'importance des ménages : seules les communes industrielles de la banlieue parisienne

(9) Cf. les tableaux 34 F et 34 G, p. 1110.

(10) En 1926, la tendance s'était renversée, comme on l'a vu plus haut.

TABLEAU 46 A

Comparaison de la répartition des logements suivant le nombre de personnes et de pièces en 1901 et 1954

Villes de plus de 100.000 habitants en 1954

	Excédent du nombre proportionnel de logements de a pièces sur le nombre proportionnel de logements de a personnes (1)											
	1901						1954					
	1 pièce	2 pièces	3 pièces	4 pièces	5 pièces	6 pièces et plus	1 pièce	2 pièces	3 pièces	4 pièces	5 pièces	6 pièces et plus
Angers.....	xx	xx				xxx		x	xxx	xxx		
Bordeaux.....		xx		x		xxx			xxx	xxx	xx	xx
Brest.....	xxx	xx						xx	xxx			
Clermont-Ferrand.....		xx	x	x		xxx			xx	xxx	x	
Dijon.....		xxx	x						xxx	xxx	x	
Grenoble.....		xxx		x		x		x	xxx	xx		
Le Havre.....	x	xxx						x	xxx	x		
Le Mans.....		xxx				xxx			xx	xx		
Lille.....	xxx	xx	x						xxx	xx	xxx	xx
Limoges.....	xxx	xxx						x	xx	x		
Lyon.....	xx	xxx	x					xx	xx			
Marseille.....			xxx	xxx					xxx	xxx		
Nancy.....		xx	xx						xxx	xxx	xx	
Nantes.....	xxx	xxx				xxx	x	x	xx	xx		
Nice.....				xxx	xx	xxx			xx	xxx	xxx	xxx
Paris.....	x	x	x			x	x	x				xxx
Reims.....		xxx							xxx	xxx	x	
Rennes.....	xxx	xxx				xx	x	xx	xx	x		
Roubaix.....	x			xxx	xxx	xxx				xxx	xxx	xxx
Rouen.....	xx	x				xxx			xxx	xxx	xxx	
Saint-Étienne.....	xxx	xxx						xxx	x			
Strasbourg (2).....	"	"	"	"	"	"			x	xxx	xxx	xxx
Toulon.....		xx	xx	x		xxx			xxx	xx		
Toulouse.....		xxx				xxx			xxx	xxx		

(1) Le dépassement est signalé par une x s'il est inférieur à 10 %, par xx s'il est compris entre 10 et 20 %, par xxx s'il est supérieur à 20 %.

(2) Sous domination allemande en 1901.

TABLEAU 46 B

Comparaison de la répartition des logements suivant le nombre de personnes et de pièces en 1926 et 1954

Villes de province de 50.000 à 100.000 habitants en 1954

J. P. 710070.

	Excédent du nombre de logements de a pièces sur le nombre de logements de a personnes (1)											
	1926						1954					
	1 pièce	2 pièces	3 pièces	4 pièces	5 pièces	6 pièces et plus	1 pièce	2 pièces	3 pièces	4 pièces	5 pièces	6 pièces et plus
Aix-en-Provence.....			××	×××	×××	×××			×××	×××	×××	×××
Amiens.....				×××	×××	×××			×	×××	×××	×××
Avignon.....				×××	×××	×××			×	×××	×	
Besançon.....			××	×		×××			×××	×××	×	
Béziers.....		×	××	×		×××			×××	×××		×
Bourges.....		×××				×××			×××	×××	×	
Caen.....				××		×××	×		×	×××		
Calais.....				×××	×××	×			×	×××	×	
Cannes.....			×	×××	×	×××			×××	×××	×××	×××
La Rochelle.....			×	×××		×××	×		×	×××		
Metz.....			×	×××	×	×			×	×××	×××	
Montpellier.....			××	×××	×××	×××			×××	×××	×××	×××
Mulhouse.....			×	×××	×	×××			×××	×××	×××	×××
Nîmes.....			××	×××	×××	×××			×××	×××	×	×
Orléans.....			×	×		×××			×××	×××	×	
Perpignan.....			×××	×××					×	×××	×××	×
Poitiers.....		××		×		×××			×	×××	×	
Saint-Quentin.....				×××	×××	×××			×××	×××	×××	×××
Tourcoing.....				×	×××	×××				×××	×××	×××
Tours.....				××	×	×××			×××	×××	×	
Troyes.....		×	×	×		×			×××	×××		
Versailles.....				××	×	×××			×	×		×
Villeurbanne.....	××	×××						×	×	×		×

11

(1) Le dépassement est signalé par un × s'il est inférieur à 10 %, par ×× s'il est compris entre 10 et 20 %, par ××× s'il est supérieur à 20 %.

TABLEAU 46 c

*Comparaison de la répartition des logements suivant le nombre de personnes et de pièces en 1926 et 1954*

Villes de la banlieue parisienne de 50.000 à 100.000 habitants en 1954

	Excédent du nombre proportionnel de logements de a pièces sur le nombre proportionnel de logements de a personnes (1)											
	1926						1954					
	1 pièce	2 pièces	3 pièces	4 pièces	5 pièces	6 pièces et plus	1 pièce	2 pièces	3 pièces	4 pièces	5 pièces	6 pièces et plus
Argenteuil.....	xxx			xxx				x	xxx	xx		
Asnières.....			x	xxx		xxx	x	x				x
Aubervilliers.....	xxx	xx	x				x	xxx	x			
Boulogne-Billancourt.....	xxx		xx	x		xx	xx	x	x			
Clichy-la-Garenne.....	x		xxx				xx	xxx				
Colombes.....				xxx		xxx		x	x	x		xx
Courbevoie.....			xx	xxx				x	xx	x		
Drancy.....	xxx	xx	xx	xxx			xx	xx	xxx			
Levallois-Perret.....	xx		x				x	x	xx			
Montreuil-sous-Bois.....			x	xxx				xx	x			
Nanterre.....	xx			xxx			xx	x	xx	x		
Neuilly-sur-Seine.....				xx	xxx	xxx				x	xxx	xxx
Saint-Denis.....	xxx	x	xxx				x	xxx				
Saint-Maur-des-Fossés.....				xxx	x	xxx			xxx	xxx	x	xxx
Vincennes.....			x	xxx		xxx		x	x		x	xxx
Vitry-sur-Seine.....	x		x	xxx					xx	xxx		

(1) Le dépassement est signalé par une x s'il est inférieur à 10 %, par xx s'il est compris entre 10 et 20 %, par xxx s'il est supérieur à 20 %.

présentent un excédent de petits logements sur le nombre de ménages d'une ou deux personnes.

Mais il n'est pas suffisant que ces deux conditions de nombre et de grandeur soient réalisées pour que la population soit normalement logée; il faut encore qu'il y ait des logements vacants à l'intention des jeunes qui fondent un foyer et veulent s'installer chez eux; un certain volant est également nécessaire pour que les ménages trouvent des logements correspondant à la composition de la famille. A l'heure actuelle, ce volant n'existe pas et les personnes restent, en général, dans l'appartement qu'elles habitent, même s'il devient trop grand pour elles, lors du mariage de leurs enfants, par exemple.

Il s'ensuit que la population est mal répartie dans les logements existants.

Pour s'en rendre compte, il suffit de considérer les tableaux à double entrée donnant, à chaque recensement, le nombre des ménages de 1, 2, 3, 4 personnes..., etc. habitant des logements de 1, 2, 3, 4... pièces, etc. Mais ces tableaux, très détaillés, sont d'un maniement lourd, qui rend difficiles les comparaisons.

a. Normes de 1911

Aussi s'est-on préoccupé, dès 1911, d'en faire une synthèse pour mieux caractériser la situation.

Dans ce but, on a défini des normes de peuplement, d'après lesquelles on considérait que les logements étaient normalement peuplés, sous-peuplés ou surpeuplés :

Ces normes sont les suivantes :

Les logements comprenant 2 pièces ou plus par personne sont considérés comme très larges.

Les logements comprenant plus d'une pièce et moins de 2 pièces par personne sont considérés comme larges.

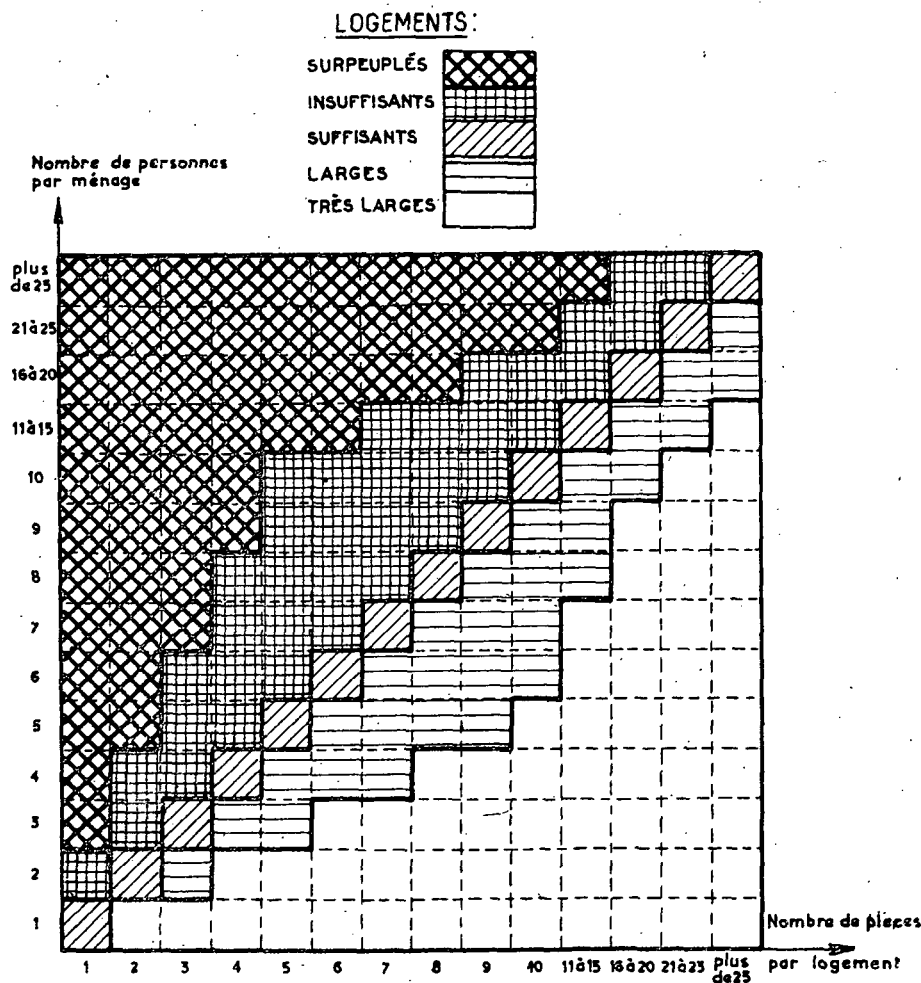
Les logements comprenant une pièce par personne sont considérés comme suffisants.

Les logements comprenant moins d'une pièce et au plus une demi-pièce par personne sont considérés comme insuffisants.

Les logements comprenant moins d'une demi-pièce par personne sont considérés comme surpeuplés.

La grille correspondante figure au graphique 12. Ces définitions ont été encore utilisées en

GRAPHIQUE 12  
Degré d'encombrement des logements d'après les normes de 1911.





1946. Elles sont évidemment arbitraires : « la simple considération du nombre de pièces, indépendamment de leurs dimensions, donc du cubage d'air disponible pour chaque individu, est insuffisante; un essai de mesure de la salubrité des logements devrait tenir compte, en outre, d'éléments qualitatifs tels que les matériaux de construction et l'exposition à l'air et à la lumière. Néanmoins, la classification qui a été retenue a le mérite de permettre des comparaisons dans le temps et dans l'espace » (11). De plus, les normes ne tiennent pas compte des liens entre les différents membres de la famille, qui influent sur le nombre de pièces nécessaire pour le loger de façon correcte.

Les normes adoptées en 1911 paraissent d'ailleurs larges, à l'heure actuelle; mais elles sont claires et ne prêtent pas à ambiguïté; c'est pourquoi elles ont été reprises ici et étendues à l'ensemble des recensements disponibles.

Elles ont servi à deux évaluations, la répartition des logements suivant leur degré d'encombrement et celle des personnes suivant le degré d'encombrement des logements qu'elles habitent. Les deux concepts ont, en effet, leur intérêt : le premier sert plutôt à déterminer les besoins en logements et le deuxième permet une étude d'ordre sociologique de la population.

Il est possible d'appliquer ces normes aux résultats des différents recensements. Pour certaines années, et pour quelques villes, les calculs ont été faits à l'occasion du dénombrement lui-même et les nombres correspondants ont été publiés; mais, dans la majorité des cas, il a fallu procéder à ces calculs, notamment pour les années 1901 et 1954. On a dressé deux séries de tableaux : la première donne pour chaque ville le nombre et la répartition des logements surpeuplés, insuffisants, etc., suivant les catégories de ménages (ménages de 1, 2, 3 personnes, etc.) et la deuxième indique, suivant les mêmes critères, les nombres de personnes logées dans des logements surpeuplés, insuffisants, etc. (12).

(11) Recensement de 1946, volume VI, habitations, 2<sup>e</sup> partie, Ménages et logements, p. XXI-XXII.

(12) Ces tableaux n'ont pu être publiés ici. Les lecteurs

La comparabilité de ces tableaux est limitée par l'imprécision de la définition des pièces. Il n'a pas été possible d'opérer ici de corrections en ce qui concerne les cuisines familiales en 1946 et les cuisines de plus de 7 mètres carrés ne servant pas de salle commune en 1954, car on ne connaissait pas la répartition de ces cuisines dans les logements classés d'après le nombre de personnes et de pièces; la seule correction possible serait celle des cuisines familiales en 1946 dans les villes de Paris, Marseille, Lyon, Toulouse et Bordeaux, pour lesquelles ces tableaux figurent dans le recensement; mais il a paru préférable de traiter de la même manière toutes les villes en 1946, ainsi que l'ensemble de la France divisé en communes classées par ordre d'importance.

L'erreur introduite en négligeant les cuisines familiales en 1946 et en comptant les grandes cuisines servant de salle commune en 1954 est moins importante qu'on pourrait le craindre à première vue : les grandes cuisines comptées comme pièces en 1954 représentent 10 % du nombre total de pièces dans les communes urbaines et 20 % dans les communes rurales; et il est fort probable que ces cuisines avaient été comptées comme pièces en 1946, car, à la campagne, la salle commune comporte souvent un ou plusieurs lits.

Les résultats de 1954 proviennent du sondage au 1/20; ils sont entachés d'erreur, surtout dans les petites villes, car on aboutit assez fréquemment à des ensembles trop peu importants pour être significatifs.

Il y a d'ailleurs une difficulté supplémentaire, en 1954, du fait que les logements de 6 pièces et plus sont groupés, de même que ceux de 6 personnes et plus : on ne sait pas comment se répartissent les logements de 6 pièces et plus qui abritent 6 personnes et plus; il peut s'en trouver de très larges (logements de 15 pièces, par exemple, où habitent 7 personnes), et de surpeuplés (logements de

qui s'intéressent à la question pourront les consulter à l'I.N.S.E.E., sur demande. En voici la liste :

Années	Objet	Logements	Personnes
1891 et 1896	Paris	x	x
1901	Toutes les villes de plus de 50.000 habitants en 1901	x	x
	France entière par catégorie de communes	x	x
1911	Toutes les villes de plus de 100.000 habitants en 1911	x	—(a)
	Ensemble des villes de plus de 50.000 habitants en 1911	x	—(a)
1926	Toutes les villes de plus de 50.000 habitants en 1926	x	—(a)
1946	Toutes les villes de plus de 50.000 habitants en 1946	x (b)	x (b)
	France entière par catégories de communes	x	x
1954	Toutes les villes de plus de 50.000 habitants en 1954	x	x
	France entière par catégories de communes	x	x
	Paris par arrondissement	x	x

Observations. — (a) Les tableaux figurent dans le recensement — (b) Les tableaux figurent dans le recensement, mais logements larges et très larges groupés

6 pièces pour 20 personnes); il y a déjà ambiguïté pour les logements de 6 pièces et plus abritant 4 ou 5 personnes, qui sont larges ou très larges, suivant qu'ils contiennent ou non moins de 8 pièces dans le premier cas et moins de 10 pièces dans le deuxième.

En étudiant la répartition de tels logements en 1926 et 1946, pour un certain nombre de villes, on s'aperçoit que le nombre de logements surpeuplés est très faible dans cette catégorie et que le nombre de logements insuffisants est faible; étant

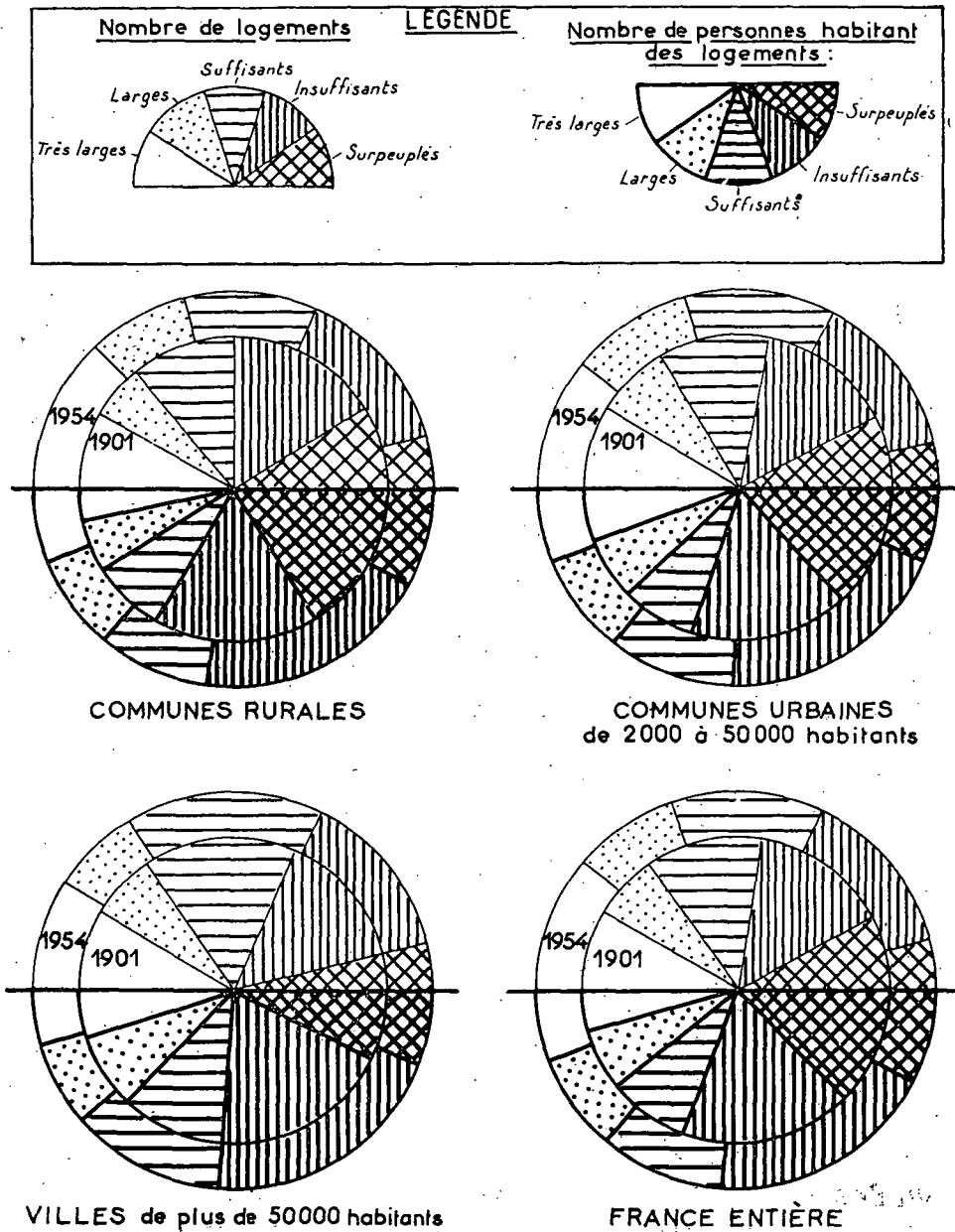
donné qu'en 1954, on n'a compté comme pièces dans le recensement qu'une partie des grandes cuisines, on peut supposer que, le plus souvent, les logements de 6 pièces et plus contiennent au moins 7 pièces; dans ces conditions, il a paru raisonnable d'adopter les règles suivantes :

— logements de 6 pièces et plus abritant 4 personnes : on a supposé qu'ils se répartissaient par moitié entre logements larges et logements très larges;

— logements de 6 pièces et plus abritant 5 per-

GRAPHIQUE 13 A

1901-1954. Degré d'encombrement des logements (normes de 1911), France entière, par catégories de communes



sonnes : ils ont été répartis à raison de trois quarts pour les logements larges et un quart pour les logements très larges;

— logements de 6 pièces et plus abritant 6 personnes et plus : ils ont été répartis par tiers entre logements suffisants, larges et très larges.

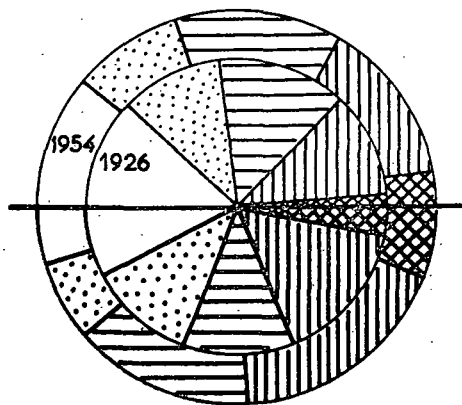
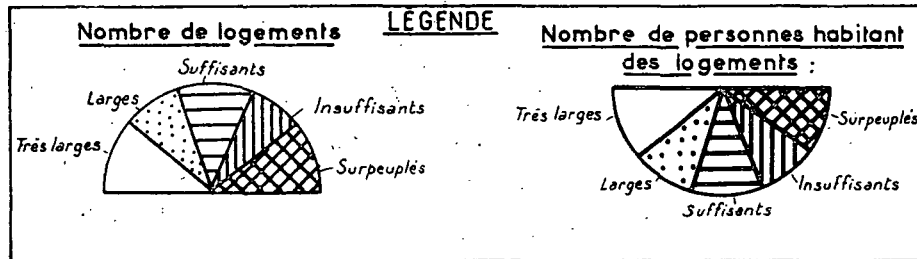
De toute façon, les logements de 6 pièces et plus sont en petit nombre et les hypothèses précédentes ne modifient pas sensiblement les résultats généraux.

Les calculs ont été faits sur les valeurs absolues et en pourcentages.

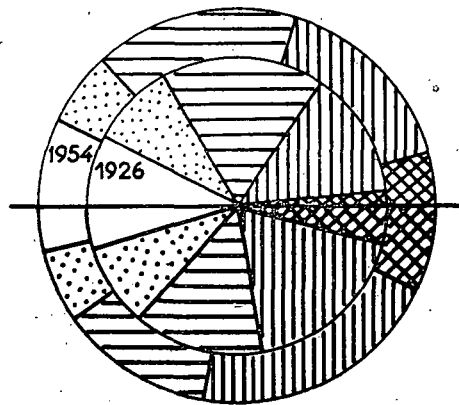
L'évolution du degré d'encombrement des logements et de la répartition des personnes habitant ces logements est retracée dans les graphiques 13 A et 13 B pour l'ensemble de la France et des grandes villes. Les résultats figurent dans les tableaux ci-après.

GRAPHIQUE 13 B

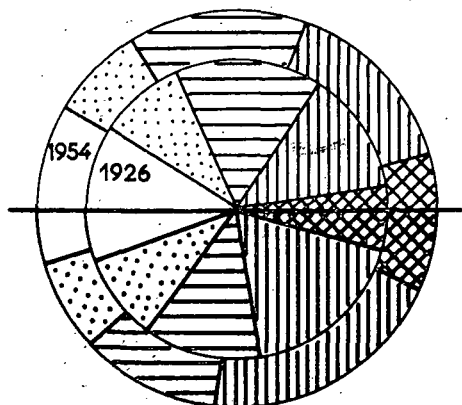
1926-1954. Degré d'encombrement des logements (normes de 1911), ensemble des villes de plus de 50.000 habitants en 1954



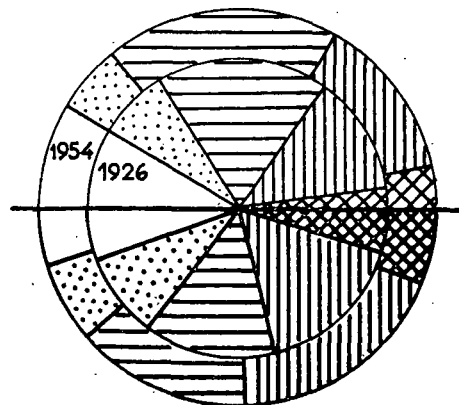
VILLES DE PROVINCE de 50.000 à 100.000 habitants



VILLES DE BANLIEUE de 50.000 à 100.000 habitants



VILLES de plus de 100.000 habitants sauf Paris



PARIS